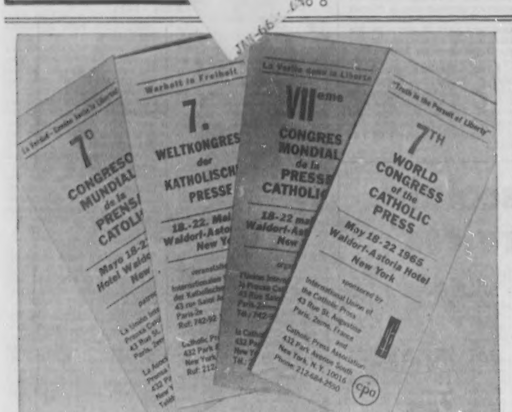
[L]IBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 20 MAI 1965 — PRIX 10c



Le congrès mondial de la presse catholique a lieu cette semaine à New York, le premier du genre en Amérique du Nord. Des orateurs de renommé international y discuteront le sujet "La vérité au service de la liberté", soulignant à quel point la guerre idéologique moderne, entre nations et entre secteurs de nations, assujétit le journalisme à des pressions énormes. Sur la photo l'on voit les dépliants officiels dans les quatre langues officielles du congrès. Plusieurs congressistes européens feront une tournée au Canada après les séances, passant par Québec, Montréal, Toronto et Ottawa.

Première série d'audiences publiques de la Commission "B et B" à Winnipeg

(Note de la rédaction)

La Commission Laurendeau-Dunton sur le Bilinguisme et le Biculturalisme entend cette semaine à Winnipeg les mémoires d'une trentaine d'organisations. Les membres de la Commission font ainsi un deuxième arrêt à Winnipeg, mais l'an passé les rencontres consistaient en des réunions privées et assemblées "contradictoires" où le citoyen individuel s'exprimait à la bonne franquette. Ce sont ces réunions et d'autres sondages qui ont déterminé le contenu du rapport intérimaire de la Commission, qui a été publié récemment.

La Commission fait maintenant une tournée plus organisée, afin d'entendre les mémoires d'organisations. Il y aura une autre tournée du genre, probablement à l'automne.

Les mémoires étant tenus sous secret jusqu'à présentation, la difficulté de faire justice à des documents nombreux et parfois très volumineux s'accentue, pour les hebdomadaires, du fait que le temps est très restreint entre les présentations et l'heure limite du journal. Nous avons réussi à faire des résumés assez satisfaisants des trois mémoires les plus remarquables du point de vue franco-manitobain (AECFM, AILFM, Anciens du Collège) avec des allusions à deux autres d'un intérêt plus particulier, ceux du poste CKSB et du Cercle Molière.

On trouvera dans le résumé de l'AECFM des extraits de phrases, de nature à soulever des controverses. Le commentaire de ces affirmations et d'autres du genre doit nécessairement être remis à plus tard.

Il en va de même pour les autres mémoires, quoiqu'ils entrent parfois dans de tels détails et de telles subtilités quant au rapport entre les deux langues officielles du pays et les cultures si variées, qu'il faut laisser à la Commission d'en faire la synthèse. On peut dire sans hésitation, cependant, que cette série d'audiences laisse trois impressions: 1) Mécontentement canadien-français, basé sur une conception de la dualité linguistique et culturelle en priorité partout au pays; 2) Craintes des groupes ethniques, parfois hostiles à la dualité, parfois anxieux d'obtenir des privilèges scolaires à titre facultatif, parfois résignés à la théorie du "melting pot"; 3) Peu d'intérêt manifesté par des organisations populaires de langue anglaise, les seules présentations étant du niveau universitaire et professoral, présentations d'ailleurs très sympathiques au rayonnement du français et à la thèse du pays officiellement bilingue.

En lisant les mémoires et les rapports dans la presse, on constate un silence anglo-saxon inquiétant mais il se peut que la tenue des audiences, et une deuxième série plus tard soient un stimulant pour l'opinion anglo-saxonne et un moyen efficace de déclencher un dialogue utile. Travail essentiel, car la "crise" dont parle la Commission dans son rapport préliminaire a ses racines dans deux sources, à savoir: le mécontentement canadien-français et l'apathie anglaise. Il n'y aura pas de solution possible, si la deuxième cause demeure.

Cinq mémoires franco-manitobains sont déposés devant la Commission Laurendeau-Dunton à Winnipeg

A l'occasion des audiences publiques de la Commission Laurendeau-Dunton, à Winnipeg, les 17, 18 et 19 mai, cinq mémoires franco-manitobains ont été rendus publics. Un autre mémoire en français était déposé par un groupe professionnel du Canada, l'Association des Professeurs de français des Universités Canadiennes. Une vingtaine d'autres groupes présentaient des documents, dont celui de la presse ethnique qui était accompagné d'une version française. Sept organisations ukrainiennes figuraient au programme, ainsi que deux sociétés mennonites, un groupe islandais, le sénat de l'Université de Manitoba, le professeur W. L. Morton, l'Eglise unie du Manitoba et de Winnipeg, l'Eglise ukrainienne catholique de Winnipeg et quatre organismes de presse ou de citoyenneté.

Les cinq mémoires franco-manitobains portaient les signatures suivantes: L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, L'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, L'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Boniface, Radio-St-Boniface Limitée et le Cercle Molière.

Le poste CKSB et le Cercle étaient au programme lundi matin; les deux associations provinciales, mardi matin; les Anciens, mercredi après-midi. Le mardi après-midi était libre. On s'attend à la présentation d'une quinzaine d'autres mémoires plus tard dans l'année. Les mémoires portaient la date du 1er juillet 1964 (à l'exception de celui du Cercle en date du mois de septembre), car la Commission Royale devait siéger à Winnipeg il y a environ sept mois, mais fut obligée de changer son calendrier. Il en résulte nécessairement que, sur certains détails, les mémoires ne sont pas à la page. Les audiences se tenaient à l'Hôtel du Gouvernement, dans la chambre 234. Elles étaient consacrées à un résumé des mémoires suivi de questions.

(La "Home and School and Parent-Teacher Federation of Manitoba" a tenu compte du fait français dans son mémoire, dont le texte devait demeurer confidentiel jusqu'à présentation le mercredi après-midi (après l'heure limite de notre journal). De source certaine, on sait qu'il comporte un résumé en deux pages en français des recommandations de la Fédération. Ont participé à la rédaction de ce mémoire: Mmes Marcel Morier, C. S. Evenden, S. Myers, R. S. Jones et M. Bonneau, la présentation à titre officiel en ayant été confiée à Mme L. Shaffer, présidente.)

L'AECFM

Le mémoire présenté par l'AECFM couvre 29 pages de papier-ministre, soit environ 10,000 mots. On y a ajouté quatre appendices, à savoir: (I) L'état actuel du français au Manitoba (Enquête faite par Gaston Dulong); (II) La culture française au Manitoba (Conférence du R. P. A. Ducharme, S.J.); (III) Mémoire présenté à la Commission Royale MacFarlane par l'AECFM, 1957; (IV) Mémoire présenté au Comité Aviseur de la Province du Manitoba, 1964.

Le mémoire, après une brève introduction, traite de deux sujets: ce qu'est un pays bilingue et biculturel, et le bilinguisme et le biculturalisme au Manitoba. En conclusions, seize recommandations spécifiques. Dès les débuts, il y a une déclaration très claire: "Nous croyons que le français a des droits égaux aux droits de la langue anglaise à travers tout le Canada".

Dans la première partie du mémoire, on trouve des définitions de mots qui prêtent à confusion dans un débat entre Français et Anglais, par exemple: gouvernement, nation, culture et langue, etc.

La culture française et la culture anglaise ne peuvent vivre au Canada si la langue française et la langue anglaise n'ont pas toute liberté de s'épanouir et, de même, ces deux langues ne peuvent persister si la culture qu'elles véhiculent est écrasée". (P. 4) Le mémoire rejette ici la possibilité d'un homme "bicultivé".

On pose trois conditions pour que les deux cultures puissent vivre au Canada: que ce soit possible d'avoir des sociétés nationales, que ce soit possible de conserver partout des îlots du groupe minoritaire, qu'il y ait amitié et compréhension, qu'il soit possible à tous de connaître les deux langues du pays. "Cela exige que les provinces traitent les minorités françaises au point de vue scolaire comme le Québec traite sa minorité anglaise".

En conclusion de cette partie, on suggère que, dans une constitution nouvelle ou refaite, se trouvent des garanties non ambiguës et des définitions claires sur le bilinguisme, qu'il y ait un tribunal fédéral pour surveiller ces droits, qu'on ait un drapeau, un hymne national, une agence de presse gouvernementale et impartiale, et un double réseau de diffusion.

Dans la deuxième partie du mémoire, qui étudie la situation au Manitoba, on demande que l'embryon de la vie française puisse se développer normalement. Le mémoire examine alors les succursales provinciales d'organismes fédéraux, douane, police, service d'impôts, bureau de poste, l'ONF, les forces armées, Air Canada, le Canadien National, Radio-Canada, pour montrer par des exemples concrets comment "le caprice local" peut annuler les bonnes intentions des autorités supérieures. Ensuite on passe en revue certaines institutions privées. Dans une deuxième section de cette partie, le mémoire reprend l'histoire scolaire du Manitoba avec plusieurs citations d'auteurs anglais et français et plusieurs détails historiques peu connus. Conclusion: "Le français n'est pas légalement accepté, les écoles françaises sont inexistantes au Manitoba".

L'état actuel, au point de vue scolaire, en incluant les conditions de vie du Collège et en ajoutant un paragraphe de reconnaissance à l'hon. Duff Roblin, se conclut par le paragraphe suivant:

"Quelles sont les conséquences de cet état de choses au Manitoba pour le groupe français? C'est tout d'abord une désaffection de plus en plus grande de l'élément français pour sa langue et sa culture. Le 'vouloir-vivre collectif' meurt peu à peu . . . La situation est assez alarmante . . .

(Suite à la deuxième page)

Avant de décider d'étendre le réseau

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat, ministre responsable de la Société Radio-Canada devant le parlement, a répété que le gouvernement attendrait la parution du rapport de la commission Fowler sur la radiodiffusion avant de prendre toute décision relativement à l'extension du réseau français de télévision vers l'Ouest du pays.

Répondant à une question écrite du chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, M. Maurice Lamontagne a précisé que la Société Radio-Canada estime que le prix de revient par tête d'habitant, de stations de langue française, en Colombie-Britannique, est plus élevé qu'en beaucoup d'autres endroits non desservis et qu'elle ne peut prolonger son service français dans cette province qu'après avoir doté de stations les régions où le service serait moins coûteux.

M. Lamontagne ajoute que le gouvernement prendra une décision quand la commission Fowler aura soumis son rapport.

"Il ne serait pas sage de prendre une décision avant la présentation de ce rapport," a-t-il dit.

Chine: 2, Etats-Unis: 337

WASHINGTON — Alors qu'était connue l'explosion nucléaire chinoise, les Etats-Unis faisaient exploser une bombe nucléaire souterraine de puissance intermédiaire, dans le désert du Névada. La Commission de l'énergie atomique a précisé que la puissance équivalente de l'engin se situait entre 20,000 et 200,000 tonnes de TNT.

C'est la onzième fois que la Commission annonce un essai nucléaire américain souterrain cette année. Un autre essai du même genre a eu lieu il y a quelques jours.

Voici par ailleurs un relevé du total des explosions réalisées par les puissances nucléaires: Etats-Unis: 337; Union soviétique 127; Grande-Bretagne: 24; France: 5; Chine populaire: 2.

Mise au point

Dans le rapport sur le congrès de La Relève qui a été publié dans notre édition du 13 mai, nous avons attribué à M. le consul de France une allusion aux "politiciens" du Manitoba.

Il est entendu que M. Giordani, qui évite scrupuleusement de se mêler aux affaires politiques, n'a pas employé cette expression, se contentant comme d'habitude du terme général "certaines personnes".

Nous regrettons cette imprécision de notre part.

LA REDACTION.



Au chapitre général des Jésuites, qui se tient à Rome, la vie moderne se fait sentir. Ainsi on se servira de boutons électroniques pour voter "placet" et "non placet", affirmativement et négativement, le tout étant calculé et enregistré immédiatement sur un écran. Autre détail moderne, la conférence de presse que l'on voit sur la photo. On s'attend à une session prolongée, car on veut faire le point entre la tradition et l'aggiornamento.

Les coopérateurs des Prairies sont invités à Caraquet, N.-B.

Le Conseil Canadien de la Coopération invite les coopérateurs de langue française des provinces des Prairies à se rendre en foule au prochain congrès des coopérateurs qui aura lieu en Acadie du 5 au 9 juillet. Les organisateurs de ce congrès, par la voix de M. Richard Savoie, secrétaire du CCC, de Caraquet, N.-B., leur promet un voyage inoubliable: visite du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, excursion en bateau, partie de pêche en eau profonde, visites de coopératives, caisses populaires, sites historiques, musées, sanctuaires acadiens, etc., etc.

Voici en détail le programme de ce congrès:

Dimanche 4 juillet: 3 h. p.m., enregistrement des délégués au bureau de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes, à Caraquet, N.-B.; 8 h., soirée récréative à l'Ecole Régionale de Caraquet.

Lundi 5 juillet: 9 h. a.m., enregistrement; 10 h., départ pour Lamèque en bateau; midi, partie de pêche en haute mer, dîner en mer; 3 h. p.m., arrivée à Lamèque et visite des usines de la Coopérative locale; 5 h., souper à Lamèque; 7 h., retour à Caraquet en bateau.

Mardi 6 juillet: 9 h. am., assemblée annuelle du CCC; midi, dîner à l'Ecole Régionale, gracieuseté des Pêcheurs-Unis des provinces Maritimes; 1 h. 30 p.m., suite de l'assemblée annuelle; 3 h., thé pour les dames au couvent de la Congrégation Notre-Dame; 6 h., souper libre au restaurant Aux Flots Bleus; 9 h., grande soirée sociale.

Mercredi 7 juillet: 9 h. a.m., départ par autobus; midi, dîner à Rogersville, visite du monument de Mgr Richard, père de l'Acadie moderne, et de la Coopérative; 2 h. p.m., départ pour Moncton; 4 h. 15, visite à La Société Mutuelle l'Assomption; 5 h., messe à la cathédrale l'Assomption par Son Exc. Mgr Robichaud; 6 h. 30, banquet au restaurant de la Colline Magnétique offert par la Société l'Assomption.

Jeudi 8 juillet: 7 h. a.m., départ pour l'Ile du Prince-Edouard; 9 h. 30, déjeuner à bord du traversier; midi, dîner à Summerside; 1 h. 30 p.m., visite des parcs nationaux de l'Ile du Prince-Edouard; 3 h. 30, arrêt à Rustico-nord afin d'y visiter la plus vieille banque d'épargne coopérative de l'Amérique du Nord; 4 h. 30, visite de l'Edifice de la Confédération à Charlottetown; 6 h., souper à Charlottetown; 7 h. 30, départ de Charlottetown, voyage sur le traversier, arrivée à Moncton à 11 h. 30 p.m.

Vendredi 9 juillet: 9 h. a.m., départ pour Bathurst; 12 h. 30 p.m., dîner à Bathurst; 2 h., départ pour Caraquet; 3 h. 30, visite du Musée Acadien, de l'Ecole des Pêcheries, du Chantier Maritime, et du Sanctuaire de Ste-Anne; 7 h., banquet de clôture, un hommage de la province du Nouveau-Brunswick.

Les coopérateurs des Prairies qui désirent se rendre à ce congrès pourraient communiquer avec M. René Toupin, Conseil de la Coopération du Manitoba, 543, rue Langevin, St-Boniface, Man. Il les renseignera plus en détail sur les prix de voyage par avion de l'Ouest au Nouveau-Brunswick. Disons pour le moment que le séjour là-bas coûtera $75, somme modique pour une semaine inoubliable. Cette somme assure une chambre chaque soir de la semaine, tous les repas, frais de transport, soirées sociales, réceptions.

A la semaine prochaine, pour autres détails.

105 écoliers francophones de Georgetown font la grève

(Le Droit)

GEORGETOWN, Ont. — Les parents de 105 écoliers de langue française de cette ville de la péninsule ontarienne ont retiré, le 10 mai, leurs enfants de l'école Holy Cross pour protester contre le refus de la commission scolaire de cette école "séparée" catholique de loger en ses murs une classe maternelle bilingue.

Ils ont aussi donné suite à une menace de grève scolaire qui pesait depuis quelques semaines à mesure que les négociations entre la commission et l'Association canadienne-française de cette ville s'acheminaient vers une impasse.

Le refus de la commission avait entraîné la formation d'un comité de parents dans le but de conduire l'affaire jusqu'au bout.

Une demande formelle avait été servie à la commission de voir à remédier à la situation d'ici le premier mai. Copie de cette mise en demeure avait été envoyée au ministre de l'éducation, M. W.G. Davis, qui s'était empressé de répondre par télégramme qu'il avait récemment recommandé à la commission scolaire séparée de se charger d'une classe maternelle bilingue pour ses contribuables de langue française.

Les classes maternelles de l'école Holy Cross ne sont données qu'en anglais bien que les autres classes, de la première à la huitième année, soient bilingues.

En septembre dernier un groupe de parents, appuyés par l'Association canadienne-française locale décidaient de soutenir une classe maternelle bilingue en louant un local dans le sous-sol d'un établissement commercial. Vingt et un jeunes écoliers furent ainsi confiés à une jardinière d'enfants. Le salaire de l'institutrice ainsi que l'équipement scolaire étaient entièrement aux frais du groupe.

Depuis novembre dernier, l'Association canadienne-française de Georgetown, au nom des parents, a demandé, à plusieurs reprises, à la Commission Scolaire Catholique de Georgetown d'utiliser une classe qui est libre à l'école Holy Cross pour établir un jardin d'enfants. La Commission Scolaire a toujours, sous différentes formes, refusé la demande des parents.

Le temps des revendications tranquilles a pris fin. La grève est le dernier ressort pour l'ouvrier. Il est dommage que dans notre pays, des parents catholiques en soient réduits à utiliser ce moyen pour atteindre leur fin auprès d'une Commission Scolaire Catholique.

Dans le conflit de Georgetown, les Canadiens français ont fait preuve d'une patience étonnante, et ce n'est qu'après avoir épuisé tous les autres moyens qu'ils ont décidé de retirer leurs enfants de l'école s'ils n'obtenaient pas gain de cause.

Un jardin d'enfants existe pour les anglophones qui ont approximativement 45 élèves, et on refuse quand même la demande des Canadiens français au nom des 21 élèves.

A cause de cette discrimination, les parents n'avaient qu'une alternative, soit celle de garder les enfants à la maison.

Depuis lundi, 105 élèves, soit la très grande majorité des élèves francophones qui fréquentent les classes de la première à la huitième année à l'école Holy Cross, reçoivent leur éducation sur le terrain de l'église; les parents doivent y aménager incessamment des tentes.

Le comité des parents s'occupe de trouver des institutrices qualifiées pour éduquer ces enfants; il faudra leur payer un salaire raisonnable.

Neuf étudiants de l'Université de Toronto et un de l'Université d'Ottawa se sont rendus à Georgetown pour offrir leurs services relativement à l'éducation des élèves.

L'ancienne église de Georgetown accueille les élèves en grève

GEORGETOWN — L'intervention de l'évêque de Hamilton, Mgr Joseph Ryan, a assuré l'usage de l'ancienne église de Georgetown aux 105 élèves francophones actuellement en grève.

Mardi passé, les enfants et les parents qui se groupaient sur le terrain de la vieille église, tous les jours, depuis le début de la semaine, trouvèrent les portes du temple verrouillées, les autorités paroissiales ne désirant pas prendre part dans le conflit qui oppose la Commission des écoles séparées et les parents franco-ontariens.

Sur-le-champ, les parents en appelèrent à l'évêque qui ignorait en partie l'évolution de la situation présente à Georgetown. Quelques heures plus tard, discrètement les portes du bâtiment s'ouvraient de nouveau.

La journée durant, mercredi passé, les élèves suivaient donc leurs cours improvisés, deux classes sur le terrain et deux autres classes à l'intérieur de l'église.

Quatre étudiants, soit trois de l'Université de Toronto, dont Gary Perly, 21 ans, et un de l'Université d'Ottawa, Hubert Vézina, 22 ans, donnent les cours aux élèves.

Au sein des associations provinciales de commissaires d'écoles, tant francophone qu'anglophone, aussi bien qu'au ministère de l'Education, à Toronto, on suit avec attention les développements du problème de Georgetown et de nombreuses pressions sont exercées pour en arriver à un règlement juste.

Pendant la durée de la grève scolaire, à laquelle participent quelque 105 enfants des classes franco-ontariennes de la 1ère à la 8e année de l'école Holy Cross, les petits à qui la section locale de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario accorde un jardin d'enfants privé, à ses frais, continuent de se réunir au sous-sol d'un restaurant de Georgetown.

A l'école Holy Cross même, l'organisation des classes est pour le moins désorganisée vu l'absence de près de la moitié des élèves habituels.

Jeudi passé, les membres de la Commission scolaire de Georgetown ont tenu une assemblée spéciale. Entre-temps, les parents maintiennent leur position, affirmant vouloir poursuivre la grève scolaire jusqu'à l'obtention d'un jardin d'enfants francophone sous la juridiction de la Commission scolaire.

* * *

Actes de terrorisme à Georgetown

GEORGETOWN, Ont. — Un placard de 5 pieds de haut, proclamant en français "liberté pour les écoles de Georgetown", a été brûlé à l'extérieur de l'église Holy Cross.

On sait que les parents ont retiré 105 enfants de l'école séparée de cette ville afin d'appuyer leur demande d'un jardin d'enfants bilingues. Présentement on se sert de l'église pour dispenser l'instruction aux enfants.

On se souvient que dernièrement, plusieurs citoyens de cette localité de l'Ontario avaient reçu des téléphones de menace leur enjoignant de cesser leur activité favorable aux parents canadiens-français.

La Saskatchewan a son propre "B & B"

REGINA — Le comité provincial de huit membres, créé en février 1964, par le gouvernement de la Saskatchewan, dans le but de faciliter le travail de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a entrepris l'étude des facteurs qui permettent aux groupes ethniques de coexister et de s'épanouir.

En annonçant cette nouvelle, M. Claude Duperreault, secrétaire de ce comité, a précisé que l'étude porterait aussi sur les causes des conflits entre les groupes.

"Même si la Saskatchewan se fait un point d'orgueil d'être une des provinces les plus avancées sous ce rapport, l'information que nous recueillerons pourra être utile au pays tout entier," a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

L'étude comporte un sondage préliminaire suivi d'une étude en profondeur de certains cas particuliers.

Ce sondage sera accompli par un groupe d'une trentaine de personnes qui ont accepté de suivre une session d'entraînement qui se tiendra au Western Co-op College de Saskatoon.

Les enquêteurs consacreront bénévolement trois journées entières, au cours des trois ou quatre semaines à venir, à recueillir les données de ce sondage préliminaire, à travers toute la province.

Cette première phase une fois complétée, un groupe de sociologues prendra la relève dans le but de pousser une étude en profondeur de certaines collectivités.

M. Duperreault a précisé que cette seconde phase de l'enquête portera sur une dizaine de cas particuliers.

L'étude du comité portera aussi sur l'histoire sociale des agglomérations où se sont produits des incidents d'origine ethnique ou religieuse.

Le comité compte remettre un rapport détaillé de ses travaux au plus tard à la fin de septembre.

Appui de la SSJB de Montréal aux Canadiens français de Saskatoon

A sa dernière séance, le Conseil général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal a étudié la situation scolaire franco-canadienne en Saskatchewan et particulièrement la grève déclenchée par un groupe de parents de Saskatoon. "Nous appuyons les revendications de nos compatriotes au sujet de l'article 203 de l'Acte scolaire de cette province", déclare le président de la Société, Me Yvon Groulx, qui exprimait personnellement l'avis, il y a quelques jours, devant des journalistes, que ce conflit "illustre le divorce que provoque la législation de la Saskatchewan — comme dans d'autres provinces d'ailleurs — entre les lois scolaires et les exigences de la vie réelle".

"Nous avons une fois de plus, dit Me Groulx, un exemple de la passivité anglo-canadienne à l'endroit du fait canadien-français, quand on sait que le groupe français forme un imposant contingent de la population scolaire de Saskatoon, et que le gouvernement, en vertu d'une loi qui remonte à 60 ans, veut imposer l'anglais comme seule langue d'enseignement même dans les écoles séparées."

Le président général de la SSJB précise "que les Canadiens français de Saskatoon et de la Saskatchewan en général, désirent tout simplement pour leurs enfants d'âge scolaire — et c'est leur droit incontestable — les mêmes facilités et libertés accordées aux étudiants de langue anglaise du Québec; pourtant, on les leur refuse, au nom de la loi".

Me Groulx conclut en disant "que l'attitude que prendra en septembre prochain le gouvernement de la Saskatchewan à la suite de l'enquête qu'il a convenu d'instituer démontrera s'il veut réellement mettre fin au génocide culturel qui se commet dans cette province depuis 60 ans".

Cinq mémoires . . .

(Suite de la première page)

"Depuis 1916, le Manitoba paralyse la culture française en refusant aux Franco-manitobains des écoles françaises . . .

"Il faut un changement de mentalité dans le milieu dirigeant du Manitoba et aussi dans la masse relativement au français. Il faut donner au français la possibilité de vivre et de s'épanouir . . . Il faut une école normale française . . . Il faut aider le Collège . . . Il faut aider les Franco-manitobains à s'unir dans des centres qui permettent à leur culture de vivre et de croître avant de rayonner."

Le mémoire signale que la solution doit être sociale et toucher le niveau provincial, aussi bien que fédéral. Enfin, l'AECFM s'associe en général au mémoire de la Canada Ethnic Press Federation.

Les seize recommandations sont malheureusement trop bien connues pour avoir été reprises si souvent. En voici un résumé: égalité des langues française et anglaise dans l'enseignement; écoles françaises et écoles normales françaises provinciales, ainsi que protection contre l'urbanisme; drapeau et hymne; bilinguisme obligatoire au plan fédéral et pour les fonctionnaires gagnant plus de $10,000 par année; inspecteurs fédéraux du bilinguisme local; accès aux postes supérieurs; orientation positive de Radio-Canada; réseau français a mari usque ad mare, avec programmes directs; agence de presse gouvernementale; aide aux associations culturelles; bourses du Commonwealth pour le français; privilèges postaux pour quotidiens québécois; transport gratuit de films; unités françaises dans les forces armées; bilinguisme intégral dans la nouvelle Constitution; tribunal fédéral pour régler les disputes sur les droits linguistiques et culturels.

Dans l'Appendice 1, le professeur Dulong relate ses expériences au Manitoba aux mois de mai et juin 1963. Il s'est promené dans plusieurs parcs et terrains de jeu avec un magnétophone portatif et il a donné un test sur formes IBM dans une dizaine d'écoles.

(Le texte du mémoire ne porte pas de signature, ni d'indication de la date de son approbation par l'exécutif de l'Association.)

Il trouve la situation "extrêmement grave". Ceci avant le dépouillement des résultats du système IBM, qui reste à faire.

Dans les recommandations du professeur on trouve celle-ci au numéro 3: "Marianistes. A St-Boniface, une communauté de frères américains, donc anglophones, a joué et continue de jouer un rôle néfaste dans les écoles en général, à l'école Provencher en particulier. Plusieurs de ces frères ne parlent même pas le français. Ils ont contribué puissamment à angliciser l'atmosphère des écoles. Qu'on les mette dehors! Le plus tôt sera le mieux".

Comme septième recommandation on trouve cette phrase: "Le journal. Il est déplorable que l'unique hebdomadaire de langue française lu au Manitoba ne soit pas largement ouvert à tous ceux qui voudraient y exposer leurs idées, même si ces idées ne concordent pas avec celles de la direction du journal. Quand on veut trop ménager à la fois la chèvre et le chou, on finit par devenir insipide et inodore et on perd ses lecteurs".

(La conférence du R. P. A. Ducharme, qui paraît en appendice no 2, est connue de nos lecteurs, ayant été publiée in extenso, en deux tranches, en page éditoriale de La Liberté et le Patriote, les 27 septembre et 4 octobre 1963.)

L'Association des Instituteurs

Le mémoire de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, qui porte les signatures de la présidente, Soeur Jacques-Fernand, et du vice-président, M. Joseph Desrosiers, au nom du comité exécutif, contient onze grandes pages.

Le mémoire débute par des considérations sur l'égalité des races selon l'esprit de la Confédération. On développe ensuite le sens de cette égalité entre deux peuples doués de caractéristiques distinctives, tributaires de deux histoires et . . . de deux géographies. Evoquant à grands traits l'héritage de ces deux peuples, les auteurs s'écrient: "La culture, n'est-ce pas comme les empreintes digitales d'un peuple comme de toutes les personnes qui le forment?". La langue, enchaînent-ils, est l'expression verbale de cette culture. L'élément canadien-français, parmi d'autres moins tenaces, veut conserver ces trésors, par une survie qui fut "un tour de force" dans l'Ouest. ". . . il en est encore pour croire que tout est loin d'être fini. Qui sait? La Commission royale serait-elle appelée à perpétuer ce miracle?"

Le mémoire retrace ensuite l'histoire des écoles de villages français au Manitoba, le développement plus récent des écoles secondaires, et la fameuse "transformation" d'il y a vingt-cinq ans quand on a commencé à introduire plus d'anglais dans les classes, en abandonnant l'explication française supplémentaire. Conclusion, nonobstant les oeuvres et les efforts, "nos élèves s'anglicisent à un rythme effréné . . . Et nous voulons que ça change . . . car nous périssons".

Parmi les six recommandations, la sixième suggère la création d'un ministère fédéral de la culture, avec sous-ministre chargé spécialement des minorités françaises. "Nous voulons les réformes essentielles, dans tous les domaines, certes, mais particulièrement dans tout ce qui touche de près ou de loin au domaine de l'éducation".

Le mémoire des Anciens du Collège porte les signatures de MM. Bernard Aubry, président, et R. Painchaud, conseiller. Sa première partie, sur le biculturalisme, est un résumé de celui de l'AECFM. Il donne ensuite l'historique du Collège et sa situation par rapport à l'Université. On trouve enfin sous l'en-tête "L'Association des Anciens . . ." une étude profonde et très concrète du problème de l'adaptation des collégiens et des Anciens au milieu manitobain et de leur exode vers le Québec. Les recommandations sont celles de l'AECFM en abrégé, avec accent sur bourses pour étudiants et octrois pour le Collège.

Ce mémoire est accompagné d'une version anglaise de ses conclusions.

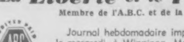
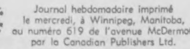
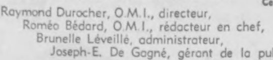
Les Universités canadiennes

Le mémoire des professeurs de français des Universités canadiennes, signé par le professeur C. Meredith Jones, président, s'attaque à des côtés pratiques du bilinguisme, au nom de 150 membres, représentant 29 universités et collèges, et 56 institutions affiliées. On y parle surtout de l'enseignement du français aux personnes de langue anglaise.

On remarque que les bilingues doivent pouvoir s'exprimer dans les deux langues, ou au moins comprendre la langue écrite et la langue parlée. Il s'agit d'une acquisition utile et enrichissante. On signale que culture ne veut pas dire seulement les beaux-arts, mais aussi une manière de vivre.

"L'étude d'une deuxième langue devrait commencer au niveau primaire . . . Quant à l'élève français, il semble préférable de remettre à un peu plus tard l'époque où il commencera à apprendre l'anglais. Un début prématuré, ajouté à l'influence d'un milieu déjà souvent fortement anglicisé, fera courir à sa langue maternelle des risques graves de conséquences."

Le mémoire analyse ensuite les progrès à faire aux divers niveaux d'enseignement. Passant aux conclusions, les professeurs suggèrent la création d'un comité interprovincial pour coordonner les systèmes d'échange et les initiatives à prendre dans le domaine des techniques d'enseignement. Les recommandations de ce mémoire de dix pages (standard) sont données aussi en version anglaise.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la CWNA

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

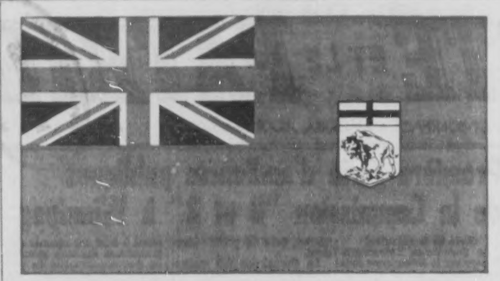
Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.



Vers la fin de la dernière session de l'Assemblée législative du Manitoba, on a approuvé le drapeau de la province, qui sera proclamé sous peu. On s'en servira pour marquer des événements d'intérêt particulier aux Manitobains.

En somme il s'agit du Red Ensign, avec l'écusson de la province sur le champ dextre. Ce drapeau rappelle que le "Great Union Flag" a été aboré sur ce continent pour la première fois dans le nord du territoire actuel de la province, en 1612.

L'hon. Maitland Steinkopf, parrain du drapeau, a expliqué aussi que ce choix correspond à la volonté populaire. "La préséance, précisa-t-il, appartient nécessairement au nouveau drapeau canadien, symbole de l'unité".

Amendements à la loi scolaire en vue des "Shared Services"

Le lundi 10 mai, l'Assemblée législative du Manitoba a approuvé le Bill 141, apportant des amendements aux lois scolaires en vue de la mise en marche d'un plan de "Shared Services". La loi a été confirmée par le lieutenant-gouverneur au nom de la Reine, le mardi soir 11 mai. Le premier ministre avait expliqué auparavant que la dernière étape dans cette série de gestes, la proclamation, serait différée pour ce qui touche à l'organisation des services partagés dans les écoles publiques, mais que les parties ayant trait au transport des élèves et aux manuels scolaires seraient proclamées immédiatement.

Les actes de la législature par rapport aux Shared Services se divisent en effet en deux décisions distinctes, dont la deuxième, à son tour, comprend cinq étapes distinctes.

L'amendement par rapport aux manuels scolaires affecte, en effet, l'Acte du Département d'Education seulement, tandis que l'amendement en vue du transport et du partage des services s'applique à l'Acte des Ecoles publiques seulement.

Manuels scolaires

Voici le texte même du bill 141 en autant que la loi est changée quant aux manuels scolaires:

Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of Manitoba, enacts as follows:

1. Subsection (4) of section 12 of The Education Department Act, being chapter 67 of the Revised Statutes, as enacted by chapter 17 of the Statutes of Manitoba, 1959 (Second Session), and as amended by chapter 13 of the Statutes of Manitoba, 1961 (First Session), is further amended by adding thereto, immediately after the word "require" in the sixth line thereof, the words and figures **"and the board of a school area or school division, or of a school district that is not within a school area or school division, shall requisition, for and on behalf of the pupils attending each private school, within the meaning of sections 5 and 6 of The School Attendance Act, that is situated within the school area, school division, or school district, as the case may be, from the bureau such authorized text books in regular use in public schools in the province as may be required by the pupils attending the private school;".**

Pour comprendre cet amendement il faut noter que la quatrième soussection de ladite section 12 de l'Acte du Département d'Education définit les attributions du Manitoba Text Book Bureau, fournisseur officiel des manuels scolaires, des livres de consultation, des livres de bibliothèque, de fourniture et d'équipement pour les écoles publiques de la province. En somme, le système est assez simple. On envoie deux blancs à chaque directeur d'école, qui dresse la liste des manuels dont il a besoin. Après vérification, l'une des commandes est envoyée au Text Book Bureau, l'autre au Département d'Education qui en couvrira les frais.

Précisions

On remarquera que la Commission scolaire publique n'est pas libre de ne pas agir, car le texte comporte le mot **"shall"**. De plus, l'amendement s'applique exclusivement aux manuels scolaires et non pas aux livres de référence, etc. Enfin, on maintient le principe d'aide aux **enfants**, "for and on behalf of pupils attending each private school . . ." Pour fins pratiques on donne dans l'amendement une définition de l'école privée, institution scolaire qui fonctionne en conformité des sections 5 et 6 de l'Acte de la Fréquentation scolaire. Ces secions 5 et 6 exigent deux conditions d'une école privée, à savoir (1) inspection et approbation par l'inspecteur ou autre délégué du ministre et (2) rapports réguliers des présences des élèves, registre des fréquentations. Ce point est à retenir, car, pour les autres services et pour le transport, il y a une autre définition d'une école privée. A remarquer aussi que depuis quelques années la plupart des livres qu'on utilise dans l'enseignement du français figurent sur la liste autorisée. Ainsi les élèves des écoles du Sacré-Coeur de Winnipeg, de St-Eugène, etc., pourraient maintenant recevoir ces manuels gratuitement. Il y a sans doute certains règlements qui interviennent ici, quant à la disposition de livres usagés, etc., mais en pratique cet amendement garantit la gratuité des livres de classe pour tous les élèves de la province.

Transport, etc.

La deuxième partie du Bill, apportant un amendement à l'Acte des Ecoles publiques, a été modifiée par le gouvernement avant d'être présentée pour approbation définitive. Elle porte le titre général "Part VIA", ce qui la situe dans l'Acte scolaire à la suite de la partie "Part VI" ayant trait aux pouvoirs des commissions scolaires. Cette partie "Part VI" se termine par la section 157 et ainsi l'amendement en deux sections porte les chiffres 157A et 157B.

"Ecoles privées"

Voici d'abord le texte modifié de la section 157A:

2. The Public Schools Act, being chapter 215 of the Revised Statutes, is amended by adding thereto, immediately after section 157 thereof, the following Part:

PART VIA

157A. In this Part, "private school" means a school named in Schedule C or a school, other than a public school, that is located in a school district, school area or school division where there is a total public school enrolment in both secondary and elementary public schools of not less than five thousand people, and that

(a) if an elementary school, has at least one classroom for each of the grades from grade I to grade VIII inclusive, and has a total enrolment of at least two hundred pupils; or

(b) if a secondary school, has at least one classroom for each of the grades from grade IX to grade XI inclusive, and has a total enrolment of at least sixty-five pupils; or

c) if a combined elementary and secondary school, complies with the requirements set out in both clause (a) and clause (b).

On remarquera que cette définition d'une école privée s'applique à cette partie "Part VIA" de l'Acte scolaire et ainsi se distingue de la définition qu'on a donné à ces écoles dans l'amendement antérieur ayant trait aux manuels scolaires. Il faut noter soigneusement aussi le petit mot "or" au début de la phrase. On distingue ainsi deux sortes d'écoles privées selon cette partie de l'Acte, celles qui figurent sur une liste officielle ou "Schedule C" et celles qui remplissent les conditions détaillées de cette section. On a voulu ainsi évidemment distinguer entre les écoles **existantes** et les écoles qui pourraient surgir **dans l'avenir.** Dans le premier cas, il suffit de figurer sur la liste qui compte 54 institutions. Dans le deuxième cas, il y sera question de la population scolaire totale de la division, de la population scolaire de la nouvelle école, du nombre de classes soit élémentaires, soit secondaires de la nouvelle école, etc. On peut en conclure que le nombre d'écoles aptes à retirer des bénéfices sous cette section n'augmentera pas rapidement.

Transport et services

C'est dans la section 157B qu'on trouve la description des services dont les écoles privées sont aptes à profiter. Cette section a été divisée en cinq soussections, ce qui a permis au premier ministre de distinguer entre la proclamation des privilèges du transport et des autres privilèges.

Après modification, cette section 157B se lit ainsi:

"Agreement for shared services

157B (1) The board of a school district, school area or school division may, with the approval of the minister, enter into an agreement with a private school to provide, under the supervision and control of the board, to children enrolled in the private school, transportation from points on a regular school bus route operated by the board to other points on the same route.

(2) The board of a school district, school area or school division may with the approval of the minister, enter into an agreement with a private school to provide, under the supervision and control of the board, and in a public school operated by the board, to children enrolled in the private school, any other service, other than transportation, that is regularly offered in the public school by the public school under the jurisdiction of the board.

(3) Any agreement made under this section may be for the purpose of both the matters mentioned in subsection 1 and the matters mentioned in subsection 2.

(4) An agreement under this section may be for such period of time as the board of the school district, school area or school division considers advisable.

(5) Any grant made to a school district, school area or school division under Parts XIX and XX may include amounts in respect of transportation or services, or both, provided by the school district, school area, or school division, under an agreement made under this section to children enrolled in a private school; and the provisions of Parts XIX and XX authorizing the making of regulations respecting grants and authorizing the making of grants apply thereto, mutatis mutandis."

(Dans le Bill la section donnant le Schedule C suit cette section.)

Observations

On remarquera que la section 157B maintient l'idée d'aide aux enfants "to the children", mais que les ententes interviennent entre commissions publiques et écoles privées. Les autorités des écoles privées représentent ainsi des enfants pris en bloc, ou les parents de ces enfants, mais non pas l'institution dont elles sont chargées directement. La commission publique traite ainsi avec des enfants et leurs parents.

On a eu soin évidemment de mettre l'accent sur la priorité de la commission publique et du fait que les bienfaits de l'amendement découlent de l'école publique "in", "by", "under the control of" de l'école publique.

A noter que rien dans cette section n'est obligatoire, car le mot "shall" s'y trouve remplacer par le mot **"may"**. Le seul motif, à part la bonne entente, qui peut pousser la commission scolaire à agir serait la subvention provinciale standardisée et il se peut que les commissaires trouvent un certain profit à augmenter le nombre d'enfants auxquels ils rendent service. Il serait aussi difficile de refuser un service qui ne coûte rien ou très peu en comparaison avec les frais qui s'ensuivraient si les élèves des écoles privées fréquentaient l'école publique.

Les Parties XIX et XX auxquelles on fait allusion ont trait aux divisions scolaires et aux octrois de la province. Ces octrois couvrent un pourcentage variable des frais de transport, d'administration, de construction, etc., des divisions scolaires.

Voici la liste des écoles qui figurent à l'heure actuelle dans le Schedule C, telle que donnée dans la troisième section de cet amendement:

SCHEDULE C

School	Location	Classification
Assumption	The City of Transcona	Elementary
Balmoral Hall School for Girls	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
Blessed Sacrament	The City of Transcona	Elementary
Calvin Christian	The Rural Municipality of North Kildonan	Elementary
Canadian Nazarene College	The City of Winnipeg	Secondary
Christ The King	The City of St. Vital	Elementary
Convent of The Sacred Heart	The Rural Municipality of Charleswood	Elementary & Secondary
Holy Cross	The City of St. Boniface	Elementary & Secondary
Holy Ghost	The City of Winnipeg	Elementary
Immaculate Heart of Mary	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
Joseph Wolinsky Collegiate	The City of Winnipeg	Secondary
Juniorat Ste. Famille	The City of St. Boniface	Elementary & Secondary
Knowles Home for Boys	The Rural Municipality of North Kildonan	Elementary
Langevin Preparatory School	The City of St. Boniface	Elementary
Mennonite Brethren Collegiate Institute	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
Mennonite Collegiate Institute	The Village of Gretna	Secondary
Our Lady of Victory Memorial	The City of Winnipeg	Elementary
Peretz Folk School I	The City of Winnipeg	Elementary
Peretz Folk School II	The City of Winnipeg	Elementary
Ramah Hebrew (Herzlia Academy) (Shaarey Zedek Day School)	The City of Winnipeg	Elementary
Rosh Pina Day School	The City of Winnipeg	Elementary
Sacred Heart	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
Sacred Heart	The Town of The Pas	Elementary
Sacred Heart School	The City of Brandon	Elementary
St. Agnes School and Mary Mound School	The City of West Kildonan	Elementary
St. Alphonsus	The City of East Kildonan	Elementary
St. Augustine	The City of Brandon	Elementary
St. Benedict's Academy	The Rural Municipality of West St. Paul	Elementary & Secondary
St. Boniface College	The City of St. Boniface	Elementary & Secondary
St. Charles Academy	The Rural Municipality of Assiniboia	Elementary & Secondary
St. Clement	The City of East Kildonan	Elementary
St. Edward's School	The City of Winnipeg	Elementary
St. Emile	The City of St. Vital	Elementary
St. Eugene	The City of St. Vital	Elementary
St. Gerard	The City of Winnipeg	Elementary
St. Ignatius School	The City of Winnipeg	Elementary
St. John Brebeuf	The City of Winnipeg	Elementary
St. John's Cathedral Boys' School	The Rural Municipality of St. Andrews	Elementary & Secondary
St. John's Ravenscourt	The Rural Municipality of Fort Garry	Elementary & Secondary
St. Joseph	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
St. Joseph The Worker	The City of Transcona	Elementary
Ste. Marie	The City of St-Vital	Elementary
St. Mary's Academy	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
St. Mary's School	The City of Winnipeg	Elementary
St. Maurice	The Rural Municipality of Fort Garry	Elementary
St. Michael's Academy	The City of Brandon	Secondary
St. Paul's College High School	The Town of Tuxedo	Secondary
St. Thomas More	The City of St. Boniface	Elementary
St. Vladimir's College	The Town of Roblin	Secondary
Sir Maurice Roche	The Town of Flin Flon	Secondary
Steinbach Bible Institute	The Town of Steinbach	Secondary
United College	The City of Winnipeg	Secondary
Westgate Mennonite Collegiate	The City of Winnipeg	Elementary & Secondary
Winnipeg Hebrew	The City of Winnipeg	Elementary

4. This Act comes into force on a day fixed by proclamation.

☆ ☆ ☆

A cause de plusieurs calculs à faire, il était sage de suspendre la proclamation des soussections ayant à faire avec l'usage des classes, des laboratoires, des bibliothèques, des gymnases, etc., de l'école publique, en attendant l'élaboration d'un plan compréhensif. Les sections concernant les manuels scolaires et le transport présentent moins de difficultés, quoique la première est obligatoire et la deuxième facultative.

La session législative venant de se terminer, on peut prévoir que la mise en vigueur de ces nouvelles dispositions sera étudiée dans deux ou trois semaines seulement.

R. D.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Do

Il y a 10 ans (1955)

Une profession perpétuelle des Frères Oblats de St-Viateur à Montréal soulignait l'existence de cette communauté unique. En effet, seuls les sourds-muets sont admis dans cette communauté et en 1955 elle comptait dix-sept membres.

Une cérémonie splendide marquait l'ouverture officielle de la nouvelle construction de l'hôpital St-Boniface. Cette nouvelle construction était la continuation d'une oeuvre commencée en 1844 par les Soeurs Grises. Un grand nombre de distingués visiteurs, tant civiques que religieux, assistaient à cette cé... d'ouverture.

On fondait une Cha... Commerce à St-Claud... Les premiers officiers M. Camille Rey, pr... M. René Pineau, vic... dent; M. Fernand Tr... secrétaire; directeurs d... lage, MM. Louis Baz... rald Burgoyne et Hecto... Kinnon; de la campagne, Félix Bruneau, Philippe ...sywich et Yves Philippe.

Savez-vous le nom que ... une religieuse enseignante ... Los Angeles pour qualifie... esclaves de la télévision? télévidiots!

Il y a 20 ans (1945)

A Winnipeg, on fêtait le centenaire de fondation de la communauté des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Une messe spéciale fut chantée en la cathédrale Ste-Marie par Son Exc. Mgr G. Murray, C.Ss.R., archevêque-coadjuteur de Winnipeg. Son Exc. Mgr A. A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, donna le sermon de circonstance. Un grand nombre de prêtres, religieux et religieuses prenaient place au choeur et une foule compacte remplissait la nef.

La fin des hostilités en Europe s'était à peine réalisée que déjà un organisme était constitué pour combattre les empiètements de la Russie soviétique. Les accords de Yalta avaient livré douze ...tions européennes à la Ru... et on était bien décidé de ... tre fin aux concessions ac... dées à l'ours soviétique.

Cinquante infirmières ... minaient leurs études a... succès à l'hôpital St-Bonifa... de ce nombre, quatre étai... des religieuses. La liste d... diplômées ne révélait le no... que d'une seule Canadienn... française, Mlle Claudia Ro... set.

Le R. P. Louis-E. Lauzon curé-fondateur de la paroisse d'Otterburne, Man., mourait à Rigaud, Qué., à l'âge de 77 ans. Le défunt avait laissé un souvenir vivant dans cette paroisse qu'il administra de 1934 à 1940.

Il y a 30 ans (1935)

M. Gérard Léveillé, jeune homme bien en vue dans la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, ainsi que dans tous les mouvements patriotiques de la province, revenait de Montréal où, pendant trois ans, il avait suivi un cours avancé en chimie à l'Université de cette ville.

La médaille d'or de l'Université de Manitoba avait été décernée à M. René Létienne, élève du Collège de St-Boniface.

Le consul de France, dans les territoires du Nord-Ouest canadien, remettait la décoration d'officier d'Académie à plusieurs missionnaires catholiques du Nord-Ouest. La cérémonie se déroula à Edmonton. Les décorés étaient les RR. PP. Louis Dupire, Joseph Le Tertre et Charles Gourdon, tous Oblats, ainsi que la Rév. Mère Lachance, supérieure des Soeurs Grises à Aklavik, et la Rév. Mère Zénaide, supérieure provinciale à Morinville.

Il y a 40 ans (1925)

A Rome, S. S. le pape Pie XI présidait les cérémonies de la canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. On estimait à 60,000 personnes, la foule qui se pressait en la basilique St-Pierre pour être témoin de cette cérémonie extraordinaire; extraordinaire, parce que la nouvelle sainte n'aurait eu que 52 ans le jour de sa canonisation, si elle avait vécu jusqu'à cette date. Elle mourut à Lisieux en 1897, à l'âge de 24 ans.

L'hôtel d'été du Lac Manitou, à Watrous, Sask., avait été la proie des flammes. On présumait qu'une main criminelle avait causé cet incendie. Les pertes s'élevaient à $30,000.

Saviez-vous que les chercheurs ont réussi à trouver de l'or dans toutes les provinces du Canada, sauf à l'Ile-du-Prince-Edouard? On estimait en 1925 que, entre les années 1858 et 1923, le Canada avait produit 24,774,684 onces d'or évalué à $512,137,838. Le Canada se classait troisième parmi les nations du monde dans le domaine de la production de l'or.

La fête de Dollard avait été célébrée avec éclat dans le village de Ste-Rose-du-Lac, Man. La pièce "Le Drapeau de Carillon" avait remporté un vif succès. Mme Jean Bernuy avait dirigé cette pièce dont les acteurs étaient: Pierre LeSéach, Dr H. Gosselin, Rose Rhéaume, Maurice Tucker, Léonie Fouchard, Eugène Adam, Jean Bernuy, Emile Lussier, François LeSéach et Rita Guilbert. Les décors étaient dus au dévouement de M. et Mme Zotique Rhéaume.

Il y a 50 ans (1915)

La Liberté entrait dans sa troisième année d'existence, heureuse des progrès accomplis depuis sa fondation. (Entre parenthèses, "Je me souviens" entre aussi, ce mois-ci, dans sa troisième année d'âge. Merci aux généreux lecteurs qui ont bien voulu dire du bien des efforts de leur chroniqueur.)

A la suite des scandales autour de la construction des nouveaux édifices de la Législature manitobaine, scandales mis à jour par une commission d'enquête, le premier ministre Sir Rodmond Roblin remettait sa démission au lieutenant-gouverneur. M. T. C. Norris était appelé à lui succéder.

Le nouveau cabinet Norris était composé des ministres suivants: premier ministre, T. C. Norris; procureur général, A. B. Hudson; trésorier provincial, E. Brown; ministre de l'Instruction publique, le Dr R. S. Thornton; ministre de l'Agriculture, Val Winkler; secrétaire provincial et commissaire municipal, G. T. Armstrong.

Le résultat des examens universitaires au Collège de St-Boniface pour l'année 1914-15 était comme suit: bacheliers ès arts, avec très grande distinction, M. l'abbé Joseph Bellavance, Anatole Bohémier, Georges LaFlèche, Casimir Wyrzykowski; avec grande distinction, Georges Szkawrok; philosophie 1ère année, Norbert Bellavance, Albert Brunet, Adrien Doiron, Ildor Joyal, Napoléon Laporte; rhétorique, Signar Beaudoin, Wilfrid Decosse, Antoine d'Eschambault, Louis-Philippe Gagnon, Rosaire Gagné, Ovila Moquin, Donat McDougall, Aimé Paquette, Pierre Picton, Albert Prince, Lucien Provencher, Anthony Messner; belles-lettres, Léon Beaudoing, Joseph Desharnais, Edmond Lavoie, Hyacinthe Lapointe, Antonio Marcoux, Gabriel Poitras, Edmond Préfontaine, Jean Préfontaine, Paul Prince, James Callahan, Alexander Ehmann, Walter Gagné, Bryan Kinzie, James Lane.

BONNE FÊTE CKSB (27 mai 1965)

Une autre gemme à ta couronne
Fera briller tes dix-neuf ans.
Pour chaque joie que tu nous donnes
Accepte nos fleurs et nos chants.

Si nous sentions l'inquiétude
Aux primes heures du berceau,
Nous voyons avec gratitude
Le succès de chaque an nouveau.

Tant de choses passent sur tes ondes
Qui font souvent vibrer nos coeurs.
En toi, l'espérance est profonde,
Continue de nous faire honneur.

Tu es notre âme souveraine,
Parlant pour nous, gardant nos droits.
Si versé dans chaque domaine
Rehaussant la langue et la foi.

Persiste en l'aimable ascension
Rayonne, grandis en conquête.
CKSB nous saluons
Cette nouvelle heureuse fête!

Manie TOBIE.

Une victime des nazis

BERLIN (CCC) — Mgr Alfred Bengsch, archevêque-évêque de Berlin, a pris les premières dispositions en vue du procès de béatification de Mgr Bernard Lichtenberger, prévôt de la cathédrale de Berlin, arrêté par les nazis le 23 octobre 1941 et décédé en 1943 pendant son transfert au camp de concentration de Dachau, après avoir été interné pendant deux ans à la prison de Berlin-Tegel. Mgr Lichtenberger était intervenu publiquement en faveur des Juifs, d'où son incarcération.

La Veillée

A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 17 mai dernier eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le comité de finance étudia une requête d'une dame du Parc Windsor, qui dit avoir découvert qu'elle payait une taxe foncière sur un garage qui fut déménagé avant qu'elle prenne possession de la propriété, et ceci depuis 1959. Elle demande donc à la ville de lui rembourser les surplus qu'elle a payés. Cette question fut remise à l'avocat de la ville et au trésorier. Ce fait indiquerait que les évaluateurs n'ont pas visité toutes les propriétés.

M. Bernard Aubry, président du comité du Centre Louis-Riel, dans une lettre au maire, demande si le projet de ce Centre sera considéré comme projet du Centenaire. Cette question fut remise pour étude à la prochaine réunion du conseil.

Vu le rapport de la Commission du Musée qui affirme avoir besoin de $140,000 de plus pour achever la rénovation de l'ancienne maison provinciale des Soeurs Grises, et que par contre d'autres croient qu'il s'agit plutôt de la somme totale requise, cette requête fut renvoyée à la Commission pour éclaircissement.

Le comité du Rainbow Stage demande à la ville un octroi pour sa saison d'été. Le comité de finance recommanda la somme de $100 comme l'an dernier.

Le comité de la circulation recommanda que l'avenue de la Cathédrale, entre les rues Taché et Aulneau, et la rue Bourget redeviennent rues pouvant être utilisées dans les deux sens en n'importe quel temps.

Ladco annonça que le projet de construction au sud de la route transcanadienne sera connu sous le nom de Southdale Development.

Le comité des propriétés foncières recommanda que la rue Berry, entre la rue Des Meurons et l'Enfield Crescent, soit fermée.

M. Georges Forest se présenta devant le comité des travaux publics et réclama que la ville considère de rembourser aux marchands de la rue Marion l'argent des punitions de $50 par jour que l'entrepreneur doit payer à la ville depuis la fin de mars, parce qu'il n'a pas terminé son travail dans le délai qui lui avait été accordé, et que ce serait rendre ainsi justice à ces marchands et hommes d'affaires qui ont subi des pertes considérables à cause de ce retard. Le comité recommanda que les personnes intéressées adressent leurs réclamations à la ville.

M. Muir, de Johnson Cartage, soumit une évaluation anticipée de $70,000 pour l'enlèvement des ordures dans la ville, et assura qu'il pourrait rendre les mêmes services que ceux rendus actuellement par la ville. Il se soumettrait aux exigences de la ville. Il en coûte actuellement $80,000 à la ville pour ce travail. Le comité recommanda que des copies de la proposition de Johnson Cartage soient préparées pour tous les membres du conseil.

Le chef des pompiers, le chef de police, l'officier de santé et l'ingénieur devront soumettre un rapport conjoint au sujet du brûlage de feuilles mortes, papiers et branches.

Le comité du personnel recommanda que le contrat de travail pour les employés des travaux publics soit ratifié. Ce contrat leur accorde des augmentations de salaire variant de 3 à 11 pour cent, ainsi que trois semaines de vacances payées, après dix ans de service, au lieu de douze ans comme aujourd'hui.

D'après un rapport de Wardrop & Associés, ingénieurs-conseil, les travaux sur la rue Marion devraient être terminés au plus tard le 4 juin.

La semaine prochaine, la réunion du conseil aura lieu le mardi 25 mai, lundi étant jour de grand congé.

Donc, à mardi prochain.

Le Festival de la Chanson française

Le grand jour approche. Il faut donc faire vite. Signalez CH 7-4819 et réservez dès maintenant une place au théâtre Playhouse pour le mardi 25 mai.

"D'un océan à l'autre", c'est bien le cas de le dire cette année. Par les années passées nous pouvions dire: "de la Colombie-Britannique aux Maritimes". Notre devise s'étend maintenant horizontalement et verticalement, car c'est le Yukon et le Mexique qui sont représentés au festival '65.

Les yeux brillants, les mouvements déterminés, l'oreille à pic, le "jeune" pasteur dirige ses brebis vers un succès inévitable. Malgré les retards, malgré les coeurs brisées, malgré les rhumes, malgré les découragements, le grand choeur vous charmera, vous médusera avec l'élixir vocal qui vous sera servi mardi soir.

Et que dire du Meneur? est-il de "notre" monde: que vient-il faire au Manitoba? Ah bon, il annonce. Mais surveillez-le, il annonce quoi, où, à quoi? Car il est vrai qu'on a déjà tout annoncé; à boire, à manger, à dormir. Alors de quoi s'agit-il? Il faut venir entendre et voir cet homme aux cheveux argentés, aux yeux expressifs, au visage souriant qui va vous éblouir, vous cajoler, et puis vous convaincre que . . . il faut entrer dans le "jeu".

Pour terminer notre veillée, nous allons chanter ensemble de vieux folklores que vous savez très bien, j'en suis sûr. Nous aurons comme d'habitude 1,475 voix disponibles au Playhouse, parmi lesquelles la voix de Son Exc. Mgr Antoine Hacault qui nous fait l'honneur et le plaisir de présider le festival '65.

Tous ensemble, d'un seul coeur et en choeur, faisons vibrer les racines mêmes de "notre" Manitoba.

A mardi soir.

Paul REGNIER, président.

Remarques préliminaires du président de l'AECFM à l'audience de la "B et B"

C'est M. Raymond Bernier, président général de l'Association d'Education, qui a présenté, mardi avant-midi, le mémoire de l'AECFM, devant les membres de la Commission Laurendeau-Dunton.

Il était accompagné de MM. Maurice Gauthier et Emile Pelletier, du Comité d'Administration, et Georges Forest, du Comité de la Vie française. La période des questions, sur les sujets habituels, s'est déroulée exclusivement en français.

(Le mémoire de l'A.I.L.F.M. a été présenté par M. Robert Painchaud, le R. F. F. Marion, C.S.V., et M. J. Desrosiers.)

Voici le texte des remarques préliminaires de M. Bernier:

Depuis l'envoi de notre mémoire, en juillet dernier, nous notons avec satisfaction les changements qui sont survenus depuis. Parmi les plus importants nous citons: le nouveau drapeau canadien, la nouvelle raison sociale d'Air-Canada et son personnel en voie de devenir plus bilingue, le poste de TV française CBWFT de Radio-Canada qui a augmenté sensiblement sa puissance et atteint maintenant la plupart des centres de langue française du Manitoba.

Il semble exister de la part du gouvernement fédéral un effort en vue de promouvoir le bilinguisme. Nos compatriotes de langue anglaise, de plus en plus, s'intéressent à la langue française et aux problèmes qui découlent du dualisme culturel.

Nous voudrions faire remarquer, en passant, que les appendices 1 et 2 ont été inclus comme référence, dans le but de permettre à ceux qui en auraient le désir, de connaître les points de vue de ces 2 auteurs, en tenant compte que les opinions émises ne représentent pas toujours nécessairement les vues de l'Association d'Education.

Mais il y a un point sur lequel nous voulons particulièrement attirer l'attention des membres de cette commission. L'on entend assez souvent dire, surtout en dehors du Québec, que selon la pensée réelle des Pères de la Confédération, seul dans Québec l'anglais et le français étaient langues officielles ainsi qu'au parlement d'Ottawa et qu'en dehors du Québec il n'existait, en droit, aucun dualisme de langue et de culture, aucune égalité de ce genre.

Or, dans le domaine des faits et de l'histoire, le Manitoba occupe une place unique au Canada. En effet, les habitants de la colonie de la Rivière Rouge (Assiniboia) avant 1870, dans la liste des droits qu'ils ont présentée au gouvernement canadien, ont posé comme conditions essentielles de l'entrée de la Colonie dans la Confédération, 2 conditions importantes: 1—la garantie d'un régime d'écoles confessionnelles; 2—et la garantie que l'anglais et le français seraient les 2 langues officielles.

Par la suite, le gouvernement d'Ottawa a incorporé ces 2 demandes dans l'Acte du Manitoba et le gouvernement Impérial l'a sanctionné. En 1871, la législature manitobaine établissait un régime d'écoles confessionnelles publiques dans la province et le français à l'égal de l'anglais étaient les 2 langues officielles.

Les mêmes autorités

Maintenant voici. Sans être homme de loi, il faut admettre que ce sont les mêmes Pères de la Confédération qui ont approuvé l'Acte du Manitoba. Ces hommes connaissaient parfaitement le véritable esprit de la Confédération. Et c'est dans ce même esprit qu'ils ont approuvé l'Acte du Manitoba, qui établissait dans la province cette dualité linguistique et culturelle.

Si cette requête avait été contraire à l'esprit de 1867, normalement, ils auraient certainement refusé d'approuver le nouvel Acte, surtout quand la loi sur ces 2 points étaient plus claire et plus précise que dans l'Acte de l'Amérique du Nord.

De plus, l'Acte du Manitoba a ceci de spécial, que son contenu et son inspiration sont venus du peuple lui-même et qu'il a reçu l'approbation de 3 gouvernements, le Gouvernement Provisoire de la Rivière Rouge, le Gouvernement Canadien et le Gouvernement Impérial. Rien de plus démocratique quant à cette procédure. Nous tenons à souligner ces faits parce que nous les croyons de nature à faciliter l'orientation du dialogue qui se poursuit actuellement dans notre pays.

Québec ne veut pas de querelle

QUEBEC — Le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a déclaré, quelques heures seulement avant de s'envoler pour l'Europe où il doit amorcer des négociations en vue de conclure de nouvelles ententes culturelles avec la France, que le Québec ne veut pas provoquer de querelle avec Ottawa à ce sujet.

Répondant aux questions de M. Daniel Johnson, il a dit qu'au cours d'une conférence de presse, il avait eu "à répondre à la question la plus délicate qu'on m'ait posée depuis que je suis ministre".

Monique Miville-Deschênes, "troubadour du XXe siècle"

Invitée par l'Association Québec - Manitoba, Monique Miville-Deschênes présentait, lundi soir, un récital auquel le public franco-manitobain applaudissait chaleureusement. En effet, l'auditoire vibrait avec une étonnante réceptivité au répertoire de chansons de Monique Miville-Deschênes. Il se dégageait de son tour de chant un climat de fraîcheur, de simplicité et de poésie et le choix de ses chansons répondait aux goûts les plus simples comme aux désirs les plus exigeants d'un auditoire tel que celui-ci. Les Canadiens en général ne goûtent pas tellement les poètes. Mais les chansonniers - poètes comme Monique Deschênes et d'autres semblent bien gagner la faveur du public. En effet, les chansonniers peuvent très bien être reconnus aujourd'hui comme de véritables troubadours du XXe siècle. Ils font découvrir aux gens les valeurs gratuites plus ou moins oubliées dans un monde où le tapage et l'accélération sont de rigueur.

Monique Miville - Deschênes a une belle voix, une voix d'une sympathique dignité et d'une très grande intériorité. Une voix qui donne à l'amour, comme dans "Vos amours" . . . "Pour t'aimer", à la liberté, comme dans "Jérôme", à la nature, comme dans "Hallali" et "Je suis de cèdre", à la vie, comme dans son monologue "Les hommes techniques", à la mort, comme dans "Peine de mort" des proportions humaines réflétant bien les aspirations du monde d'ajourd'hui. Monique Deschênes s'accompagne elle - même à la guitare et les accords qu'elle en tire sont dépouillés, ce qui permet à sa voix de s'exprimer librement. En plus de créer les paroles de ses chansons, Monique en écrit également la musique. Ce sont des airs simples dont les lignes mélodiques sont exprimées avec beaucoup de fraicheur. Disons, toutefois, que les mélodies de ses chansons, bien qu'attachantes et agréables à écouter, n'ont pas l'originalité - ingénue de sa poésie.

Une boite à chanson ou un théâtre rond ou ovale rendrait davantage justice au style d'un tel spectacle. Cela créerait une atmosphère d'intimité plus favorable à l'artiste comme aux spectateurs, que le théâtre d'un pensionnat peut difficilement donner. Bien que Monique Miville-Deschênes ait merveillement présenté son tour de chant, il faudrait noter qu'un programme de la soirée eût été apprécié par le public présent.

Il semble que l'assistance aurait vibré encore plus si le chansonnier lui avait demandé sa participation dans certaines chansons de son répertoire.

Malgré ces quelques petits inconvénients techniques, il demeure que la soirée du 17 mai fut des plus appréciées.

Nous espérons que l'Association Québec-Manitoba nous offrira encore des récitals de cette qualité, des récitals qui nous font oublier, ne serait-ce que quelques instants, que nous vivons dans un milieu où l'impact américain est très fort.

Le calendrier de la quatrième session

ROME (CCC) — Le calendrier des discussions et des votes de la quatrième et dernière session du Concile "Vatican II', qui s'ouvrira le 14 septembre prochain a été arrêté dans ses grandes lignes par la Commission de coordination, qui s'est réunie la semaine dernière sous la présidence du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat.'

La Commission a examiné tout particulièrement les textes du schéma XIII, sur l'Eglise et le monde moderne, et du schéma sur les missions, ayant subi une refonte complète à la demande de l'Assemblée. Ils seront soumis à la discussion des Pères conciliaires lors de la quatrième session.

Deux autres textes ont retenu l'attention et l'intérêt des membres de la Commission. Il s'agit de ceux sur la liberté religieuse et sur les prêtres qui ont été également remaniés après les discussions de la troisième session. En outre, l'Assemblée conciliaire sera appelée à voter les amendements éventuellement proposés pour les schémas sur l'apostolat des laïcs et sur la Révélation.

Cinq autres textes seront seulement votés dans la version élaborée, en tenant compte des amendements formulés au cours de la dernière session. Ce sont ceux sur les évêques, les religieux, la formation du clergé, l'éducation chrétienne, les rapports de l'Eglise avec les religions non chrétiennes.

Ce dernier texte est encore soumis au travail de mise au point du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, qui est le seul organisme siégeant encore. Toutes les autres Commissions et Sous-Commissions ont achevé leur tâche au cours des sessions de travail qui se sont tenues à des périodes différentes entre janvier et le début du mois de mai.

D'autre part, Mgr Jan Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, a visité récemment les chefs des Eglises orientales séparées de Rome pour recueillir leurs avis au sujet du texte concernant les non-chrétiens, appelé autrefois déclaration sur les juifs. On pense, toutefois, que le texte approuvé par l'assemblée conciliaire, lors de la troisième session, ne subira pas de modifications radicales.

Ceux qui font du bien ne font pas assez de bruit

MONTREAL — "Il y a dans notre milieu de petits groupes qui tout en ne représentant que peu de gens, font comme si leurs effectifs étaient nombreux, sont partout, prennent position sur diverses questions. Ils sont une minorité, mais ils ont l'audace. Ils profitent d'un climat social qui revendique la liberté de parole". C'est ce que déclarait samedi soir dernier, à la salle St-Sulpice de l'église Notre-Dame, le cardinal Paul-Emile Léger.

Il ajoutait que bien des petits groupes, tel celui auquel il s'adressait, le Service d'Orientation des Foyers (SOF), se taisaient par ailleurs. Il les a exhortés à n'être point trop modestes. Citant l'adage qui veut que le bien ne fasse pas de bruit, le cardinal a demandé si c'était une raison pour que seul le mal en fasse. "Nous devons prendre la place que la Providence nous a assignée. Nous ne devons pas craindre de proclamer devant tous les besoins de la famille moderne et affirmer surtout les principes sur lesquels la famille doit s'appuyer pour réussir". Et de poursuivre en disant que dans la vie, il fallait revenir "aux grandes lois providentielles.

"L'action continue de Dieu," dit-il, "se manifeste par une progression lente, sûre, efficace.

Toronto, la métropole des Canadiens anglais

TORONTO — Le ministre du Commerce, M. Sharp, a déclaré que Toronto doit assumer une plus grande responsabilité comme centre métropolitain des Canadiens d'expression anglaise, tout comme Montréal le fait pour les Canadiens d'expression française.

Le Canada étant composé de deux sociétés, dit-il, il y existera toujours deux grands centres d'influence.

Quatre-vingt jeunes de St-Léon participent à un marchoton

Une idée alléchante et un organisateur dynamique, voilà tout ce qu'il faut pour transformer le dimanche après-midi d'un petit village en une amusante journée de loisirs pour tout le monde.

Ainsi dimanche dernier, presque toute la paroisse de St-Léon participait ou assistait à son deuxième marchoton annuel, organisé et animé par son vaillant curé, l'abbé R. Prescot.

Pas moins de 80 jeunes, soit environ le cinquième de la paroisse prirent part à la marche. Les plus vigoureux faisaient celle de 18 milles, les autres, un peu plus nombreux, ne faisant que la moitié du trajet qui consistait à parcourir la route du village de St-Léon à la route provinciale no 3. Vers 2 h. donc, les plus courageux partaient du village vers le sud façant un vent agaçant et une poussière que les nombreuses voitures de spectateurs sympathiques n'aidaient pas à abattre. Un autobus amenait l'autre partie du régiment à la route no. 3 pour les laisser revenir "pedibus cum jambis".

La formation du départ ne tarda pas à s'effriter, des vétérans du marchoton de CKSB prenant tôt les devants dans la marche-course. C'est ainsi qu'une heure après le départ toute la route était parsemée de groupes ou de solitaires qui apparaissaient quelques secondes à la tête des collines pour ensuite disparaitre à l'horizon. Les nombreux spectateurs, installés dans leur petit estrade motorisé et à siège bourré (!), faisaient la navette, multipliant les offres de secours, de liqueur et . . . d'encouragement. Peu cependant acceptaient d'embarquer, car des prix étaient offerts à tous ceux qui achevaient la marche. Un couple de parents particulièrement occupé fut M. et Mme Bernard Martel dont neuf des enfants prenaient part au marchoton.

Le centre de réception commença à fonctionner vers les 4 heures et durant deux heures et demie arrivèrent les apprentis "Alexis Trotteur" dont les âges variaient de 6 à 37 ans. Presque tous étaient toutefois des écoliers et les quelques jeunes papas dans la vingtaine, Raymond et Bertrand Labossière, avaient une allure de vétérans.

Quelques vedettes du marchoton furent les suivants: Claude Martel arriva premier dans la marche de 18 milles, ne dépassant que par quelques pieds ses compagnons, Marcel Talbot, Donald Labossière et Gilles Martel. Ils accomplirent les 18 milles en trois heures, une allure remarquable. Claude Labossière arriva premier dans la marche de 9 milles. Parmi les filles qui firent la marche de 18 milles, les premières furent Lucille Tremblay et Maureen Lafrenière. La cadette du marchoton fut une petite fille de 6 ans, Eva Labossière, qui marcha les neuf milles.

Après un souper champêtre, ceux qui avaient encore des calories à dépenser, et il s'en trouva une cinquantaine, se lancèrent en un tournoi de balle molle qui acheva d'éreinter les mollets; les comptes de 15 à 14, 18 à 13, etc., capitonnaient le marchoton d'un marathon.

Après une telle journée, les marchands de chaussures et de liniment sont assurés d'un peu de clientèle, mais le principal bénéficiaire fut sûrement toute la population paroissiale ellemême qui retrouve esprit de jeunesse et vigueur en remettant en vedette le plus vieux loisir du monde sous le nom neuf de marchoton.

Deux Canadiens sont candidats à la béatification

CITE DU VATICAN (N.C.-W.C.) — La congrégation des rites est à reviser les écrits des dix candidats à la béatification, qui viennent de six pays différents, dont deux du Canada.

Les deux Canadiens considérés par les études de la Congrégation sont le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., qui naquit à Oka en 1862, et la Rév. Mère Marie - de - Ste-Cécile-de-Rome (Dina Bélanger), née à Québec en 1897.

Le Père Charlebois entra chez les Oblats de Marie Immaculée en 1882 et était ordonné prêtre en 1887. De 1903 à 1910, il fut supérieur du collège St-Michel à Toronto, et en 1910, il était consacré évêque et nommé vicaire apostolique de Keewatin au Manitoba. Après une vie active de missionnaire, il mourut à Le Pas, Man., le 20 novembre 1933.

La ville de St-Boniface envoie 19 garçons et filles de St-Boniface qui sont membres des patrouilles scolaires, et 5 autres de St-Vital, au 5e ralliement annuel des Patrouilles scolaires, à Ottawa, les 21 et 22 mai. Ci-dessus l'on voit le groupe complet: de gauche à droite, première rangée, Maureen Reynolds, Liz Fraser, Debbie Kondwalchuk, Brenda Irwin et Bonnie MacDonald; deuxième rangée, Robert Poirier, Wayne Purvis, Pierre Bonneville, Darryl Bishop, Ronald Godin et Alan Dyer; troisième rangée, Randy Reichardt, Robert Deniset, Bill Amundsen, Scott Riddick, Russell St-Germain, Grand Daman et Ron Nordal; quatrième rangée, Donald Luby, Brian McMillan, Gary Shaugnessy, Paul Farnon, Raymond Ledoyen et Henry Phillips; cinquième rangée, S. H. le maire Joseph-P. Guay, le constable G. B. Evans et Mme Evans, et le chef de police W. Russell.
(Cliché Free Press)

Chronique des Clercs-Servants de la basilique-cathédrale

Aujourd'hui, le ton de la chronique change un peu. Parfois, beaucoup de gens lèvent le nez devant la chronique des clercs-servants, c'est pourquoi, nous voulons aujourd'hui présenter les plus grands qui, entre nous, sont admirables. Il se peut aussi que des lecteurs aient mal interprété certaines taquineries qui, sans méchanceté de la part du chroniqueur, aient pu blesser. Nous sommes assurés que déjà nos lecteurs ont oublié des allusions qui ont pu induire en erreur.

Dans le langage populaire de nos jours, Parc Provencher (malheureusement) veut dire endroit malsain. Nous partageons cette opinion: Malsain après neuf heures du soir. Nous affirmons qu'aucun de nos gars est un habitué de ce parc. La réputation de nos gars est comme la prunelle de nos yeux, et qui oserait la salir, nous blesserait durement et nous obligerait à intervenir publiquement pour la défendre.

Nous voulons ici remercier sincèrement les parents qui nous secondent admirablement et qui nous aident à faire de leurs gars des hommes qui n'auront pas à craindre de faire face aux problèmes que le monde peut, aujourd'hui, leur présenter.

Il est si rare de nos jours de se sentir épauler par les parents dans le travail que nous voulons accomplir avec leurs jeunes. Chez nous, cette collaboration est admirable. Evidemment nous n'avons pas de comité de parents pour préparer les parties de cartes, les bingos ou la vente de cartes de Noël. Mais, ce que nous avons et admirons, c'est la confiance des parents et cette confiance nous récompense démesurément, et c'est de cette confiance que nous les remercions.

Ceci dit, il nous faut passer à la présentation de chacun de nos gars, tous chefs d'équipes:

Hubert Gauthier, 18 ans, dévoué, très fort sur la coopération; Paul Leblanc personnifie le PEP, son idéal: devenir président de Dills, Inc.; Gilles Bomin travaille depuis assez longtemps dans l'ombre; Roger Auger, l'enfant prodigue, félicitations; Gérald Carrière, timide, mais toujours là; Bernard Guénette, artiste sans reproche, philosophe à ses heures, à conseiller: autant de gestes pépant que de paroles pépantes; Maurice Auger, beaucoup de travail, mais le moins d'effort possible, toujours là, Raymond Gauthier regrette de n'avoir que deux mains pour tout faire . . . et parfois de n'avoir que deux pieds à mettre dans les plats; Raymond Poirier, timide, mais pas devant ses responsabilités, un sourire effacé, aime beaucoup le baseball; Richard Joyal rêve d'un piano dans le local, voudrait gagner au ping-pong, magnifique collaborateur; Roger Carrière voudrait donc comprendre les maths, travaille sans relâche pour son équipe; Aimé Muller, charmeur, fidèle, rêve d'être champion en tout . . . même aux échecs; Denis Muller, habituellement, ne se laisse pas dépéper facilement, travaille bien avec n'importe qui; Guy Carrière, toujours là, mais pas trop vite . . . "Rien ne sert de courir, il faut partir à point"; Maurice Gay, bon joueur, bon perdant, toujours prêt; Richard Bérubé, le benjamin, mais pas le moindre, Beatles et Beethoven se partagent son goût, magnifique esprit.

Voilà nos gars. Une image pas très significative, mais voyez-les à l'oeuvre, le 30 mai prochain, au bazar organisé par eux pour les jeunes de 1 à 99 ans.

LA DIRECTION.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Déjà une autre année colombienne touche à sa fin. En regardant les progrès sensibles que notre conseil a accomplis au cours de cette dernière année sous l'égide très habile de notre Grand Chevalier et de son exécutif tout entier, remercions la Divine Providence d'avoir conduit à bonne fin notre barque. Ne manquons pas d'implorer la sagesse de l'Esprit-Saint afin que le choix du nouvel exécutif soit toujours à la hauteur de la situation.

Il est opportun de vous rappeler que le 21 mai au soir verra les débuts du Congrès annuel du Conseil d'Etat qui se terminera le 23; songez au banquet du 22 au soir. Nous comptons sur une assistance des plus nombreuses à ces séances, le résultat final dépendra en majeure partie de l'enthousiasme et de l'appui que chacun d'entre nous y contribuera.

Nos comités de part et d'autres, font un travail gigantesque, notre avocat mérite mention honorable, sans jamais fléchir ni quitter la partie, il sait toujours rendre son verdict de manière irrévocable, il serait donc propice de retenir ses services pour plusieurs années à venir.

Nous possédons dans les rangs de notre conseil bon nombre de jeunes talents qu'il faudra bientôt exploiter; un tien, se dit-on, vaut mieux que deux tu l'auras; mettons à l'oeuvre ces chefs de demain avant qu'il ne soit trop tard.

Il ne faudra pas que la nouvelle chaise du G.C. lui devienne confortable au point de l'assujettir à des oublis d'étiquette quasi impardonnables. Si de nécessité, notre conférencier doit s'absenter, que le choix de son remplaçant soit à la hauteur de la situation. Nous avons la ferme assurance que le détenteur de la bourse ne saura ébranler les convictions de nos syndics avertis. L'austère et consciencieux cérémoniaire en est encore à ses tout premiers pas dans la Chevalerie, son travail acharné peut passer inaperçu, il saura vite se tailler une place enviable dans nos rangs.

Redoublons d'effort et donnons un bon coup d'épaule à nos activités colombiennes avant d'entrer dans l'ère des vacances.

Après-Tout.

REMERCIEMENTS

Un merci sincère aux responsables du grand succès de la partie de cartes du 2 mai en l'honneur des RR. PP. Roland Prescott et Raymond Bourque, Pères Blancs, missionnaires en Afrique. La soirée rapporta la jolie somme de $406.80.

Nouveaux services psychiatriques de l'hôpital Miséricorde

La direction de l'hôpital de la Miséricorde est heureuse d'annoncer que des démarches ont été conclues avantageusement avec le Département de la Santé et chacune des divisions provinciales de la Santé en vue de former un plan mutuel de coopération concernant la visite à domicile des patients requérant des soins psychiatriques.

Les avantages de ce plan qui, au début, avait un caractère privé seront maintenant offerts aux patients du département de psychiatrie, en convalescence dans leur foyer. On espère que ces démarches contribueront à combler une lacune dans le domaine de la santé qui existait entre les hôpitaux et le foyer du convalescent. Le plan a déjà été mis en vigueur par notre personnel de psychiatrie, de concours avec le médecin privé du patient et l'officier de santé.

"Sens international et solidarité humaine" au congrès de l'ACELF

QUEBEC (CCC) — L'Association canadienne des éducateurs de langue française tiendra son XVIIIe Congrès du 16 au 21 août 1965, à l'hôtel Nova Scotian, Halifax, N.-E. Le thème est: "Sens international et solidarité humaine".

Si le choix de ce thème est une collaboration de l'ACELF à l'UNESCO qui a proclamé "année de coopération internationale", l'année 1965, ce motif ne peut être dissocié d'un autre ordre à la fois humanitaire et social. L'idée d'une connaissance réciproque du caractère ethnique et du statut social des peuples, d'une compréhension et d'une entente cordiale entre les nations d'un mouvement de véritable solidarité humaine n'est pas étrangère à l'option prise par les dirigeants de l'ACELF.

Le XVIIIe Congrès de l'ACELF sera un grand congrès par le nombre et la qualité des organismes qui y seront représentés, par l'ambiance que préparent le Comité local d'organisation et les autorités civiles et scolaires de la Nouvelle-Ecosse, par l'importance du thème des études, de la procédure nouvelle adoptée pour assurer le travail des commissions, par les invités d'honneur d'expressions française et anglaise.

Parmi les conférenciers, on entendra: l'honorable Lester D. Pearson, deux fois récipiendaire du Prix Nobel de la Paix, M. Paul Tremblay, représentant du Canada auprès des Nations Unies, M. Charles Habib Malik, ancien président de l'assemblée générale des Nations Unies, etc.

Sts-Martyrs-Canadiens

Confirmation et visite pastorale

A l'occasion de sa visite pastorale et de la confirmation des enfants, le vendredi 14 mai, Son Exc. Mgr A. Hacault fut chaleureusement accueilli dans la paroisse par une très belle assistance. Tous participèrent aux cérémonies de façon bien édifiante. Remerciements tout particuliers aux personnes qui ont aidé à préparer des enfants pour cette occasion. Cette année il y avait 53 confirmands, soit 16 de plus que l'an dernier.

Guides et Jeannettes

Le mercredi soir 19 mai, en la salle paroissiale, eut lieu la cérémonie de la Montée des aspirantes au Jeannettisme.

Baptêmes

Lise-Marie, fille de Roméo Champagne et d'Annette Cinq-Mars.

Marc-Napoléon-Joseph, fils de Placide Châtelain et de Cécile Lafrenière.

Remerciements

Le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques désire remercier la section paroissiale des Sts-Martyrs-Canadiens pour la magnifique réception du dimanche 16 mai, à l'occasion de la réunion préliminaire du congrès diocésain qui aura lieu le jeudi 10 juin à Letellier. Les représentantes de la section paroissiale à ce congrès seront Mmes M. Dumaine, Claude Couture et Louis Aubry.

Nouveaux objets

L'on aura sans doute remarqué et admiré le nouveau bénitier et les fonts baptismaux à l'arrière de l'église. En céramique qui s'harmonise bien avec l'autel et la sainte table, ces objets complètent l'aspect original de l'intérieur de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens.

Pèlerinage annuel de la Légion de Marie à Notre-Dame du Laus

Les membres actifs de la Légion de Marie, Curia Notre-Dame des Prairies, invitent tous les légionnaires de Marie, actifs et auxiliaires, ainsi que leurs amis, à les accompagner dans leur pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame du Laus, à Powerview, le dimanche 30 mai.

Des autobus seront à la disposition des pèlerins qui auront retenu leur place avant le 25 mai. Le coût du voyage est minime, soit $1.50 par personne et le départ s'effectuera du gymnase Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à 10 h. a.m. précises.

Le programme se déroulera comme suit: dîner à l'arrivée (on pourra acheter son lunch sur les lieux), visite des alentours si on le désire; à 2 h., exercices du pèlerinage; à 3 h., arrivée de Son Excellence, procession; à 4 h., messe solennelle, suivie du souper à la salle paroissiale.

Les personnes intéressées pourront retenir leur place en s'adressant à Mmes Bergeron, Gendron ou Backeland en signalant: 233-4727, 233-6419 ou 233-1631.

Bienvenue à tous.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"La Saison d'amour"

Le dimanche 23 mai, à 9 h. du soir, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente "La Saison d'amour", soirée musicale mettant en vedette "la voix d'or du music-hall français: Mathé Altéry.

A sa descente d'avion, vers 4 h. 15 le mardi 4 mai, Mathé Altéry a été accueillie par les représentants officiels de Radio-Canada, d'Air-Canada et par la presse. Après les formalités d'usage, douane, passeport et vaccin, Mathé est apparue dans la grande salle "Confédération" de l'aérogare. Grande, svelte, blonde, très élégante dans une petite robe de lainage beige, la belle chanteuse portait aux poignets des bracelets d'or chargés de Breloques. Elle agitait ces bijoux en riant et déclarait aux journalistes: "Je suis affreusement superstitieuse!". On savait déjà que le chiffre 13 est synonyme de chance pour Mathé. Elle enregistre presque toujours 13 chansons par microsillon. Mais, comme elle le dit elle-même: "Il n'y a pas seulement une question de superstition là-dedans. Il y a aussi une raison technique: le minutage se règle beaucoup mieux avec treize chansons qu'avec douze ou, à plus forte raison, quatorze. Quant à moi, je suis très contente que la technique s'accorde avec ma petite superstition".

Charmante, très détendue, ayant un mot aimable pour chacun des invités, Mathé Altéry n'a pas du tout l'air d'une passagère de DC-8 qui arrive en droite ligne de Paris, après cinq heures trente de vol et un obligato de douane, de passeport et de vaccin. Normalement, elle devrait n'avoir qu'une idée: gagner son hôtel en vitesse pour "se faire une beauté", dîner et se rendre à une seconde conférence de presse, au bureau du réalisateur Pierre Morin, cette fois. Mais Mathé Altéry est la gentillesse même. Tous ceux qui avaient travaillé avec elle lors de la célèbre émission "Les Trois valses", en 1960, n'ont que des éloges à faire sur son amabilité, sa patience, sa simplicité. Mathé n'a pas changé. Elle est toujours aussi parfaite femme du monde que brillante cantatrice.

Venue expressément à Montréal pour jouer "La Saison d'amour", Mathé Altéry a expliqué aux journalistes ce que serait cette émission, réalisée par Pierre Morin, assisté de Pauline Paré: "La Saison d'amour, c'est évidemment le printemps. Sur ce thème, je chanterai des chansons de trois époques différentes de la musique légère: l'époque 1900, celle des grandes opérettes et, enfin, celle des comédies musicales. J'aurai comme compagnons de scène trois artistes canadiens bien connus: Gabriel Gascon, Yoland Guérard et Aimé Major. Je chanterai, seule ou avec ces messieurs: 'La Saison d'amour', extraite des 'Trois Valses'; 'Rose-mousse' et 'Fascination', 'Si tu le veux', 'Roses de Picardie', 'Ah, c'qu'on s'aimait', 'Malgré tes serments' et 'Reviens', toutes des chansons de la belle époque. Dans la partie de l'émission consacrée à l'opérette, je chanterai 'L'Heure exquise' extraite de 'La Veuve joyeuse'; 'Bonheur, n'est-ce pas toi' du 'Comte de Luxembourg' et 'Rêve de valse'. Enfin, parmi les mélodies choisies pour illustrer la comédie musicale, je chanterai 'L'amour viendra' et 'J'aurais voulu danser', tiré de 'My Fair Lady'. Nous terminerons en faisant un bref rappel des plus belles mélodies au programme".

Tous les mélomanes qui admirent Mathé Altéry seront ravis de la retrouver au petit écran le dimanche 23 mai. Tout le monde a gardé le plus beau souvenir de sa magnifique interprétation du triple rôle dans "Les Trois Valses". Ceux qui l'entendent sur disque ne se lassent pas d'elle. Ils apprécieront donc, une fois de plus, la richesse de sa voix et le naturel de son jeu. On sait que Mathé Altéry a doublé le film "My Fair Lady". Les cinéphiles qui ont vu la réalisation américaine ne voudront pas manquer de revoir le film en français, pour entendre la voix splendide de Mathé Altéry.

Outre les noms de Pierre Morin et Pauline Paré à la réalisation, on verra, au générique de cette émission: texte, René Hormier-Roy; chorégraphie, Michel Conte; arrangements musicaux, Neil Chotem et Edmund Assaly; direction musicale, Neil Chotem; maquillages et coiffures, Jacques Lafleur; costumes, Fernand Rainville; décors, Charles Playfair; prise de son, Philippe Robillard; éclairage, Yves d'Allaire, et direction technique, Léon Baldwin.

Nos longs métrages

Samedi 22 mai, à 8 h. 30: "Pain, amour et ainsi soit-il", et à 10 h. 30: "Les Baisers".

Dimanche 23 mai, à 10 h. 30: "Le Grand Chantage".

Lundi 24 mai, à 10 h. 30: "La Fille de Palerme".

Mardi 25 mai, à 10 h. 30: "Monsieur Ripois".

Mercredi 26 mai, à 10 h. 30: "Deux hommes dans Manhattan".

Jeudi 27 mai, à 10 h. 30: "Lulu Belle".

Vendredi 28 mai, à 8 h. 30: "Une grosse tête", et à 11 h. 30: "Les Sorcières de Salem".

Au poste CBWFT

SAMEDI 22 MAI
5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roman de la Science
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Billet de faveur: "Pain, amour et ainsi soit-il"
10.00—Votre choix
10.30—Cinéma: "Les Baisers"

DIMANCHE 23 MAI
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les Insolences d'une caméra
9.00—La Saison d'amour
10.00—La Base d'aviation de Cold Lake
10.30—Cinéma: "Le Grand Chantage"

LUNDI 24 MAI
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La Fille de Palerme"

MARDI 25 MAI
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Gérard Philipe: "Monsieur Ripois"

MERCREDI 26 MAI
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Deux hommes dans Manhattan"

JEUDI 27 MAI
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—Panique
9.00—Pleins feux
10.00—Cartes sur table
10.30—Cinéma: "Lulu Belle"

VENDREDI 28 MAI
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Court métrage
8.30—Cinéma international: "Une grosse tête"
10.15—Grands voyages
10.30—Les couche-tard
11.30—Cinéma: "Les Sorcières de Salem"



FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 22 mai

8 h. 30 — **Pain, amour, ainsi soit-il:** It. 1955. Comédie de D. Risi avec Vittorio de Sica et Sophia Loren. — Un militaire en retraite se laisse séduire par une jeune marchande de poissons. — Superficiel. Manque de finesse. Interprétation moyenne. — Recherche d'effets suggestifs. **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Les baisers: Fr. It.** 1963. Film à sketches de B. T. Michel, C. L. Bitsch, B. Tavernier et J.-F. Hauduroy. — Cinq sketches axés sur le thème du baiser. — Soigné. Photo excellente. Interprètes bien dirigés. — Amour libre. Amoralité totale. **Inacceptable.**

Dimanche 23 mai

10 h. 30 — **Le grand chantage:** E.-U. 1956. Drame d'A. Mackendrick avec Burt Lancaster et Tony Curtis. — Un journaliste sadique se plaît à salir la réputation des gens. — Forte consistance dramatique. Technique habile. Interprétation juste. — Bassesse morale, cynisme, chantage. **Adultes, des réserves.**

Lundi 24 mai

10 h. 30 — **La fille de Palerme:** It. 1952. Mélodrame de S. Corbucci avec Silvana Pampanini et Folco Lulli. — Une prostituée sème le trouble dans un village de pêcheurs. — Ennuyeux. Médiocre. — Immoral. Sensualité prononcée. **Déconseillé.**

Mardi 25 mai

10 h. 30 — **Monsieur Ripois:** Fr. G.-B. 1954. Comédie psychologique de R. Clément avec Gérard Philipe et Joan Greenwood. — La vie amoureuse d'un Français qui végète à Londres. — Grande virtuosité technique. Mélange heureux de satire et de drame. Gérard Philipe remarquable. — Héros immoral. Scènes sensuelles. **Adultes, de nettes réserves.**

Mercredi 26 mai

10 h. 30 — **Deux hommes dans Manhattan:** Fr. 1959. Drame de J.-P. Melville avec Pierre Grasset et Christiane Eudes. — Un journaliste enquête à New York sur la disparition d'un délégué de l'O.N.U. — Décors habilement exploités. Bonne interprétation. — Tendance positive. Situations immorales. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 27 mai

10 h. 30 — **Lulu belle:** E.-U. 1948. Drame de L. Fenton avec Dorothy Lamour et George Montgomery. — Un homme abandonne sa carrière pour épouser une chanteuse. — Pauvre. Interprétation assez faible. — Liaisons. Divorce. Abjections. **Déconseillé.**

Vendredi 28 mai

8 h. 30 — **Une grosse tête:** Fr. 1961. Comédie de moeurs de C. de Givray avec Eddie Constantine et Georges Poujouly. — Malgré de nombreuses oppositions, deux amis font un succès de leur entreprise. — Heureuses trouvailles. Mélange de genres. Bons interprètes. — Conception immorale de la vie atténuée par le climat d'invraisemblance. — **Adultes, des réserves.**

10 h. 30 — **Les sorcières de Salem:** Fr. All. 1956. Drame de R. Rouleau avec Yves Montand et Simone Signoret. — Dans une ville où règne un étroit puritanisme, un pasteur fanatique déclare la chasse aux sorcières. — Drame prenant. Merveilleuse photographie. Interprétation de classe. — Valeurs chrétiennes. Tendances sociales et religieuses ambiguës. **Adultes, des réserves.**

Dans le style de "Chez Miville"

Ode aux banlieusards

Je suis un banlieusard
Je vous le dis sans fard.
Matin et soir, je fais la navette,
Entre le bureau et ma maisonnette,
A plusieurs milles l'un de l'autre.
Dans la boue de ma rue, je me vautre.
Car les égouts ne sont pas posés.
En demander paraît fort usé.

Après deux ans de résidence
Je désespère qu'on fasse diligence.
J'habite l'arière des Snobinets
Aux arbres maigrelets
Et loin de tout.
Mes voisins n'y promènent que des toutous.
Au temps de ma sage jeunesse,
J'occupais avec allégresse
Un modeste logis
Où fusaient force ris.
Où de toutes les commodités,

J'avais les facilités.
A l'étage inférieur un magasin de tabac
Et des amis en veux-tu en voilà!
Sans nulle façon,
Je m'accoudais à mon balcon
Pour voir passer les gens
Qui comme moi, alors n'avaient pas d'argent.
Mais dans ce quartier excentrique,
Je me désâme comme une brique.

J'ai perdu mon beau teint vermeil
A cause de nuits sans sommeil.
Dame, je ne fais que signer des chèques
Pour rencontrer mes hypotèhques!
J'aspire au jour où je pourrai vendre
Avant d'être obligé de me pendre,
Parce qu'un jour j'ai rêvé d'avoir à la campagne
Un petit château en Espagne!

Maurice HUOT.

Mme Giordani fait ressortir le caractère profondément humain de l'oeuvre de Picasso

(suite)

Le surréalisme

C'est durant l'été 1921, avec son immense tableau "Les trois musiciens masqués", que Picasso parvient à l'apogée de son aventure cubiste. Puis il devient de plus en plus "le maître du portrait". A plusieurs reprises, il peint son fils, Paolo, des amis intimes, des femmes qui ont joué un rôle dans sa vie. C'est ainsi qu'en 1923 il peint son ami, le peintre espagnol Salvado, les tons délicats de la couleur de ce portrait nous ramenant à la période rose de 1905.

Vers le même temps, homme si sensible aux courants spirituels de l'époque, Picasso rencontre André Breton qui a lancé le manifeste surréaliste, il devient l'ami intime du poète surréaliste Paul Eluard, et donc il s'essaie lui-même dans des poésies de ce genre. Des formes fantastiques, comme on les trouve dans le subconscient de l'homme, affluent dès lors dans ses peintures. Ce sont des figures fortement schématisées, faiblement colorées, qui se dressent, absurdes et cocasses, dans un espace sans profondeur.

Mais voilà, il a maintenant 50 ans. La période de lutte semble terminée. Sa position est assurée. Il achète un domaine, le château de Boisgeloup, près de Gisors, où il peut enfin rassembler son énorme production. L'étranger, Espagnol, a pris racine en terre de France. Le bohème du Bateau-Lavoir est devenu châtelain. Et son art atteint une nouvelle étape en 1932 quand Marie-Thérèse Walter entre dans sa vie. De toutes les peintures de cette époque, Picasso dit lui-même que son chef-d'oeuvre c'est "la fille devant un miroir". Il y a là une métamorphose de la jeune fille (Marie-Thérèse Walter) et de son image dans le miroir qui conduit à une interprétation poétique ou symbolique du tableau, ce qui est assez rare chez Picasso à cette époque. Cette juxtaposition des deux images peut de fait recevoir diverses interprétations: la jeunesse faisant face à la vieillesse, la vie à la mort.

Moments de crise

Les tracas de la vie viennent alors absorber l'artiste tout entier et le jeter dans la crise la plus grave qu'il ait dû subir dans sa carrière. Marie-Thérèse Walter attend un enfant, Mme Picasso quitte le domicile conjugal, il reste donc seul. Il ne monte plus à son atelier. La seule vue des tableaux et dessins l'exaspère, car chacun lui rappelle quelque chose de ce passé tout récent, et chacun de ses souvenirs le chagrine. Les troubles de sa vie privée ont ébranlé en lui les grandes certitudes artistiques. Il cesse brusquement de peindre, pendant deux longues années.

Pendant ce temps, deux grandes expositions à Paris obtiennent un énorme succès et la curiosité du public est plus que jamais attirée vers Picasso qui, désemparé, s'enfuit à la Côte d'Azur où il vit sous le nom de Pablo Ruiz, faisant de la poésie et même du chant. C'est alors que la guerre civile éclate en Espagne et le touche profondément. La lutte de son peuple pour la liberté éveille en lui le sens de la solidarité, rompt le cercle de son isolement. Il recommence donc à travailler, le goût du travail lui revenant en même temps que la colère et l'angoisse avec lesquelles il suit la fortune incertaine de la guerre en Espagne. "Les artistes, a-t-il dit lui-même, qui vivent et travaillent avec les valeurs spirituelles ne peuvent pas, ne doivent pas rester indifférents en face d'un conflit dont l'enjeu sont les plus hautes valeurs de l'humanité, de la civilisation".

Le grand chef-d'oeuvre

En janvier 1937, le gouvernement républicain en exil demande à Picasso de décorer un mur du pavillon espagnol à l'exposition internationale qui se prépare à Paris. De fait il fallut un bouleversement puissant pour éveiller son esprit créateur. Or, le 28 avril 1937, la ville de Guernica est détruite par les bombardements allemands, les victimes sont des femmes et des enfants qu'une mort atroce a surpris, c'est le premier massacre d'innocents de notre temps. Cette nouvelle bouleversa Picasso qui se met immédiatement au travail et entreprend la grande composition qu'il appellera "Guernica".

Exposée en juin 1937, "Guernica" a subi les interprétations les plus diverses et les plus contradictoires. On reprocha surtout à Picasso de s'être exprimé dans un idiome intellectuel et sophistiqué, inaccessible à la compréhension de l'homme moyen. On lui reprocha aussi d'avoir employé un symbolisme hermétique, au lieu de représenter l'événement lui-même. Mais en fait Picasso n'a pas voulu peindre les atrocités de Guernica. C'est justement l'absence même de l'élément narratif qui fait de ce tableau une oeuvre "actuelle". Ce n'est pas l'horreur d'une seule nuit, la destruction d'une seule petite ville que Picasso a peintes, mais toutes les Guernica à venir dans le monde. (Mme Giordani détailla longuement les richesses de ce tableau qui contient le premier caractère de l'art moderne, selon Malraux: celui de ne pas raconter.)

Peu après, au moment même où une grande exposition rétrospective des oeuvres de Picasso doit s'ouvrir au Musée de l'Art Moderne de NewYork, l'Europe est plongée dans la deuxième guerre mondiale. En cette même année, la mère de Picasso meurt à Barcelone. La position politique qu'il a prise l'empêche de se rendre à son chevet. Profondément ébranlé par ce deuil et par la guerre, l'artiste se retire à Antibes où il travaille avec acharnement "pour ne pas se jeter par la fenêtre", comme il le dit à ses amis. Il passe la première année de la guerre à Royan, près de Bordeaux, puis il revient à Paris où il est, à cause de sa célébrité, à la fois protégé et exposé au danger. Mais dans Paris occupé par l'ennemi, désert et triste, la toile et les pinceaux deviennent rares, la lutte pour la simple subsistance quotidienne est dure.

Une pièce surréaliste

Au début de janvier 1941, uniquement comme passe-temps, il commence à écrire une pièce surréaliste, qu'il intitule "Le désir attrapé par la queue". Cette pièce est l'écho des privations du temps de guerre, interprétées selon son sens particulier d'humour. En 1943 un groupe d'amis, dirigés par Albert Camus, se réunissent pour lire la pièce. Dans le groupe il y a Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir.

Quand les troupes alliées entrent dans Paris libéré, le bruit court que Picasso a été arrêté, qu'il a péri dans un camp de concentration. Mais non! Les journaux sont aussitôt informés: "Picasso est sain et sauf." Dès lors, pendant des mois, il est dérangé par des amis, des marchands, des curieux, qui l'empêchent de travailler. Il est obligé de se réfugier dans la paix et le calme de la nuit, pour retrouver l'inspiration et sa capacité de création. Mais il aime peindre dans la mélancolie de ces heures nocturnes, pendant lesquelles la lumière artificielle et les ombres transforment les objets. Par exemple, dans une seule nuit de février 1945, il peint une "nature morte" que la conférencière explique en détail, montrant comment cette oeuvre où tout est à la fois réel et imaginaire atteint, par son équilibre même, une sorte de perfection classique.

Le révolutionnaire

Picasso n'a jamais considéré la peinture comme un simple agrément ou une distraction. Il lutte en véritable révolutionnaire par sa peinture. Aussi bien quand il peint les pauvres gens de Barcelone que lorsqu'il répond par "Guernica" au fascisme, il est toujours un artiste "engagé". Aussi, en 1945, à la veille de l'ouverture d'une exposition à Paris, il s'inscrit au parti communiste, ce qui d'ailleurs provoque une manifestation de protestation devant ses tableaux.

En avril 1949, une simple colombe blanche sur fond noir, une lithographie de Picasso, d'une qualité exceptionnelle, devient l'affiche publicitaire et, en même temps, le symbole du congrès mondial de la Paix.

Mais il n'y a pas de continuité ni de stabilité dans sa vie comme dans ses oeuvres. A l'âge de 63 ans, toutefois, il semble retrouver un certain calme sous l'influence d'une jeune étudiante en peinture qui lui voue une admiration sans limite et dont la présence va bientôt s'affir- Françoise Gilot il s'installe bientôt au Golf Juan, puis à Antibes où il décore les murs du Château Grimaldi d'un grand tableau, "La Joie de Vivre" qui exprime son propre bonheur retrouvé . . . qui dure peu longtemps, car Françoise le quittera en 1954. Elle écrirera dix ans plus tard "Vivre avec Picasso", livre de la vengeance qui contient tout de même un témoignage fascinant de l'homme en dehors de son oeuvre.

Sculpteur et potier

C'est durant cette période que Picasso fut attiré par la vocation de sculpteur. Son tout premier essai en ce domaine de l'art remonte à ses 18 ans, il est vrai. Et même pendant son époque cubiste il fabriqua des constructions sculpturales en carton, en bois, en tôle. Puis tout à coup il se mit à faire, de lamelles et de fils de fer, des sculptures ouvertes, pleines d'ironie et de verve. Mais il n'exploite jamais ses découvertes, il va vitement vers d'autres conquêtes, dédaigneux des règles et des conventions.

Un jour cependant il s'attaque à une grande oeuvre sculpturale qu'il prépare par une centaine d'esquisses, c'est "L'homme au mouton". La préparation de cette oeuvre a été si poussée, si complète que cette statue de deux mètres de hauteur est exécutée en un seul jour de février 1943. Puis Picasso sculpteur confectionne sa "Chèvre", une apothéose géniale de l'utilisation des restes: un vieux panier, une tige de fer, des fontes de poteries rondes, etc.

Mais voilà qu'à Vallauris, fasciné par les gestes séculaires des artisans provençaux, Picasso se décide de devenir potier à son tour. Il assimille très vite les procédures séculaires, mais il insuffle à cet art qui dégénère un nouvelle vie. Sans cesser d'être peintre, graveur, sculpteur, il récapitule par la poterie toutes ses périodes artistiques antérieures dans "Les grecqueries": le combat de Centaures, le Faune et la Chèvre, la Tauromachie, etc.

J'ai visité le village de Vallauris, conclut Mme Giordani, où toute une colonie de jeunes artistes se groupaient autour de Picasso, travaillant comme lui dans des ateliers improvisés, dans des granges ou des écuries, étalant leurs oeuvres devant les visiteurs étonnés. On avait l'impression qu'à Vallauris, Picasso échappait enfin à sa légende pour prendre des dimensions humaines. Ici il n'était plus un personnage de mythologie monstrueuse, mais un élément de la fable quotidienne. Il était pour ainsi dire associé à la vie de tous les jours. Les boulangeries, par exemple, vendaient un petit pain en forme de main sans pouce, ou de chandelier à quatre branches, que d'ailleurs dans le pays tous mangeaient depuis des siècles, mais qu'on appelait désormais un 'Picasso'. La légende Picasso est devenue un élément familier de la vie de tous les jours.

"Et Picasso, m'a dit le marchand d'articles de pêche, avec son accent chantant du midi et celui de la conviction, "Eh bien, il picasse". Bientôt le verbe 'picasser' sera aussi usuel ici que le verbe pêcher. Ce folklore picassien est aussi spontané et naturel que le folklore des santons de Provence.

"C'est peut-être ici à Vallauris qu'on peut le mieux approcher du secret, à ciel ouvert, d'un des hommes dont l'oeuvre marque et résume le mieux notre temps."





G. Desrosiers, gérant

Troisième Festival de Musique et de déclamation, division de la Montagne, tenu à N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le troisième festival de musique et de déclamation de la Division scolaire Montagne a eu lieu à Notre-Dame de Lourdes les 4, 5 et 6 mai.

L'exécutif pour l'année 1964-65 est le suivant: présidente, Mme J. LeNéal, de Lourdes; officière de liaison, la Rév. Sr Benedict, Ursuline, de Bruxelles; 1er vice-président, M. Jean-C. Poirier, de St-Claude; 2e vice-présidente, Mme H. Stevenson, de Swan Lake; secrétaire, Mme A. B. Foster, de Somerset; trésorière, Mme R. Vuignier, de Lourdes.

Le juge pour la déclamation était M. Robert Trudel, de Winnipeg.

Gagnants des trophées pour déclamation

Trophée du district scolaire St-Claude (déclamation des 1ère à 4 années): Raymond Grenier, de St-Léon, qui récita "La petite chèvre".

Trophée de M. et Mme M. Rocan (déclamation des 5e à 8e années): Rémi Grenier, de St-Léon, qui récita "Le mouton".

Trophée de M. et Mme A. Van De Kerckhove (déclamation des 9e à 12 années): Della Desrochers, de Somerset, "The Touch of the Master's Hand".

Trophée de Mme C. Morrison, M.A.L. (poésie bilingue, 1ère à 4e années): Debby Marginet, de Bruxelles, "Le crapaud".

Trophée de M. et Mme A. Ronceray (poésie bilingue, 5e à 8e années): Dolorès Ferraton, de Lourdes, "Sea Fever".

Trophée du district scolaire Notre-Dame-de-Lourdes (poésie bilingue, 9e à 12e années): Lorraine Pittet, de Somerset, "Take Beauty".

Trophée du district scolaire Haywood (déclamation en choeur, 1ère à 4e années): l'école de Lourdes, qui exécuta "Rock-a-bye Baby" et "Madame la lune", sous la direction de la Rév. Sr Marie-Augustine.

Trophée des Soeurs Ursulines (déclamation en choeur, 5e à 8e années): l'école de Lourdes. Dirigé par M. Richard Benoit, ce choeur interpréta "Godfrey Gordon" et "Pauvre nid".

Trophée "Pembina Valley Festival Trophy" pour le concurrent parmi les gagnants qui s'est le plus distingué par l'excellence de sa présentation: Della Desrochers, de Somerset.

Adjudicatrice

Mme Margaret Bach, de Winnipeg, était juge de la partie musicale du festival. Elle trouva intéressant de juger, entre autres, les chants grégoriens et les choeurs bilingues. Puis elle déclara avoir constaté beaucoup de talent musical parmi les concurrents.

Gagnants des trophées pour musique

Ecusson du district scolaire Swan Lake (pour choeur de chant, 3e à 5e années): l'école de Swan Lake. Le choeur, dirigé par la Rév. Sr Angèla, chanta "Chez nous il y a cinq petits chats" et "The Circus Clown".

Trophée de René Schumacker (pour chorale de garçonnets): l'école de Swan Lake, qui interpréta "High Noon" et "The Traction Engine".

Ecusson de l'Institut Collégial St-Claude (choeur de chant, 6e à 8e années): l'école de Swan Lake, "Au port du Havre" et "At the Door on Summer Evenings".

Trophée "St. Martin's Altar Society" (chant grégorien, 6e à 8e années): l'école de Bruxelles (directrice, la Rév. Sr Benedict), "Agnus Dei" et "Ave Maria".

Trophée de l'Ordre des Elks, de Somerset (choeur de chant, 9e à 12e années): l'école de Mariapolis, "Gai Lon la" et "To a Wild Rose".

Trophée d'Albéric Marginet (chant grégorien, 9e à 12e années): l'école de Mariapolis, "Sanctus" et "Ave Verum".

Trophée de la Coopérative de Mariapolis (orchestre rythmique, 1ère et 2e années): l'école de Swan Lake.

Trophée de M. et Mme W. Raine (duos de piano, 1ère et 2e années): Linda Pepper et Louise Carelo, de Swan Lake, pour le duo "From Spain".

Trophée de Simon-H. Foidart (duos de piano, 3e à 8e années): Patricia Lemoing et Lorraine Landry, de Somerset, "Dance of the Sugar Plum Fairy".

Trophée de M. et Mme George Brandt (trios au piano): Louise Carelo, Linda Pepper et Karen McKay, de Swan Lake, "The Keel Row".

Trophée de Herb R. Yeo Mémorial (piano, 1ère à 3e années): Dawn Rempel, de Holland, "La poupée".

Trophée du district scolaire consolidé Notre-Dame-de-Lourdes (piano, 4e à 7e années): ex-aequo, Gisèle Robidoux, de Bruxelles, pour "The Horseman" et Adrien De Ruyck, de Bruxelles, "Soir".

Trophée de J.-L. Hacault (piano, 8e année jusqu'au diplôme de membre associé): Carole LeNéal, de Lourdes, "Rigaudon".

Trophée de M. le Dr et Mme Georges Mabon (sonatines, 3e et 4e années): Debbie Rempel, de Holland, "Sonatine en la mineur".

Trophée de M. et Mme K. C. Hartwell (sonatines, 5e à 7e années): Adrien De Ruyck, de Bruxelles, "Sonatine Op. 20 no 2".

Trophée de D.-R. Girouard (sonates, 8e année jusqu'au diplôme de membre associé): Yvonne Delorme, de Pilot Mound, "Sonate de Kuhlau, Op. 59, 1".

Trophée de M. et Mme Albert Ronceray (Bach, 1ère à 4e années): Shirley Cabernel, de Bruxelles, "A Little Canonis Air".

Trophée de la Chambre de Commerce de Somerset (Bach, 5e à 7e années): Laurie De Pape, de Bruxelles, "Polonaise en sol majeur".

Trophée des Chevaliers de Colomb du Conseil Campeau (Bach, 8e année jusqu'au diplôme de membre associé): Suzanne Girouard, de Somerset, "3 part Invention no 13".

Trophée de M. le Dr H. Delaquis, décerné au concurrent parmi les gagnants qui s'est le plus distingué par l'excellence de son jeu et de sa présentation: Adrien De Ruyck, de Bruxelles.

Après quelques mots bien choisis du Dr H. Delaquis à la foule nombreuse qui était venue assister à la soirée de clôture, M. le maire de St-Claude, le Dr Pierre Philippot, suggéra que le festival 1966 se tienne au village de St-Claude.

Bingo

Le dimanche 16 mai, une centaine de personnes étaient présentes à la soirée de bingo.

Voici les noms des gagnants: $25.00, Mme Eugène Bernard, de Haywood; $10.00, Mme Victor Pantel, Mme Ernest Jarnouin, Mme Ambroise Deleurme, Alban Magne, Richard Benoit, Pierre Magne, Joseph Rémillard, de Manitou, Mme I. Labossière, de Haywood, et Victor Veanack, de Swan Lake; $5.00, Mme Louis Brouzes, Mme Albert Comte, Mlle Denise Cénérini, et Mme Dorothy Kingston, de Manitou; $3.00, Mme Philibert Tranq, Mme Jean Durand, Léon Comte, Bernard Comte, Philibert Tranq, Mme N. Bowler, de Swan Lake, Mme Maurice Whittevrongel, de Treherne, Mme Louis Lecoq, de Treherne, et Mlle Murdy, de Manitou; prix d'entrée ($5.00), Mme Albert Delaquis et M. Hilaire Durand, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 30 mai, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $400.00.

Equipes de baseball

La "Little Baseball League" est organisée; six équipes sont enregistrées: Glenboro, Cypress River, Holland, Treherne, St-Claude et Notre-Dame.

L'équipe Notre-Dame a joué sa première partie, le 13 mai, contre l'équipe de Holland et fut défaite par un pointage de 11 à 4. A la deuxième partie, le 14 mai, contre St-Claude, l'équipe Notre-Dame remporta la victoire au compte de 8 à 4.

La date du grand tournoi est fixée au dimanche 18 juillet. MM. Roger et Gérald Pantel sont en charge de "Little League"; souhaitons-leur bonne chance et succès.

Soirée sociale

Le vendredi soir 21 mai, à la salle paroissiale, aura lieu une soirée sociale en l'honneur de Mlle Lorraine Faucher et de M. Fernand Dupasquier. Bienvenue à tous les amis.

Ste-Agathe

Assemblée de l'APM

Le jeudi 13 mai avait lieu, en l'auditorium de l'Institut Collégial, la dernière assemblée de l'Association de Parents et Maîtres de l'année scolaire. M. Hector Bahuaud dirigea la prière, dit le mot de bienvenue et donna un aperçu du programme.

Mme Doris Lemoine lut les minutes de la dernière assemblée et Mme René Pilon donna le rapport financier. Il fut ensuite question de la réunion annuelle de la Fédération qui eut lieu le samedi 8 mai au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, à laquelle assistèrent Mmes Doris Lemoine, Denise Gagnon et Alice Labelle et M. le président.

M. Bahuaud souligna les bénéfices de ces réunions et encouragea fortement tous ceux qui pourraient y assister à ne pas manquer de le faire à l'avenir. Mme Doris Lemoine donna un intéressant rapport de cette réunion.

Un film intitulé "Le temps perdu" fit réfléchir parents et éducateurs et fit aussi surgir commentaires et discussion.

Suivirent les élections de l'exécutif pour la prochaine année qui donnèrent les résultats suivants: M. Gérard Lemoine, président; Mmes Lily Baudry et Denise Robert, vice-présidentes; Mme Irène Dumesnil, trésorière, et Mme Doris Lemoine, secrétaire. Mme Thérèse Dorge sera présidente du comité de réception et Mme Denise Gagnon, présidente du comité des programmes.

A tour de rôle, Mmes Pauline Phaneuf et Léa Dorge se firent les interprètes de tous les parents et de leurs enfants pour exprimer leurs sentiments de vive reconnaissance envers les religieuses et l'instituteur que le devoir appelle ailleurs pour la saison prochaine.

Les bons voeux de tous les paroissiens accompagneront les Rév. Srs Alice-Emma, supérieure, Paul-de-la-Croix, principale de l'école secondaire depuis quelque 15 ans, Denis-de-Jésus, Jean-de-Jésus, Maurice-Albert et Richard-Joseph, ainsi que M. J.-M. Taillefer, qui compte poursuivre ses études.

La Rév. Sr Paul-de-la-Croix remercia en des termes bien choisis, puis M. Taillefer, à son tour, trouva des mots aimables à l'égard de tous ceux qui l'ont aidé à remplir sa tâche de professeur apprenti pour le bien et l'avancement de ses élèves.

Mme Albert Lécuyer, au nom de l'APM, remercia le président sortant de charge, M. Bahuaud, qui, à son tour, eut des remerciements pour Mme Rose Girouard, toujours aimablement à l'oeuvre pour servir le café et le goûter qui favorisent les entretiens particuliers entre parents et maîtres à toutes les réunions et qui les terminent si agréablement.

Congrès provincial

Comme délégué de l'Unité 304 de Ste-Agathe, M. Albert Brisson, accompagné de son épouse, est allé au 30e congrès provincial des Vétérans A.N.A.F. tenu à Portage-la-Prairie les samedi et dimanche 15 et 16 mai. A ce même congrès, Mme Télesphore Dorge représentait les Dames Auxiliaires de Ste-Agathe, unité 86.

Çà et là

M. Emile Sorin et Mme Léopold Chartier, ainsi que MM. Jules et Yves Sorin et leurs familles, ont été alarmés par l'état de santé de leur père et grand-père, M. Jean Sorin, d'Otterburne, le dimanche 9 mai. On se réjouit de ce que son état de santé s'améliore à l'hôpital de St-Pierre. En venant voir son père, Mme Cécile Flegel, de Killaly, Sask., s'est rendue pour une petite visite à Ste-Agathe avant de retourner chez elle, le mardi 11 mai.

Mme E. Dubé, de Laventure, Sask., demeure chez sa fille, Mme Emile Sorin, depuis six à sept semaines et compte y demeurer jusqu'à ce que cette dernière soit parfaitement remise de ses opérations. M. et Mme Emile Sorin lui sont grandement reconnaissants de l'aide inappréciable qu'elle leur apporte.

— No 414 —

HORIZONTALEMENT

1—Qui a la forme d'une lentille.
2—Se dit d'un air de grand style. — Espèce de lancier allemand.
3—Vexés, tourmentés. — Levant.
4—En les. — Personne d'un duo.
5—Gros chien de chasse. — Petit ruisseau. — Terminaison.
6—Règle obligatoire. — Variété d'agave. — Mesure chinoise.
7—Inscription sur la croix. — Insérer sur.
8—Camp, armée. — Envoie. — Possédée.
9—Signifie huit. — Cri du chien. — Après-midi.
10—Enlèves. — Mouche africaine.
11—Garni en général. — En les. — Année.
12—Dans. — Jurisconsulte français.

VERTICALEMENT

1—En forme de lamelle.
2—Dégradation produite par ce qui ronge. — Premier.
3—Grand fleuve d'Afrique. — Ragoût de viandes déjà cuites aux oignons.
4—Sommet des Alpes suisses. — Espèce du genre renard.
5—Résultats.
6—Réunion de gens intimes. — Fils de Jacob.
7—Conj. — Qui fait preuve de snobisme. — Pronom.
8—Action d'asperger d'eau lustrale un enfant nouveau-né.
9—Marque la joie. — Genre de myriapodes. — Possessif.
10—Entourées d'eau. — Note.
11—Dans le midi, réunion de gens que l'on invite à boire. — Ville de Suède.
12—Action de ratifier par un jugement un acte dont la validité dépend de cette formalité.

SOLUTION DU PROBLEME No 413

Horizontalement: 1. Chalcopyrite; 2. Roseau — Ladin; 3. It — Us — Ment; 4. Stéréotype; 5. Têts — Râpé — Ce; 6. Are — Unir — Cab; 7. Rb — Amènera; 8. Léna — Isa; 9. Oculis — Usuel; 10. Ire — Er; 11. Danaé — Aimera; 12. Entrecroisés.

Verticalement: 1. Cristalloïde; 2. Hotter — Ecran; 3. As — Eternuent; 4. Leurs — Bal — Ar; 5. Case — Idée; 6. Où — Ornais; 7. Etaims — Car; 8. Yl — Ypréau — Io; 9. Rampe — Semi; 10. Idée — Césures; 11. Tin — Car — Ré; 12. Entrebaillas.

St-Norbert

Attention . . . Attention

Le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb aura lieu cette fin de semaine, les 22, 23 et 24 mai.

Il y aura sur le terrain de balle près de la patinoire: balle au camp, courses, grande roue "Ferris wheel" et beaucoup d'autres divertissements pour jeunes et moins jeunes, ainsi que friandises, crème glacée, etc.

Le dimanche soir, il y aura feu d'artifice et pétards. Si vous le pouvez, venez donner un coup de main. On aura besoin de quelqu'un pour servir les "Hot dogs" et aux autres comptoirs, aussi à la surveillance des jeux pour jeunes.

Venez tous à ce grand événement qui procurera du plaisir à toute la famille.

Boursier

M. Lionel-I. Dorge, fils de M. et Mme David Dorge, de St-Norbert, boursier du gouvernement de l'Ontario, s'est vu décerner le mois dernier sa troisième bourse de perfectionnement (fellowship). Bachelier de l'Université de Manitoba, il étudie à l'Université McMaster à Hamilton depuis l'automne 1963 alors qu'il y commença une maitrise en histoire. Mais, recommandé par ses professeurs, il put, dès l'année suivante, entreprendre les études du doctorat sans terminer la maitrise. Il espère se soumettre aux examens du doctorat en décembre prochain. La thèse suivra; son titre: L'Histoire sociale et culturelle des Canadiens français au Manitoba.

Les relations avec les Musulmans

ROME (CCC) — Une section pour les rapports entre Musulmans et chrétiens a été créée par le Pape au sein du secrétariat pour les non-chrétiens. Le R. P. Joseph Cuoq, des Pères Blancs, a été nommé sous-secrétaire, chargé de cette section.

La Salle

Çà et là

Mme Georges Bernuy est en bonne voie de rétablissement à la suite d'une intervention chirurgicale.

Mlle Priscille Cormier passa quelques jours à Camperville où sa soeur religieuse, la Rév. Sr Marie-Ste-Lucille, M.O., est en mission. Elle profita de l'occasion pour visiter la mission indienne de Pine Creek, Duck Bay, ainsi que la petite ville de Swan River.

Mme Adélina Hogue est de retour à son domicile depuis le mercredi 12 mai après un stage de quelques mois chez ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, de Ste-Dorothée, Qué.

Durant la fin de semaine du 14 au 16 mai, M. et Mme Raymond Rochon et leur fille, Liliane, allèrent en villégiature à Brereton Lake.

Le vendredi 14 mai, Mmes Adélina Hogue et Virginie Girardin, MM. et Mmes Aubert Poirier et Phillippe Hogue et leurs familles assistèrent au mariage d'un parent, M. Hogue, fils aîné de M. et Mme Edouard Hogue, de Fort Garry.

M. et Mme Clarence Roux furent cruellement éprouvés par la perte de leur maison et de leurs effets personnels qui furent détruits par un incendie, survenu le samedi 17 avril. Heureusement que le vent était assez léger, car les flammes auraient pu atteindre les locaux environnants. Une collecte fut organisée par des membres bénévoles, le dimanche 2 mai, afin de leur venir en aid.e.

Ste-Rose-du-Lac

Thé de la L.F.C.

Le dimanche 2 mai avait lieu le thé de la Ligue des Femmes Catholiques à l'auditorium de l'école élémentaire. En plus des quatre-vingts dames de Ste-Rose-du-Lac, étaient présents le R. P. J. Alarie, O.M.I., aumônier, M. l'abbé A. Gervais, curé de Ste-Amélie, le R. P. F. Turgeon, O.M.I., vicaire, et quelques dames de Ste-Amélie. Mme Bibiane Wilson, présidente élue, recevait les visiteurs.

Après la prière, le Père Alarie présenta le marteau à Mme Wilson et expliqua l'autorité que celui-ci représente. Puis Mme Wilson présenta le nouvel exécutif à l'assemblée. Mme George Monteyne remercia Mme Jos Montsion pour son dévouement inlassable comme présidente pendant les deux dernières années et lui présenta l'épingle d'ancienne présidente.

Dix dames demandèrent admission dans la Ligue et toutes les dames récitèrent ensemble les promesses de la Ligue. Mme Charles Raffray gagna le prix de présence. Puis toutes purent apprécier le film sur la vocation du prêtre diocésain qui coïncidait aussi avec la journée des vocations.

Le tout fut suivi du thé et d'une rencontre amicale.

Que les femmes aient une tenue décente; que leur parure, modeste et réservée, ne soit pas faite de cheveux tressés, d'or, de pierreries, de somptueuses toilettes, mais bien plutôt de bonnes oeuvres, ainsi qu'il convient à des femmes qui font profession de piété. (I Tim 2, 9-10)

La Défense Civile dit:

Les premiers colons paraient aux événements et leur garde-manger débordaient de provisions. Aujourd'hui, les plans de survivance conseillent de se munir d'une ample réserve de nourriture.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

RETRAITE DE RENTIERS À VILLA MARIA

DU 8 AU 10 JUIN

Seront bienvenus les couples âgés ou les hommes seuls.

Nous réservons les dates du 12 au 14 octobre prochains pour les dames qui désirent venir seules.

Pour réserver sa place:

S'adresser à: **Villa Maria, St-Norbert, Man.**
TELEPHONE: GLobe 3-8025

Félicitations à M. Auguste Brunel pour ses 50 ans de dévouement

STE-ROSE-DU-LAC — Le mercredi soir 5 mai, se réunissaient tous les officiers de la Caisse populaire afin d'offrir des voeux de félicitations et de reconnaissance à M. Auguste Brunel pour les grands services rendus durant ses 20 ans au bureau de direction. Cet homme s'est mérité beaucoup par son dévouement et sa contribution active à la cause économique paroissiale. La Caisse, fondée en 1942, a dès 1945 joui des services bénévoles de M. Brunel.

Une plaque avec écusson des Caisses françaises et gravure appropriée lui fut présentée.

Voici le texte de l'adresse qui fut lue et présentée à M. Brunel lors de cette petite fête:

Nous, les officiers de la Caisse Populaire de Ste-Rose-du-Lac, sommes réunis ici ce soir pour vous manifester au nom de tous les sociétaires, l'estime que nous avons pour celui qui fut un des piliers sur lesquels nous avons toujours compté pour le développement de notre Caisse.

Nous partageons tous une grande joie à venir vous dire notre admiration pour votre grand dévouement en vous faisant un devoir d'assister assidûment aux réunions mensuelles; vous avez toujours bien compris l'idée de la Caisse et vous lui avez donné votre appui moral; vous avez compris que la coopération fait naître des habitudes de compréhension et vous avez constaté qu'il fallait s'entraider pour réussir.

Un directeur intéressé, assidu, coopérateur et de bonne humeur, ce sont là les qualités qui ont fait de vous ce personnage que nous manquerons.

La Caisse a grandi et vieilli avec vous; elle a bénéficié de votre expérience et de votre aide. Il est maintenant temps de vous reposer de ces 20 ans de service et de travail bénévoles.

Nous ne voulons pas non plus oublier l'appui sincère que vous a procuré votre noble épouse en tout ce qui concerne l'avancement de la Caisse et que nous avons voulu présente ce soir. Au nom des officiers et sociétaires nous vous demandons d'agréer nos sentiments de reconnaissance. Nous sommes assurés que Dieu saura vous récompenser tous les deux.

Mariage Delaurier-Mongrain

Le samedi 15 mai, dans l'église Ste-Rose-de-Lima, avait lieu le mariage de M. Lucien Delaurier, fils de M. et Mme Antoine Delaurier, de la paroisse de Laurier, à Mlle Marie-Jeanne Mongrain, fille de M. et Mme Maurice Mongrain, de Ste-Rose-du-Lac. Le R. P. Alarie, O.M.I., célébra la messe et bénit leur union.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Monique Delaurier et Noëlla Mongrain, étaient accompagnées de MM. Albert Mongrain et Eugène Delaurier.

M. et Mme Delaurier demeureront à Laurier. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Mariage Greenlay-Tardiff

Le samedi 15 mai, le R. P. Alarie, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Lucille Tardiff, fille de M. et Mme Honoré Tardiff, de Ste-Rose-du-Lac, à M. Ronald Greenlay, fils de M. et Mme William Greenlay, de Sault Sainte-Marie, Ont.

Mlles Bernadette Ingelbeen, Darla Green et Simone Tardiff, demoiselles d'honneur, étaient accompagnées de MM. Terance Greenlay, Donald Lamb et Larry Mutcheson.

Après un souper de famille, les époux partirent en voyage de noces aux Caraïbes. A leur retour ils demeureront à Sault Sainte-Marie, Ont. Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Le 10 mai, après quelques mois à l'hôpital, est décédé M. Edouard Lahaie à l'âge de 86 ans. Né à St-Zéphirin, Qué., le 6 janvier 1879, il épousa Rose-Anna Pinette en 1905. Cette dernière le précéda dans la tombe en 1942.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Honoré, de Winnipeg, Avila, de Sioux Lookout, Ont., Lucien, de Ste-Rose-du-Lac, et Armand, de Chilliwack, C.-B.; quatre filles, Antoinette (Mme Jacob), Rose (Mme Ant. Bonin) et Berthe, de Ste-Rose-du-Lac, Irène (Mme C. Boisvert), de Laurier; trois frères, Jos, de St-Pierre, Aimé, de St-Boniface, et Wilfrid, de Ste-Rose-du-Lac; deux soeurs, Mme Oscar Archambault, de Ste-Rose-du-Lac, et Mme Pierre Proulx, de St-Malo; 38 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Ste-Rose-du-Lac le jeudi 13 mai. Le Père Alarie chanta la messe de requiem. Les porteurs furent MM. Alphonse Chassé, Lionel et Amédée Pinette, Gaston, Raoul et Lucien Archambault. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

La bibliothèque régionale de Ste-Rose-du-Lac

Les membres du personnel de la bibliothèque étaient fiers de recevoir de l'école élémentaire une très belle collection de dessins faits par les élèves de 7e année à l'occasion du concours "Monsters Programme" "It's Fun to Draw" du Département d'Education.

D'après la lettre reçue par l'institutrice de 7e année, Soeur Ste-Yvonne, le dessin de Jeannine Maguet et celui de Brian Hopfner ont été gardés à Winnipeg pour prendre part à l'exhibition. Félicitations à ces deux élèves et bonne chance aux autres.

Les dessins qui sont de retour seront exhibés à la bibliothèque durant les trois prochaines semaines. Alors venez visiter votre bibliothèque et voir ces dessins monstres, incomparables et aux couleurs éclatantes.

Rapport de la circulation des livres à la bibliothèque de Ste-Rose et ses succursales, Laurier et Ste-Amélie:

Ste-Rose:	Livres français	236
	Livres anglais	856
	Total	1092
Laurier:	Livres français	94
	Livres anglais	122
	Total	216
Ste-Amélie:	Livres français	47
	Livres anglais	62
	Total	109

Grand Total de livres en circulation pour le mois d'avril aux trois bibliothèques, 1417.

Les jeunes sportifs du Sacré-Coeur ont reçu coupes et trophées, samedi

Le banquet annuel du Club du Sacré-Coeur de Winnipeg a attiré un très grand nombre de jeunes, samedi dernier, et aussi les parents, des amis. La présidence d'honneur avait été confiée à S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, un "ancien", qui prononça aussi l'allocution de circonstance après le banquet. A la table d'honneur il était entouré de M. Robert Roy, président du Club, les RR. PP. Oblats Jean Soulodre, curé, Albert Lafrenière, vicaire, Bernard Pinet, vicaire et aumônier du Club, et Victor Bilodeau, missionnaire auprès de la population indienne et métisse de Winnipeg, ainsi que des membres de l'exécutif, M. Philippe Gorman, vice-président, Mlle Lucille Patenaude, secrétaire, M. Damase Laroche, trésorier, MM. Eugène Trudeau, Garry Vien et Pierre Hrynek, conseillers.

M. Robert Roy, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue aux quelque 200 convives, présenta les invités d'honneur et les membres du Comité du Club, puis il fit ressortir comment le Club des Jeunes du Sacré-Coeur poursuit le même double but que la paroisse: maintien de la religion et conservation de la langue française dans la capitale du Manitoba. Avec fierté il mentionna les activités de ce Club catholique et français au cours de l'année qui se termine, avec reconnaissance il fit l'éloge des parents et amis et bienfaiteurs, dont l'Association de Bienfaisance Bannatyne, avec gentillesse il remercia les dames de la paroisse qui préparèrent cet excellent repas (avec la collaboration du restaurant Champs), et il conclut en remerciant le Père Aumônier "pour sa généreuse et active sollicitude, sa patience avec nous les jeunes, ses bons conseils et ses mots d'encouragement".

Coupes et trophées

La présentation des coupes et trophées aux méritants des sections A et B aux quilles, de ping-pong, pool-snooker et de hockey, fut présidée ensuite par MM. L. Gareau et P. Gorman, membres du comité.

Quilles: section A, champions "Scrobbes", Marie Daoust, Roland et R.-Marie Lamontagne, Arthur Lamontage et Louis Gareau; section B: champions "Amoureux", Lucille Patenaude, Carole Vivian, Robert Roy, Michel Koryluk et Bernice Laclare; section A, hautes moyennes, Louis Gareau et Mme Desaulniers; section B, hautes moyennes; Philippe Gorman et Sandra Fillion.

Ping-pong: Robert Roy.

Pool-snooker: senior, Len Giacomin; junior, Denis Dacquay.

Hockey: Roger Picard, joueur le plus utile; Albert Calvez, joueur le plus dévoué; Roger Picard, meilleur compteur.

Paroles d'un "ancien"

Ancien élève et ancien paroissien du Sacré-Coeur, le maire Guay rendit éloquemment hommage, dans son discours, à cette paroisse, aux Oblats responsables, aux Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, institutrices à l'école paroissiale, puis, s'adressant plus particulièrement aux jeunes, il vanta la qualité et l'excellence du français d'autrefois dans la paroisse et à l'école et incita les jeunes d'aujourd'hui à continuer dans Winnipeg cette tradition d'excellence et de fidélité: aimer sa langue maternelle et la bien parler et écrire, rejeter tout snobisme qui crée l'engouement pour la langue et la culture majoritaires du milieu et tend à "charcuter la langue française et à la rendre bâtarde".

"On a réclamé du français dans toutes les sphères. On a reconnu la nécessité d'un poste de radio et de télévision. On demande plus que jamais des candidats bilingues pour des positions, tant aux gouvernements qu'ailleurs. Vous sentez-vous prêts pour ces éventualités? . . . J'en appelle aux parents ici présents ce soir de comprendre toute la nécessité de bien savoir le français, de le parler à la maison, au travail si possible, partout où l'occasion se présente."

M. Robert Roy, président du Club

Cet appel d'un "ancien" qui a fait sa marque dans la société est tombé en bonne terre, et les auditeurs, jeunes et moins jeunes, le prouvèrent par de très chaleureux applaudissements. Mais ces applaudissements redoublèrent quand le maire de la ville-cathédrale décora le R. P. Soulodre, curé, du bouton-souvenir de la ville de St-Boniface "pour services rendus à la jeunesse de cette ville, particulièrement au Précieux-Sang".

Le mot de la fin

Le mot de la fin revenait au Père Aumônier, qui ne manque jamais l'occasion de vanter ses jeunes qui, pour mieux célébrer leurs succès sportifs avec parents et amis, visitèrent les familles de porte en porte pour les inviter à leur banquet. Le nombre de convives prouve le succès de cette démarche.

Il remercia ces adultes venus en grand nombre, l'orateur M. Guay, et les jeunes qui collaborèrent si efficacement avec leur aumônier: "Vous le savez, dit-il, votre aumônier est toujours là près de vous, avec vous. Il se réjouit avec vous, comme il souffre avec vous. Soyez assurés de mon dévouement le plus sincère".

Puis il félicita les gagnants des coupes, trophées et vestons, et fit ressortir le travail d'équipe que ces victoires ont exigé. Ce travail d'équipe fut particulièrement vrai au sein du Comité, sous la présidence de Robert Roy, "l'âme du Club". Ce dernier, qui s'est dévoué sans compter durant ces derniers mois, vient de terminer son cours classique au Collège de St-Boniface et d'y obtenir son baccalauréat ès arts. L'an prochain il sera donc absent de la paroisse et . . . du Club, car il ira poursuivre des études en psychologie à l'Université d'Ottawa dès septembre prochain, conclut l'orateur en présentant au jeune homme une montre-bracelet "en souvenir de nous".

Le banquet est terminé. La soirée sociale commence, au son d'une musique entraînante. Au cours de cette soirée, combien dirent "bienvenue" aux nouvelles familles arrivées dans la paroisse (Gourd, Aubin) et "bon voyage" à M. et Mme Dubé qui doivent quitter bientôt pour Toronto.

L'atmosphère était à la gaieté, à l'entrain. Vraiment, à voir cette jeunesse enthousiaste, les "anciens" crurent sincèrement que le français, langue et culture, n'est pas mort dans la capitale du Manitoba.

* * *

Petites Notes

A.P.M.

Les Parents et Maîtres du Sacré-Coeur ont tenu leur dernière assemblée le 11 mai. Le nouveau comité fut élu comme suit: Mme Pierre Daoust, Dr Julien Joyal, Mme Thérèse Laflèche, M. Charles Pachet et Mme Elie Trottier. M. l'abbé B. Bélanger prononça une conférence des plus intéressantes sur l'Anonymat au foyer, à l'école et dans la paroisse. M. Laberge, président de l'A.P.M., développa ensuite quelques idées sur la façon de diriger les enfants et les adolescents afin qu'ils acceptent leurs responsabilités dans la vie.

Merci à ces deux conférenciers pour les bons conseils qu'ils ont donnés à cette occasion.

Çà et là

Une retraite fermée pour les dames aura lieu à la maison Villa Maria, du 11 au 13 juin.

A partir du premier dimanche de juin jusqu'au dernier dimanche d'août, la dernière messe du dimanche aura lieu à 9 h. p.m. au lieu de 4 h. S.V.P., noter ce changement dans l'horaire des messes du dimanche.

Tous les anciens de l'école du Sacré-Coeur sont invités à la soirée des finissants, le 29 mai.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Convention d'Etat

Elle aura lieu les 22 et 23 mai, soit samedi et dimanche prochains, sous les auspices du Conseil St-Josaphat de Winnipeg.

L'année colombienne

Avec la convention d'Etat l'année colombienne tire à sa fin. Il est toujours utile à la fin d'un terme, de jeter un regard en arrière. Nous estimons que Provencher a fait de grands progrès durant le terme écoulé. Le Grand Chevalier, frère François Lebrun, peut se flatter d'avoir accompli, de concert avec ses officiers, une besogne fructueuse. Plusieurs initiations ont servi à grossir nos rangs et toutes nos nombreuses entreprises ont été menées à bonne fin. Nous avons donc profité d'une bonne année, et c'est encourageant pour l'avenir.

Inutile d'ajouter qu'il y a toujours certaines lacunes à combler. Du reste, lorsque l'on vise à la perfection, l'on s'aperçoit qu'elle n'est pas de ce monde. Rien n'empêche, cependant, d'y tendre tous nos efforts. Et, tous ensemble, nous y travaillerons encore.

Assemblée du 27

Jeudi prochain sera notre deuxième assemblée du mois. La cagnotte s'engraisse rapidement. Qui sera l'heureux gagnant? Peut-être vous-même, cher lecteur. Il suffit d'être présent à l'assemblée.

Souhaits

Meilleurs voeux de rétablissement complet à tous nos chers malades et à tous ceux qui jouissent encore d'une bonne santé et sont sur pied, nous disons: "Priez pour eux" et portons fièrement l'insigne de la chevalerie.

BISTOURI.

Nouveaux consulteurs des Etudes bibliques

ROME (CCC) — Le Pape a nommé six nouveaux consulteurs de la Commission pontificale des Etudes bibliques: Mgr Henri Schürmann, Mgr Patrick Skehan, M. l'abbé Stanislas Lach, le R. P. Rodrigue Mackenzie, S.J., le R. P. Jean Rinaldi, des Somasques, et le R. P. Barnabé Ahern, des Barnabites.

Le Père Mackenzie, qui est recteur de l'Institut biblique pontifical, est un Canadien.

Qui peut ne veut et qui veut ne peut.

Joseph De MAISTRE.

Les hôpitaux catholiques du pays se préoccupent de leur orientation

MONTREAL (CCC) — Le congrès de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada se tiendra du 30 mai au 2 juin à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le thème en sera "l'application de la philosophie de l'hôpital catholique"; le thème du dernier congrès avait été "la philosophie de l'hôpital catholique".

M. Guy Favreau, ministre de la Justice, représentera le gouvernement fédéral au banquet qui aura lieu le 1er juin à l'hôtel Mont-Royal et y prononcera une allocution.

Le second orateur sera M. le juge Jacques Trahan, président du Conseil d'administration de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

Le Conseil de direction de l'A.H.C.C. et le Comité des représentants des évêques tiendront leurs réunions le 30 mai. Toutefois, le congrès ne s'ouvrira officiellement que le lendemain par la messe que célébrera Son Exc. Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire à Montréal, qui prononcera aussi le sermon. La journée de lundi sera consacrée à l'Assemblée générale des membres du Conseil de direction et des délégués officiels.

Philosophie vécue

Des conférences, suivies de tables rondes, seront données par Son Exc. Mgr Aurèle Plourde, évêque auxiliaire à Alexandria, Ont., et par un autre conférencier dont le nom sera annoncé plus tard. Mgr Plourde a intitulé son exposé: "Vivre la philosophie de l'hôpital catholique". "Améliorer l'image de l'hôpital catholique" sera le titre de l'autre conférence, que dirigera le R. P. R. Durocher, O.M.I., représentant des évêques du Manitoba.

Le mardi après-midi, la Rév. Sr Mary Augustine, S.M.S.M., de Waltham, Mass., directrice de la revue "Marist", et le R. P. Marcel Marcotte, S.J., de Montréal, essaieront de définir le rôle de l'hôpital catholique; leurs exposés seront suivis d'une discussion.

A la séance finale, le mercredi après-midi 2 juin, M. Robert K. Doran, de Buffalo, N.Y., expliquera comment établir un programme de relations extérieures pour les hôpitaux, et M. le Dr Gilbert Blain, directeur de l'Ecole d'administration hospitalière de l'Université de Montréal, exposera l'importance d'une formation professionnelle pour les personnes engagées dans l'apostolat hospitalier.

Mgr Benelli, observateur permanent à l'UNESCO

ROME (CCC) — "L'Osservatore Romano" publie la nomination de Mgr Giovanni Benelli comme observateur permanent du Saint-Siège à l'UNESCO à Paris. Il remplace en cette charge Mgr Angelo Pedroni, désormais délégué apostolique à Bangkok.

Les marmettes

Ceux qui s'intéressent aux oiseaux seront heureux d'apprendre que le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales vient de publier un ouvrage sur les marmettes.

Dans ce livre intitulé "Les Marmettes", l'auteur, M. Leslie M. Tuck, expose les moeurs et les conditions de vie de ces étranges oiseaux. Il en évalue l'importance écologique et économique, et présente un tableau détaillé de leur répartition. Avec force précisions, il conduit le lecteur depuis l'oeuf et le poussin jusqu'aux migrations des immenses populations à travers les glaces du Nord.

Les marmettes appartiennent à la famille des alcidés. Elles ont ceci de remarquable qu'elles volent sous l'eau, à la recherche de leur nourriture. Les marmettes nichent en grandes colonies sur des falaises escarpées en bordure de la mer; elles ne pondent qu'un seul oeuf, et pourtant leurs populations dépassent en nombre celles de tout autre oiseau de mer des régions arctiques.

Il est fascinant de suivre les déploiements collectifs de ces oiseaux du Nord, spécialement les "danses sur l'eau" et les "vols de joie" qui accompagnent la parade pré-nuptiale.

L'ouvrage fourmille de renseignements nouveaux et surprenants. Abondamment illustré, il renferme aussi plusieurs tableaux et de nombreuses figures. Il se complète d'une bibliographie et d'un index. C'est le premier d'une série qui sera publiée sous la rubrique "Faune du Canada".

On peut se procurer "Les Marmettes", au prix de $3.00, chez l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, ou encore dans les librairies du gouvernement fédéral.

2 discours en français au parlement "junior"

La première session générale de la 29e assemblée du Parlement "Junior" des Ecoles Catholiques du Winnipeg Métropolitain se tint dans la Chambre des débats des Edifices législatifs, le vendredi 14 mai, à 8 h. p.m. Quarante-neuf délégués représentaient les vingt districts électoraux du Grand-Winnipeg, dont une seule école de langue française, celle du Sacré-Coeur de Winnipeg. Ses deux représentants étaient Mlle Michèle Sala et M. Guillaume Rhéaume.

M. Josaphat Gauthier, ex-Grand Chevalier du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, agissait comme greffier de la Chambre. Il fit la proclamation aux délégués en anglais et en français, et il fit prononcer le serment d'allégeance à chacun des représentants de district.

Après l'entrée solennelle, avec masse, de M. T. Barkwell, lieutenant-gouverneur du Parlement "Junior", l'on entendit le discours du Trône, donnant une vue d'ensemble du plan des étudiants dans les écoles.

Mlle Michèle Sala, fille de Mme Agnès Sala, de Winnipeg, était la seule candidate qui parla en français et en anglais. Elle fit ressortir surtout ce que comportait la deuxième résolution du Bill sur les affiches-réclame, utilisées pendant la campagne préparatoire à l'envoi des délégués au Parlement.

La prochaine session se tiendra le vendredi 21 mai, même endroit, même heure. Cette fois, l'autre délégué canadien-français, M. G. Rhéaume, fils de M. et Mme Albert Rhéaume, de Winnipeg, s'adressera en français et en anglais aux représentants du Parlement "Junior".

Une dame obtient une auto en échange de 1,395 bananes

BRISTOL, Conn. — Mme Bernice Wyszynski a reçu une automobile 1963 en échange de 1,395 bananes.

Les photographes ont pris sa photo et les reporters de la télévision la harcelaient pour obtenir des interviews lorsque Mme Wyszynski est arrivée chez un vendeur d'automobiles pour prendre possession de l'auto.

M. Stephen Barberino, président de l'établissement (Stephen's Pontiac-Cadillac), lui a remis les clés et Mme Wyszynski, qui travaille dans une usine, lui a remis des régimes de bananes. Ces fruits seront remis à un foyer pour enfants infirmes.

Le mois dernier, Mme Wyszynski a noté une annonce qui offrait en vente une décapotable de modèle récent pour 1,395 bananes.

La dame, mère de cinq enfants et qui devait se servir d'un camion de livraison pour ses déplacements, s'est rendue au magasin et a acheté 25 bananes. Elle les a portées chez le vendeur d'automobiles comme paiement initial sur l'automobile. Les vendeurs ont ri.

Ils ont expliqué à la femme que l'automobile était à vendre pour de l'argent et non pour des bananes.

Mme Wyszynski s'est alors adressée au Service de protection du consommateur de l'Etat, et s'est plaint de ce que l'agence d'automobiles publiait des annonces frauduleuses.

Deux jours plus tard, l'établissement a annoncé qu'il avait oublié d'inclure un signe de dollars dans l'annonce et que comme geste de bonne entente il allait vendre l'automobile à Mme Wyszinski pour des bananes.

La United Fruit Co. a offert de fournir les fruits, valant environ $60 au prix de détail.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83	83	83	83
C.W. no 3	80.2	80	80	80	80
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137.4	137.4	137.4	137.4	137.4
C.W. no 3—6 rangs	135.4	135.4	135.4	135.4	135.4
Fourrage no 1	125	125	125	125	125
Fourrage no 2	124	124	124	124	124
Fourrage no 3	121	121	121	121	121
SEIGLE —					
C.W. no 2	118 7/8	120.2	121.2	120 7/8	121
C.W. no 3	115 7/8	117.2	118.2	117 7/8	118
C.W. 2 rej.	115 3/8	116.6	117.6	117 3/8	117.4
C.W. no 4	102 7/8	104.2	105.2	104 7/8	105
Ergot	99 7/8	101.2	102.2	101 7/8	102
Sur voie net	118 7/8	120.2	121.2	120 7/8	121
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Mai	290	286.2	285.2	285	287
Juillet	291.2	287 1/8	286	285.4	288.2
Novembre	249	247 7/8	248	248 1/8	246.6
Janvier	249.4	247.6	247 1/8	247.2	248.4
AVOINE —					
Mai	82 7/8	83	83	83	83
Juillet	83.2	83 1/8	83	83	83
Octobre	81.2	81 3/8	81.4	81 3/8	81.4
Décembre	80 5/8	80 5/8	80 5/8	80 5/8	80 5/8
ORGE —					
Mai	128.4	128 3/8	128 3/8	128 3/8	128 3/8
Juillet	127.6	127.4	127.4	127.4	127.6
Octobre	122.2	121 5/8	121.2	121 3/8	121 3/8
Décembre	120	120	120	120	120 1/8
LIN —					
Mai	323.2	323.2	328.6	326 3/8	326.2
Juillet	325 3/8	325 3/8	327 1/8	327.2	327.2
Octobre	326 1/8	326 3/8	328	327.6	327 1/8
Décembre	324 5/8	324.6	325 7/8	325.6	325 1/8
SEIGLE —					
Mai	118 7/8	120.2	121.2	120 7/8	121
Juillet	120 7/8	121 7/8	122 7/8	122 5/8	122.4
Octobre	124 1/8	125 1/8	125 7/8	125 3/8	125 3/8
Décembre	124.6	125.2	126	125.6	125.4

(Pour la semaine du 10 au 14 mai 1965)

Carrières intéressantes comme STÉNOGRAPHES et SECRÉTAIRES au Service extérieur du Canada

TRAITEMENTS INITIAUX
$3,270 — $3,900
selon la compétence
Indemnités de subsistance et de logement à l'étranger

Il y a actuellement des postes vacants pour des employées soit bilingues soit de langue française. Sont admissibles à ces emplois les citoyennes canadiennes qui sont âgées de 21 à 45 ans et qui possèdent dix ans de résidence au Canada.

On exige la connaissance de la sténographie française ou anglaise.

Les **sténographes** devront posséder deux ans d'expérience et les **secrétaires** quatre ans.

Les personnes intéressées peuvent se procurer des précisions en s'adressant au bureau de la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA de leur localité ou à celui d'Ottawa.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-799.

ENCAN DE BÂTISSES MACDONALD AIRPORT

Bâtisses de surplus, baraquements en H, groupes de casernes, salles de mess, seront vendus à l'encan public à l'aéroport Macdonald le lundi 14 juin 1965, commençant à 1 h. p.m. (heure avancée). On peut se procurer une liste des édifices à vendre des corps-de-garde à l'aéroport ou de l'Architecte provincial, salle 29, Edifice législatif, Winnipeg.

Les bâtisses doivent être enlevées de l'endroit pour le 1er novembre 1965.

Les bâtisses peuvent être inspectées entre les 6 et 12 juin.

Les bâtisses seront vendues comme unités incluant toutes les pièces et appareils fixes, dans l'édifice au moment de la vente.

Les acheteurs auront la responsabilité de protéger leurs bâtisses contre le feu et le vol tant qu'elles resteront à cet endroit. Terme de vente au comptant.

Hon. Walter C. Weir,
Ministre des Travaux publics.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Inaugurée le 22 février dernier, la 4e session de la 27e législature du Manitoba s'est terminée le 11 mai. On dit que ce fut la plus longue session manitobaine depuis 1923. Mais, comme toutes celles qui l'ont précédée, elle s'est terminée . . . en queue de poisson, car dans les derniers jours il fallut adopter en vitesse les prévisions budgétaires des ministères du Bien-être et de l'Agriculture, accepter ou rejeter un grand nombre de projets de lois (publics ou privés), mettre fin à des débats interminables, en laisser d'autres en suspens. Tout cela a peu de conséquence, au fond, car il est de tradition de reprendre chaque année à peu près les mêmes questions, et les députés insatisfaits de la tournure des événements en 1965 auront certainement l'occasion de déverser des flots de paroles durant la prochaine session.

Bien-être social

L'hon. J.B. Carroll fit approuver les dépenses prévues du département du Bien-être dans la seule journée du 4 mai. On eut quand même le temps d'élaborer suffisamment l'immense travail accompli dans toutes les sphères d'activité humaine confiées à ce ministère, souvent aidé par des organisations volontaires de groupes religieux ou philanthropiques, et aussi par les gouvernements municipaux.

Disons que les millions de dollars nécessaires se partagent ainsi: 33.5 pour cent aux vieillards nécessiteux (pension à 65 ans, aide médicale, etc.) et au programme de construction des foyers pour personnes âgées; 32.6 pour cent pour venir en aide aux mères nécessiteuses et le programme de bien-être de l'enfance; 13.4 pour cent pour les aveugles, les inadaptés, etc.; 18.3 pour cent, octrois du gouvernement provincial au programme de bien-être des municipalités et des territoires non organisés en municipalités; 2.2 au programme de culture physique et des sports non professionnels, aux développements communautaires chez les Indiens et les Métis, aux projets d'assainissement urbain ou de lutte contre les taudis, et comme octrois à des institutions charitables.

La discussion des programmes de bien-être permit à maints députés de démontrer l'esprit profondément humaniste qui les anime, mais aussi, occasionnellement, que cela ne les empêche nullement de voir les choses à la lumière bleue, rouge ou jaune qui doit éclairer tout "partisan politique" qui se respecte. N'est-il pas normal qu'un Libéral ou un Néo-démocrate croit sincèrement qu'il ferait mieux que les gens au pouvoir? Heureusement, ce qui compte c'est qu'on ne néglige pas les 23,000 pauvres du Manitoba . . . et qu'on ne se contente pas de lire en chambre des articles de revues américaines ou canadiennes sur "la guerre contre la pauvreté", mais qu'on pose des gestes concrets et qu'on encourage les travailleurs sociaux ou autres à bien accomplir leur délicate tâche.

Le bien des fermiers

L'hon. George Hutton surprit tous les députés par la brièveté remarquable de son exposé préliminaire des problèmes agricoles, car il s'était dans le passé créé une réputation toute différente. Comme l'exemple entraîne, on peut dire que nos législateurs firent de même, la plupart du temps, ce qui valut au ministre de l'Agriculture de terminer les débats en quatre séances seulement.

Pourtant, que de problèmes furent abordés: commissions de contrôle de la vente des pommes de terre, des porcs, du blé, du lait, etc.; services de vétérinaires et collaboration de l'Université; programme de l'ARDA, surtout dans la région "entre les lacs"; assurance-récolte dont profiteront cette année quelque 17,400 fermiers manitobains; exode rural vers les grandes villes; organisations coopératives et caisses populaires en milieu rural; défense de la ferme familiale (il y en a encore 40,000 au Manitoba) au moment où la mécanisation et l'automation font naître d'immenses fermes où les fermiers deviennent pratiquement "les esclaves" des gros capitalistes; l'Union des Fermiers du Manitoba, les "United Grain Growers", les "Pools" de blé; les coopératives qui naissent dans des réserves indiennes du nord, etc., etc.

Vraiment, tout citoyen manitobain devrait, au moins une fois dans sa vie, lire tous les débats d'une session pour découvrir ce qui se passe dans tous les domaines de la vie publique, politique, économique, etc. Cette connaissance nouvelle le pousserait certainement à intensifier ses efforts personnels pour que "la chose publique" se débarrasse de ses problèmes et découvre les vraies solutions. A lire ce qui se passe en chambre, il est bien évident que nos 57 députés ne peuvent à eux seuls posséder toutes les lumières suffisantes pour y parvenir. Donc, avis aux citoyens . . .

Projets de lois

Pendant les dernières heures de cette session, on approuva (ou rejeta) de nombreux projets de lois, dont le "bill" 141 que pilota l'hon. G. Johnson, ministre de l'Instruction publique. Ce bill 141 a tout simplement mis sous forme de loi le contenu de la résolution du comité spécial de la législature au sujet des Services Partagés.

Toutefois, cette approbation a donné lieu, en 2e lecture du bill, à d'interminables dicussions, et surtout en comité d'amendement des lois. Les intéressés, pour ou contre, donnèrent leurs points de vue librement, parfois émotionnellement. A tel point que la session s'éternisa plus longtemps que ne l'aurait voulu le premier ministre Roblin!

En deux mots, ce bill 141 amende quelque peu L'Acte du Département d'Education et l'Acte des Ecoles Publiques, afin qu'on puisse dorénavant fournir, à même le fonds publics les manuels scolaires aux élèves des écoles privées et paroissiales, certaines facilités offertes par et dans l'école publique (cours d'art ménager, arts industriels, etc.), permettre à des élèves d'écoles privées et paroissiales de monter dans l'autobus scolaire qui n'a pas à dévier de sa route vers l'école publique.

Soyons certains qu'à la prochaine session il sera question de tout cela, de nouveau, mais peut-être à la lumière d'expériences vécues.

Le bill 110, qui allait permettre le paiement de pensions aux députés et ministres, au président de la chambre, au chef de l'opposition, après tant d'années de service, a connu un sort plus malheureux. Des députés de l'opposition se découvrirent des talents extraordinaires d'orateurs, parlant de tout et de rien, mais réussissant à "bloquer" le passage de ce projet de loi. En tout cas, à lire ces discours trop longs et souvent inutiles, on découvre ce que nos législateurs pensent d'eux-mêmes: leur dévouement envers les citoyens, leurs sacrifices énormes, le travail d'étude et de recherche qu'ils doivent s'imposer pour connaître tant de questions et problèmes, etc. Attendons à la prochaine session pour savoir si tout cela mérite, ou non, une pension perpétuelle!

La langue française

Le bill 112 connut aussi une belle mort, grâce à l'intervention particulière du député de Swan River. Un tel enterrement de première classe, cela s'est vu souvent en régime démocratique où même les plus graves problèmes sont traités selon la loi du nombre, indépendamment de leur valeur intrinsèque ou de leur nécessité actuelle. Pensons au drapeau national ou à l'hymne national. Le premier fut enterré maintes et maintes fois, mais enfin il connu la gloire de la résurrection! En sera-t-il ainsi de l'hymne national et . . . du français comme langue d'enseignement dans les écoles du Manitoba?

Pour le moment, M. Bilton (Swan River) lui a adressé de magnifiques éloges pour mieux l'étouffer. Car, a-t-il dit en guise de conclusion, c'est là un problème national qu'une commission royale (Laurendeau-Dunton) étudie sérieusement, et de fait les Manitobains ne sont pas encore prêts à sa solution. Toutefois, avant de conclure ainsi, il rappela de nombreux faits historiques, il cita un récent article paru dans La Liberté et le Patriote (A noter que M. Bilton n'est pas enregistré sur notre liste d'abonnés. Donc, qui a composé son discours?), et il consola les Franco-manitobains en les assurant que le temps est le guérisseur de tous les maux, et donc qu'il peut bien un jour lointain leur apporter une solution satisfaisante. Quelle consolation!

Et cela, au moment même où on donne aux Manitobains un drapeau provincial qui va éterniser chez nous le fameux "Red Ensign" enrichi des armoiries de la province. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes!

La session est terminée. Gamin d'Or a essayé, ces dernières semaines, de tenir ses lecteurs au courant de ce qui se passait au parlement. Merci à tous ceux qui ont manifesté leur intérêt par leurs bons conseils, et même par leurs critiques "constructives". L'an prochain, l'expérience aidant, Gamin d'Or essaiera de varier la formule, si possible. Mais il se propose pour le moment un repos bien mérité . . .

Lettre du Pape aux évêques sur la collégialité épiscopale

ROME (CCC) — La valeur de l'exemple de concorde offert par les évêques dans la collégialité définie par le Concile, a été soulignée par le Pape dans une lettre adressée à l'épiscopat en décembre dernier et dont l'existence est révélée par la revue jésuite "La Civiltà Cattolica".

Après avoir indiqué que le monde en proie à la discorde a besoin aujourd'hui de cet exemple de fraternité, Paul VI ajoute:

"Il est nécessaire pour l'Eglise que chacun de nous se sente responsable du bien de tous, que la foi sincère et le respect des lois canoniques sacrées resplendissent en chacun d'entre nous, que soient éliminées les innovations arbitraires, que l'on entretienne un amour exemplaire pour les bonnes traditions, que tous participent aux souffrances qui oppriment l'Eglise dans tant de lieux et cherchent à les soulager, que soient repoussés les assauts des ennemis de Dieu et les atteintes du monde profane et corrompu, que la prédication de l'Evangile dans le monde entier soit soutenue dans un esprit de collaboration fraternelle, que la Croix du Christ, en un mot, dont le poids immense et glorieux pèse sur nos épaules surtout, soit portée dans un esprit d'union et d'édification mutuelle."

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.55—O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.02—Bonjour dimanche
- 9.00—Le jour du Seigneur
- 9.15—Concert
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.10—Variétés
- 11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
- 11.45—Voix célèbres
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nations au micro
- 6.00—Vie croissante
- 6.15—Carnet mondain
- 6.20—Horaire
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Musique de scène
- 7.00—Match intercités
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.10—Tour des capitales
- 9.30—Terre nouvelle
- 10.00—Invitation à la rêverie
- 10.30—L'heure exquise
- 11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

- 6.30—Ouverture
- 6.32—Réveille-matin
- 6.40—Radio-Journal
- 6.53—Intermède
- 6.54—Chronique sport.
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.20—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Réveille-matin
- 7.45—Chronique sport.
- 7.48—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—De la cave au grenier
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Nouvelles. Marie Tellier, avocate
- 10.15—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Chronique sport
- 12.14—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Partage du tour
- 2.00—Femina
- 2.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.30—Témoignage
- 2.45—Vies de femmes
- 3.00—Nouvelles. Ranch 1050
- 4.00—A l'affiche
- 4.25—Les enfants sages
- 4.55—Chronique sport
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—Tous les garçons les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Sélection spéciale
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles, Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
- 11.30—Les classiques français
- 12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Le clavecin
- 8.15—Sérénade
- 8.30—La revue des arts et des lettres
- 9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

- 7.30—Interview et intermède
- 8.00—D'amour et de chansons
- 8.30—Petit ensemble vocal
- 9.30—Regard sur le Canada français
- 10.00—Concert symphonique

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la chandelle
- 8.00—Toute la gamme
- 8.30—Sculpture d'aujourd'hui
- 9.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.15—Paysages et musique
- 8.30—Récital d'orgue
- 9.30—Nations au micro allemands
- 10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

- 8.00—Toute la gamme
- 8.30—Les nouveaux citoyens
- 9.30—Petit concert
- 10.00—Chorales
- 10.30—Le clavier allemand

SAMEDI

- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Matinée musicale
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre santé
- 11.10—Rythmes sud-américains
- 11.30—Divertissement
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Rendez-vous
- 12.30—Union des électeurs
- 12.45—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Prévisions
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Folklore
- 1.45—Carrousel
- 2.30—Digest Music Hall
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Tous les garçons les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Sport
- 6.11—Sélection spéciale
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 7.30—La soirée du hockey
- 9.15—Chronique sport et musique
- 9.30—Trente minutes d'informations
- 10.00—Visite aux chansonniers
- 10.30—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles

Palmarès de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles" à 5 h. 15

1—Tous les garçons et les filles	Françoise Hardy
2—A vot'bon coeur	Adamo
3—Sacré Charlemagne	Monique Jetté
4—Mon père a moi	Gilbert Bécaud
5—Mon premier amour	Les Classels
6—Y'a plus d'enfants	Colette Dereal
7—C'est un secret	Michel Louvain
8—Pendant les vacances	Sheila
9—Je sais bien	Ginette Reno
10—Quand on est jeune	Les Missiles
11—La chanson orientale	Sacha Distel
12—Le jaloux	Les Cailloux (Folklore)
13—Partir il nous faut	Petula Clark
14—N'oublie pas que je t'aime	Denise Brousseau
15—Je ne suis plus rien sans toi	Dick Rivers

Projet de nouvelle version du "Notre Père"

NANTES (CCC) — Voici le projet, avec ses variantes, de la traduction du "Notre Père", qui deviendrait commune aux protestants et aux catholiques de langue française:

"Notre Père qui es aux cieux, Que ton Nom soit sanctifié, Que ton règne vienne, Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous notre pain de chaque jour (quotidien). Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ne nous fais pas entrer en tentation (ou: dans la tentation) — ou encore: Ne nous soumets pas à la tentation, ou bien: Ne nous laisse pas entrer dans la tentation. Mais délivre-nous du mal (ou: du malin)."

La Bible vous parle

Si nous supportons les fatigues et les malédictions, c'est que nous avons mis notre espoir dans le Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes et surtout des croyants. (I Tim 4, 11)

M. Aurèle Cadieux, de McAuley, fut inhumé à St-Lazare le 11 mai

ST-LAZARE — Le jeudi 6 mai, la paroisse était éprouvée par la mort subite de M. Aurèle Cadieux. Celui-ci, âgé de 43 ans, rendit son âme à Dieu à l'hôpital de Birtle.

M. Cadieux naquit à St-Lazare, y fit ses études et épousa Mlle Laurette Descelles, de Ste-Marthe, et depuis 22 ans demeurait à McAuley.

La messe de Requiem fut chantée dans l'église de St-Lazare, le lundi 11 mai, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Gérard Régnier, curé, assisté du R. P. F.-X. Lemire, O.M.I., de Birtle, et de M. l'abbé Joseph Dreher, de Ste-Marthe, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Denis; deux filles, Diane et Raymonde, tous de McAuley; sa mère, Mme Rosanne Olivier, de St-Boniface; un frère, Gaston, de St-Lazare; trois soeurs, Mme Denis Turenne (Laurette), Mme Harry Turenne (Aurore), de Fannystelle, et Claire, de Sioux Lookout, Ont.

Les Chevaliers de Colomb, MM. Armand Guénette, Léon-Joseph Fouillard, Omer Chartier, Ted Dupont, Edmond Perreault et André Huberdeau, portaient la dépouille mortelle.

Des parents et amis de St-Boniface, Fannystelle, Sioux Lookout, La Broquerie, Treherne, Ste-Anne-des-Chênes, Kenny, Whitewood, Langbank, Shoal Lake, Ste-Marthe, Rocanville, Ste-Rose-du-Lac, McAuley, St-Hubert, Welwyn, Moosomin et St-Lazare assistèrent nombreux aux funérailles.

Remerciements

La famille Cadieux désire remercier tous ceux qui ont témoigné leur sympathie par offrandes de messes e par leur assistance aux funérailles. Un remerciement spécial aux dames qui se sont dévouées aux préparatifs du dîner offert aux parents.

Va-et-vient

Mgr Athol Murray, curé de Wilcox, fut l'orateur invité du Club athlétique au banquet du 10 mai. Tous apprécièrent grandement sa conférence sur les Canadiens.

L'inspecteur français, le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., fait la visite des classes à St-Lazare.

M. et Mme Lester Smith, de Thompson, passèrent quelque temps chez leur mère et belle-mère, Mme Rosa Lemoine.

Mme Létitia Tremblay visitait ses filles, Claire (Mme Léo Levack) et Jeanne (Mme Marcel Gaucher), à Gravelbourg.

M. et Mme Arthur Fenez et deux de leurs fils, Léonard et Michel, se rendirent à Swan Lake, à l'occasion d'une soirée sociale en l'honneur de leur fille et soeur, Alice.

M. Damien Perreault, de l'Institut Collégial, assistait à la journée de la Relève Franco-Manitobaine à St-Norbert.

Le 7 mai, les Guides catholiques avaient l'honneur de recevoir la commissaire Huguette Sauvageau, du Bureau National de Montréal.

Les joueurs de balle molle de l'école élémentaire sont fiers de leur victoire de 10 à 6 sur l'Institut Collégial.

St-Georges

Malades

Prompt rétablissement à Mme Lucien Dupont et sa fille, Jacqueline, Mmes Robert Dubé, Elie Martel, Edouard Lessard et Joseph Gagné et Mlle Diane Boisjoli, qui passèrent quelque temps à l'hôpital dernièrement.

Çà et là

M. Roger Dayon est parti en Colombie-Britannique pour travailler.

Bienvenue à M. et Mme Lucien Oueillet et leur famille, autrefois de Richer, qui sont déménagés récemment dans l'ancienne maison de M. William Comartin.

Plusieurs parents et amis de M. et Mme Ernest Chèvrefils, de Winnipeg, se rendirent à Ste-Anne-des-Chênes, le samedi 15 mai, pour une soirée en l'honneur de leur 25e anniversaire de mariage. Assistaient à cette veillée: M. et Mme Théodore Dupont et leur fils, Roland, Mme Elphège Caya, MM. et Mmes Alfred et Etienne Chèvrefils, Alphonse, René, Edgar, Josaphat et Carolus Vincent, Mlles Jeannette et Rose Chèvrefils, Yolande Lemire, Léa Dayon, Diane, Yvonne et Claire Vincent, MM. Philippe Desautels, Alexandre Vincent et M. Corriveau, tous de St-Georges, ainsi que M. et Mme Paul Fisher et Mlle L. Patterson, de Powerview.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 12 mai avait lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. 29 membres étaient présents. Après la procédure habituelle, on parla d'activités futures.

Il fut décidé de présenter un petit souvenir à chaque confirmand du 9 juin prochain. Pour cette occasion, les membres de la Ligue se chargeront du nettoyage de l'église. Les deux mois de vacances seront durant l'été, plutôt qu'en hiver dorénavant.

Le congrès diocésain se tiendra à Letellier cette année. Les trois déléguées de la paroisse sont: Mmes Arthur et Gilbert Fontaine et Maurice Gilmore. Les préparatifs vont de l'avant et les billets pour le banquet du soir sont en vente.

Au cours de cette assemblée, M. l'aumônier entretint les membres sur un thème spirituel. Mmes Eugène Houle et Eudore Cadieux servirent un goûter bien apprécié.

Ne contristez pas l'Esprit Saint de Dieu qui vous a marqués de son sceau pour le jour de la rédemption. (Eph 4, 30)

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 5 mai à l'école du village. La présidente demanda au directeur de bien vouloir diriger les prières et souhaita ensuite la bienvenue à M. l'abbé A. Gervais, curé, aux deux visiteurs et aux dix membres présents.

Après avoir fait l'appel et la lecture des minutes de la dernière assemblée, les rapports des différents comités furent donnés: spirituel, action sociale et presse. La trésorière donna le rapport financier.

Il fut décidé à cette assemblée que les jeunes filles vendraient de petites fleurs pour la fête des mères. Un chèque pour honoraires d'une messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil fut remis à M. le curé.

Les prix de catéchisme furent payés. Il a aussi fallu débourser pour les fleurs, etc. Mme B. Denis s'occupera de la préparation des prix de catéchisme.

Mme Adrienne Vandenbosch proposa que toute personne qui se rendrait au congrès avec la présidente serait considérée comme déléguée. Il fut aussi décidé que l'on donne cinq sous par membre à chaque assemblée pour le fonds "Shut In" et qu'on dépose dans l'assiette de la quête, le dimanche, les questions destinées à la boite aux questions. Mme B. Denis nomma Mme Marie Pinette pour remplacer Mme A. Vandenbosch au comité de vente.

Une question prise dans la boite aux questions fut débattue et la discussion se continuera à la prochaine assemblée.

Merci à M. le curé pour les suggestions et son message spirituel si intéressant et encourageant.

Les prières de clôture furent récitées. Le prix d'hôtesse, offert par Mme Lucille Gagnon, fut gagné par Mme Fred Pinette. Un délicieux goûter fut servi.

Vente d'articles

Les résultats de la vente d'articles usagés, organisée par la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie, furent un réel succès. Grand merci à tous ceux et celles qui ont offert quelque don.

Mme B. Labelle gagna l'ensemble "Farm Yard"; un petit chien vivant alla au petit Michel Martin; un tapis à Paul Casavant; des taies d'oreillers à Mme E. Callewaert; un joli coussin à Mme André Pinette; un grand tapis à Mme Joey Verhaeghe; deux jolis coussins à Mmes Percy Thompson et Julien Vandenbosch.

La jolie somme de $130.00 fut réalisée. Merci à tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre au beau résultat.

Gagnants du Bildo

Voici les noms des gagnants au Bildo du dimanche 9 mai: MM. Antoine Desjardins, Fred Pinette, Rosaire Gagnon et William Zastre, Mme F. Vandenbosch, Terry Vandenbosch, M. Jean Roche, Mlle Lorraine Pinette ($15.00 pour carte remplie), M. A. Vandepoele, Mlle Thompson et Mlle Claire Vandenbosch. Le gros lot de $58.00 ne fut pas gagné, mais on continua pour $4.00 qui allèrent à Mlle Cécile Labelle.

La dernière partie de $7.00 en 7 numéros ne fut pas gagnée. Mlle Marie-Ange Verhaeghe gagna le prix d'entrée. Le prix de membre alla à Mlle Dolorès Weeks.

Merci aux personnes qui sont venues de Dauphin, Waterhen, Ebb and Flow, Laurier, Makinak, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie pour ce Bildo.

Le prochain Bildo aura lieu le 23 mai, à 8 h. p.m., et le gros lot sera de $61.00 en 61 numéros. Venez en grand nombre.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Léon Verhaeghe (Léona Delaurier), de Winnipeg, à l'occasion de la naissance d'un fils le 4 mai.

Prompt rétablissement à Mlle Bertha Langlois et M. Jos. Corbel, patients à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 7 mai, et à Mme Ted Wolchuk, qui fit un séjour à l'hôpital de McCreary, du 2 au 5 mai.

M. et Mme Norman Dupas et leurs enfants, de Churchill, M. et Mme Adrien Clément et leurs enfants, de Thompson, sont en visite chez M. et Mme J.-L. Corbel et leur famille.

M. et Mme Tony Leperre et leurs enfants, de Waterhen, ont rendu visite à M. et Mme G. Vandenbosch et leur famille, le dimanche 9 mai.

Mme Ken Butterfield et ses enfants visitèrent M. et Mme Gérard Verhaeghe, le dimanche 9 mai.

Mlle Lorraine Pinette, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 8 mai chez ses parents, M. et Mme F. Pinette.

M. E. Denis et ses fils, Adélard et René, sont allés travailler à Le Pas.

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac depuis le 13 mai, et à M. Jos. Corbel, qui fit un séjour d'une semaine à ce même hôpital.

M. et Mme Albert Delaurier, de Moose Jaw, Sask., accompagnés de leurs enfants, sont venus assister au mariage de leur frère et beau-frère et en ont profité pour visiter leurs parents à Laurier et Ste-Amélie.

M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, d'Hamiota, ont passé la fin de semaine du 15 mai chez M. et Mme G. Verhaeghe.

M. Emile Verhaeghe est allé travailler à Le Pas.

MM. Noël et Guy Ramsay, de Langruth, visitaient des amis durant la dernière fin de semaine.

M. Eddy Debeucklaere, de Dauphin, a rendu visite à ses parents, le dimanche 16 mai.

M. l'abbé A. Gervais, curé, est allé assister au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à Winnipeg les 16 et 17 mai. Il est aussi absent cette semaine, vu qu'il suit la retraite des prêtres.

Mmes Fred Pinette et R. Gagnon ont aussi assisté au congrès de la Ligue.

Mlle Florence Balcaen a épousé M. D. Torcutti, à La Broquerie

LA BROQUERIE — Un joli mariage fut célébré récemment en l'église de La Broquerie, lorsque Mlle Florence Balcaen, fille de M. et Mme Joseph Balcaen, unissait sa destinée à celle de M. Domenico Torcutti, fils de feu M. Pietro Torcutti, de Nimis, Italie.

La mariée était accompagnée de son cousin, M. Aimé Vielfaure, tandis que M. Ferruccio Berra, beau-frère du marié, lui servait de témoin.

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., de Winnipeg, leur donna la bénédiction nuptiale. MM. Maurice Balcaen et Gilbert Tétrault, respectivement frère et neveu de la mariée, étaient clercs-servants.

M. Alphonse Fournier, cousin de la mariée, chanta quelques cantiques. Mme Joseph Balcaen l'accompagnait à l'orgue.

Revêtue d'une longue robe blanche de velours coupé, de style droit, munie d'une longue traine en velours uni, la mariée portait un voile trois-quart avec couronne en velours coupé. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs, genre cascade.

Les dames d'honneur étaient Mmes P. Vielfaure, H. Novelli et G. Koncz. La petite Mariette Kirouac était bouquetière, tandis que Marcel LeGal servait de page. MM. Jean Balcaen, Enzo Novelli et Ernie Koncz agissaient comme garçons d'honneur.

La toilette des dames d'honneur était identique: longue robe droite en poult-de-soie bleu avec traine longueur de la robe, couronne bleue garnie de perles blanches. La bouquetière avait une robe blanche en velours coupé avec ceinture bleue et couronne bleue.

A la réception qui suivit, M. Hubert Balcaen, frère de la mariée, était maître de cérémonies. M. Jean Balcaen, autre frère, proposa le toast. Adressèrent la parole: MM. A. Vielfaure et H. Balcaen et le Père Bédard. Le marié répondit en termes appropriés.

Au nombre des visiteurs venus de l'extérieur pour l'occasion, l'on remarquait M. et Mme F. Berra et leurs deux enfants, Patricia et Renzo, de Prince George, C.-B., ainsi que M. Tony Mason, de Padoue, Italie, ami du marié.

Les nouveaux époux résideront à La Broquerie.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Tableau d'honneur de Pâques

Les élèves suivants se sont classés 1er et 2e de leur classe: 12e année: René Clément, Roger Goulet; 11e année A: Gérald Valois, Jules Turenne; 11e année B: Garry Conner, Joachim Reynolds; 10e année: Larry Gagné, Paul Ayotte; 9e année A: Gilles Carrière, Alfred Phaneuf; 9e année B: Raymond Vallée, Hughie Moran.

Excellence en conduite et application

12e année: Robert Arnal, Régis Cantin, Paul Catellier, René Clément, Claude Fillion, Jean-Paul Fillion, Olivier Fillion, Adolphe Morisseau, Ronald Musick, Guy Philippot, Ronald Proulx.

11e année A: Roger Bouvier, René Chaput, Marcel Fraser, Jean Gaudry, Claude Goulet, René Lussier, René Robidoux, René Sabourin, Jules Turenne.

11e année B: Serge Audet, Lloyd Beaudry, Raymond Beaudry, Armand Boulet, Paul Brisson, Robert Carrière, Gary Conner, Marcel Gagnon, Paul Graveline, Denis Lavoie, Conrad Marion, Daniel Marion, Marcel Mayer, Joachim Reynolds.

10e année: Edouard Beaudry, Renel Bérard, Alfred Bernardin, Louis Carrière, Paul Delannoy, Léo Delorme, Fernand Desautels, Arthur Gagnon, Robert Gate, Clifford Hrankowski, Yves Leclair, Kenneth Malo, Henri Masson, Gilles Renault, Léo Timmerman, Donald Toupin, Larry Gagné.

9e année A: Gilbert Bourgeois, Gilbert Poirier, Clément Proulx.

9e année B: James L'Abbé, Denis Lavergne, Henri Nadeau, André Prévost, Hubert Simard, Kenneth McKenzie.

Participants au festival de chant

Ténors: Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., Joseph Muller, René Sabourin, Hector Demarke, Marc Vermette, Denis Rousseau.

Basses: Gérard Clavet, C.S.V., Gérald Lavallée, Donald Trudel, Robert Bérard, Rhéal Cormier, Gilbert Delorme.

Mathématiques

Deux élèves de la 12e année se sont présentés pour l'examen spécial de mathématiques qui était lancé à travers toute la province. Seuls les 100 premiers avaient droit à une mention, et nos deux étudiants, qui suivent sûrement avec attention les cours du Frère E. Bigras, C.S.V., se sont mérité une place dans ce cadre restreint. Félicitations à nos deux mathématiciens. C'est un honneur pour le Collège.

Visiteur de marque

Le 11 mai, à 8 h. p.m., les élèves se sont réunis dans le gymnase pour rencontrer M. Rickenback, consul de Suisse.

Après une brève présentation par le Père Supérieur, qui en disait pourtant bien long, l'auditoire a fait un voyage splendide dans la petite république européenne, encerclée de la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Et ce voyage par la pensée s'est révélé un cours vivant de géographie physique, économique et humaine des plus intéressants et des plus enrichissants. Merci, Monsieur le Consul.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

St-Jean-Baptiste

Soirée d'adieux

Deux cents personnes se rendirent à la salle St-Jean, récemment, pour une soirée en l'honneur de M. et Mme Lucien Fillion qui quittent le village pour s'installer sur une ferme à Ste-Elisabeth. M. Marcel Dorge agissait comme maître de cérémonies.

M. Fillion fut au service de M. Dumontier, de la compagnie d'huile B.A., depuis plusieurs années. En plus d'être un bon travailleur, il était toujours gai et heureux. Toute la population a grandement apprécié ses services.

M. Albert Bérard, de Ste-Elisabeth, souhaita la bienvenue à M. et Mme Fillion.

Les Dames Auxiliaires profitèrent de cette soirée pour remettre à Mme Fillion un petit souvenir, car cette dernière faisait partie de plusieurs organisations paroissiales.

Enfin, les héros de la fête exprimèrent leur joie de rencontrer un si grand nombre de parents et d'amis.

Une belle musique permit à tous de s'amuser gaiement. Comme d'habitude, un délicieux goûter fut servi.

Baptêmes

Le 27 avril: Michèle-Nicole-Marie, fille de M. et Mme Antonio Collette. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Tremblay, de Transcona.

Le 23 avril: Nicole-Marie-Lucille, fille de M. et Mme Robert Barnabé. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Clément, d'Aubigny.

Le 1er mai: Michel-Joseph-Maurice, fils de M. et Mme Paul Tessier. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Tessier.

Mariage Délauriers-Fréchette célébré à La Broquerie le 1er mai

Le samedi 1er mai, à 4 h. p.m., M. l'abbé Ubald Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Fréchette, fille de M. et Mme Armand Fréchette, de La Broquerie, à M. Noël Délauriers, fils de M. et Mme Antoine Délauriers, de Laurier. Mérile et Georges Kirouac servaient à l'autel. M. Dollard Bruyère chanta de beaux cantiques.

Mme Léon Boily, accompagnée de son mari, était dame d'honneur et Mlle Jeanne Fréchette, accompagnée de M. Eugène Délauriers, était demoiselle d'honneur. Ernest Fréchette agissait comme petit page et Brenda Fréchette était bouquetière.

La mariée portait une robe de poult-de-soie blanche et un bouquet de fleurs naturelles rouges. Les dame et demoiselle d'honneur étaient vêtues de longues robes roses et portaient des bouquets de fleurs blanches. La petite bouquetière portait une robe identique à celle de la mariée.

Une réception eut lieu au Blé d'Or à Ste-Anne-des-Chênes. M. Edouard Fredette proposa le toast. Un beau programme de chants se déroula alors que les invités eurent le plaisir d'entendre la mariée, accompagnée de sa soeur jumelle, Jeanne, et de sa soeur ainée, Evelyne (Mme Léon Boily), dans une chanson de circonstance. Ont aussi pris part au programme: Mme Domina Maynard, marraine de la mariée, son oncle, M. E. Fredette, son père, M. A. Fréchette, et son grand-père maternel, M. Philodore Fredette. Deux beaux chants furent aussi exécutés par M. Paul Fredette, cousin germain de Mme Fréchette. M. Fredette est bien connu du public pour sa participation au programme "Sing Along" à la télévision.

Durant la soirée, les mariés eurent également le plaisir de recevoir plusieurs téléphones des oncles et tantes de la mariée résidant à Vancouver.

M. le curé adressa de bonnes paroles et ses voeux aux nouveaux époux.

Après un voyage de noces aux Etats-Unis, le jeune couple demeurera à Couchenour, Ont.

Gagnant du concours oratoire

Le samedi 8 mai, un groupe de parents et d'élèves de l'école secondaire se rendaient à St-Norbert pour assister au congrès de la Relève. Ceux qui ont participé à ces séances n'ont pas perdu leur temps.

Les discours présentés par les jeunes concurrents démontrent que le Manitoba français possède encore un sang pur et vigoureux; plusieurs ont affirmé leur loyauté envers leur langue maternelle.

Sans mépris pour toute autre nationalité, avec une clairvoyance adulte, on a signalé un danger qui menace gravement les Canadiens français peu soucieux de conserver leurs traditions.

Tandis que les cours de français à l'université sont suivis par des élèves de races différentes, les nôtres deviennent de pauvres unilingues ne possédant que l'anglais. Ils se préparent ainsi à demeurer une race inférieure alors que ceux qui apprennent deux et même plusieurs langues formeront l'élite de demain.

Il serait trop long de commenter toutes les belles choses entendues à cette occasion tant dans la partie oratoire que dans le domaine de la déclamation.

Le tout fut un régal; toutefois on voudra bien nous permettre de recueillir une perle parmi tant d'autres. "Pour être aimé, a-t-on dit, à quoi sert la beauté si on ignore la puissance du sourire". Oui, que de temps perdu en insipide maquillage quand un radieux sourire peut transformer le monde.

Pour terminer, formulons le souhait que les discours des jeunes de la Relève soient reproduits à la radio. Ne serait-ce pas un excellent moyen pour notre poste français de se créer une belle popularité?

Félicitations aux gagnants des trophées. Félicitations toutes spéciales au lauréat de La Broquerie, M. Louis Dubé, qui a remporté le trophée provincial des 9e et 10e années.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Elas Gauthier et M. Nicolas Cyr, hospitalisés.

Falcon Lake

Heures des messes

Les messes du dimanche à la chapelle Sts-Gabriel et Marcien, à Falcon Lake, seront célébrées aux heures suivantes au cours de la saison estivale: jusqu'au 27 juin, 9 h. 30 a.m.; du 4 juillet au 5 septembre, 9 h. et 10 h. 30 a.m.; du 12 septembre au 10 octobre, 9 h. 30 a.m.



Mlle Laurèle Girard, fille de M. et Mme Grégoire Girard, de Trail, C.-B., anciennement d'Elie, Man., a été choisie princesse par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Joseph et accompagnera la Reine du grand "fiesta" qui aura lieu le 29 mai à Trail.

Réunion du Conseil liturgique à Rome

ROME (CCC) — Le Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie a tenu sa cinquième session à Rome, du 26 au 30 avril. Cette réunion était d'une importance particulière du fait qu'elle était la première après la mise en vigueur des premières dispositions concernant la réforme liturgique. Des rapports sur ce sujet, provenant des différents pays, ont été étudiés.

En outre, le Conseil avait différentes questions à son ordre du jour: la révision du calendrier liturgique — les leçons bibliques et patristiques du bréviaire — les hymnes et les répons — le graduale simplex — le cérémonial des évêques — l'ordo missae — le baptême des adultes.

Le Village de St-Pierre

Avis

Avis public est donné par les présentes que le village de St-Pierre a, par un règlement no 1964-15 et additionnel à la section 710 de l'Acte municipal (R.S.M. 1954), a prévu un mode d'assessement pour les lots de coin et autres pièces de terrain irrégulières ou triangulaires comprises dans les limites du District no 1 d'Améliorations locales du village au regard de l'impôt annuel de vingt-cinq (25) cents par pied de façade levé sur toute propriété imposable donnant sur le système d'égout que comprend le District no 1 d'Améliorations locales.

Et de plus, notez que tous les lots de coin et autres pièces de terrain irrégulières ou triangulaires et les lots dont le bout ou le côté donne sur le système d'égout situé dans ledit District no 1 d'Améliorations locales, afin de déterminer le taux spécial de vingt-cinq (25) cents par pied sur toute propriété imposable qui donne sur ledit système d'égout payable sur une période de vingt ans, à savoir les années 1965 à 1984, toutes deux incluses, ou selon le cas, $2.87 par pied de façade si payé d'avance, que ces dits lots soient taxés d'après la façade la plus courte du lot ou de la pièce de terre, selon le cas.

Et de plus, notez que, selon la formule décrite dans le précédent paragraphe, les propriétés décrites ci-dessous seront ainsi taxées:

(1)	Rôle No 53	Lot 1 Plan 1985	150 pieds
(2)	Rôle No 50	Lot irr. 14 Plan 1985	154 pieds
(3)	Rôle No 110	Lot irr. 7 Plan 3423	142 pieds
(4)	Rôle No 186	Lot irr. 17 Plan 4177	100 pieds
(5)	Rôle No 221	Lot irr. 29 R.R.S.	150 pieds
(6)	Rôle No 222	Lot irr. 29 R.R.S.	132 pieds
(7)	Rôle No 234	Lot irr. 29 R.R.S.	110 pieds
(8)	Rôle No 242	Lot irr. 29 R.R.S.	66 pieds
(9)	Rôle No 243A	Lot irr. 29 R.R.S.	134 pieds
(10)	Rôle No 250	Lot irr. 29 R.R.S.	100 pieds
(11)	Rôle No 254	Lot irr. 30 R.R.S.	98 pieds
(12)	Rôle No 281	Lot irr. 42 R.R.S.	200 pieds

Et de plus, notez qu'en vertu des stipulations de la section 696 de l'Acte municipal, comme susdit, le Conseil du village de St-Pierre tiendra une Cour de révision dans les bureaux municipaux le jeudi, 3e jour de juin 1965 A.D., à huit heures et trente minutes du soir, pour entendre les réclamations contre ledit règlement no 1964-15.

Daté à St-Pierre, au Manitoba, ce 10e jour de mai 1965 A.D.

C. Bourgeois,
Secrétaire-trésorier,
Le village de St-Pierre.

Le sous-sol, solution aux problèmes de croissance des familles

Le temps où le salon à l'avant de la maison réunissait la famille tous les soirs est désormais révolu. Dans les maisons plutôt anciennes qui abritent des familles en croissance, les parents ont à résoudre de sérieux problèmes. Avec la grande variété de passe-temps, de dadas, d'amusements mis à la portée de tout le monde, d'ennuyeux conflits peuvent naître. On souhaite souvent disposer de plus d'espace pour permettre à chacun des membres de la famille de s'adonner à son passe-temps favori, sans déranger les autres.

D'après l'Institut canadien de la plomberie et chauffage, de plus en plus de maisons qui ne sont plus neuves résolvent le problème par l'aménagement, au sous-sol, d'une salle de séjour additionnelle ou d'une salle de jeux. En plus de la commodité qu'apporte cette rénovation, pareille transformation augmente considérablement la valeur de la maison, ordinairement de beaucoup plus qu'il n'en coûte vraiment pour réaliser l'aménagement.

Dans toutes les maisons qui ont plus de dix ans, l'Institut conseille de considérer d'abord ce qu'on doit faire de la chaudière ou de l'installation du chauffage. Si elle fonctionne encore efficacement et procure à la famille tout le confort nécessaire, on pourra fort bien la conserver. Toutefois, si la chose est possible on devra peut-être la déplacer pour aménager la nouvelle salle que vous vous apprêtez à réaliser.

S'il faut changer complètement l'installation du chauffage, vous verrez que les appareils fabriqués aujourd'hui sont étonnament compacts, qu'ils ont belle apparence tout en étant peu encombrants.

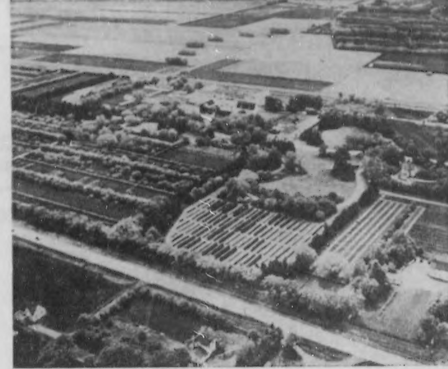
Le remplacement d'une très vieille chaudière par une nouvelle, plus efficace et beaucoup plus économique, se paiera ordinairement de lui-même par la seule économie réalisée sur les frais de combustible — sans mentionner le confort supérieur.

On recommande fortement de consulter d'abord un entrepreneur en plomberie et chauffage compétent, avant de décider de l'aménagement d'un sous-sol. C'est une précaution indispensable, surtout s'il s'agit de déplacer la chaudière ou d'en installer une nouvelle. L'entrepreneur en plomberie et chauffage de votre région pourra vous indiquer la façon la plus économique et la plus appropriée de faire ces transformations et peut vous garantir une installation de tout repos.

Une fois le problème du chauffage réglé, vous pourrez transformer votre sous-sol d'après vos goûts. Vous pourrez en faire un véritable petit logis avec toute la décoration et toutes les commodités ou simplement une pièce fonctionnelle, à laquelle vous pourrez ajouter plus tard quelques commodités courantes, une salle de toilette, une cabine de douche ou autres installations du genre.

Si, dans votre maison, on manque d'espace pour la détente, l'amusement ou les passe-temps favoris, vous aurez peut-être une agréable surprise en constatant, après enquête, qu'il vous en coûterait beaucoup moins que vous ne l'auriez cru.

Les plus grands succès ont été pour ceux qui ont accepté les plus gros risques. — BERGSON.



La Ferme expérimentale fédérale de Morden (Manitoba) célèbre cette année le cinquantenaire de sa fondation. Durant ce demi-siècle d'existence, elle a rendu des services variés et nombreux à la fois aux cultivateurs de la région de Morden et de toutes les Prairies. On ne compte pas non plus le nombre des visiteurs de son arboretum, qui couvre à lui seul une trentaine d'acres.

Le cinquantenaire de la ferme de Morden

MORDEN, le 14 mai — Cette année la ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Morden (Manitoba), fêtera le terme de son premier demi-siècle d'existence au cours duquel elle a rendu des services notables à l'agriculture des Prairies. Elle a été le lieu de rendez-vous d'un grand nombre de visiteurs venus de tous les milieux, de milieux agricoles tout particulièrement — cela se conçoit.

Cet événement sera marqué par une journée d'étude spéciale qui se tiendra à la ferme même, le 17 juin. Le public est invité à y assister.

Protégée à l'ouest par les collines Pembina, cette ferme de 640 acres s'étend dans une région au sol fertile et gratifiée de précipitations qui dépassent légèrement la moyenne; c'est pour cettte raison d'ailleurs que cet emplacement a été choisi. Les formalités d'achat du terrain ont été terminées le 2 mars 1915. Un peu plus tard, la même année on y commençait une pépinière pour le arbres et on y entreprenait des expériences d'alimentation sur les bouvillons.

Même si la recherche sur les animaux a formé une importante partie du travail qui s'est fait à Morden jusqu'en 1960, l'historique de la ferme se rattache surtout à l'horticulture et aux récoltes spéciales.

Au cours des années, les scientistes de Morden ont créé et introduit plusieurs variétés de fruits, légumes et plantes ornementales qui conviennent aux conditions des Prairies. Leurs premières variétés nouvelles ont été nommées et lancées en 1929; ce sont: la pomme Mantet, le cerisier nain des sables de variété Manmoor, le cerisier de Pennsylvanie de variété Stockton, et le sureau rouge européen de variété Redman.

Jusqu'à présent, on doit à Morden 17 variétés de pommes, parmi lesquelles les fruits de qualité supérieure portant les noms de Goodland, Carroll, Breakey et Garland, ainsi que 17 variétés d'autres espèces de fruits. Le travail d'amélioration effectué à la ferme à l'égard des variétés de fruits a fourni une source de renseignement précieux aux propriétaires et exploitants de vergers intéressés à la culture des fruits.

On trouve la Starfire et la Manitoba à la tête d'une liste de sept variétés de tomates créées par les scientistes de Morden qui ont en plus mis au jour de nouvelles variétés de maïs sucré, pois verts, choux, piments doux, concombres, pois chiches Mung (Phaseolus aureus) et aubergines. Les succès obtenus à Morden avec de nouvelles variétés ont stimulé la production des légumes dans les Praries et ont encouragé l'établissement de conserveries commerciales.

Avec les années, la ferme est devenue un endroit attrayant pour les visiteurs qui viennent y admirer ses vastes pelouses, ses fleurs, ses haies superbes et son arboretum de 30 acres qui contient présentement environ 1,600 espèces d'arbres et d'arbustes.

L'apport de Morden à l'amélioration de l'aspect paysagiste des Prairies a été considérable. Depuis 1929, on y a créé plus de 50 variétés se rattachant à 15 espèces de plantes d'ornement. Les chrysanthèmes à eux seuls s'y sont enrichis de 14 nouvelles variétés depuis 1952.

Les mieux connues des variétés à Morden sont probablement l'Almey (rosybloom) chez les pommetiers, le lythrum rose Morden, les rosiers Prairie Youtth et Prairie Dawn, l'aubépine Toba, les lilas Royalty et Coral, les chrysanthèmes Morden doré et Morden ambré, enfin l'épinette bleue Morden.

Une partie importante du programme de Morden est consacrée aux récoltes spéciales. Dans ce domaine, les scientistes ont entrepris des recherches en vue de créer des variétés de tournesol, de maïs, de fèves soja, de lin et de pois de grande culture dont la maturité serait précoce, le rendement élevé et qui seraient résistants aux maladies.

Grâce à leurs efforts, trois variétés de maïs hybride ont été introduites depuis 1950; la variété de lin Cree, en 1962 et quatre variétés de tournesol, en commençant par la Beacon, en 1954. La variété de tournesol Commander a été introduite l'an dernier.

La ferme de Morden joue aussi un rôle important en aidant aux "améliorateurs" de plantes des Prairies à répondre aux exigences de l'industrie de la transformation, la ferme soumet à de nombreuses épreuves les variétés et les lignées de fruits ou légumes que créent les "améliorateurs" de plantes ou qui entrent dans leur programme d'expérimentation. Cette évaluation comprend aussi l'analyse de divers éléments, y compris les acides, les sucres, la cellulose (fibre), les extraits secs et les vitamines.

Pas d'Américaine sur la lune

HOUSTON, Texas — Il est assuré que les Américaines ne fileront pas dans l'espace à bord de cabines spatiales.

L'Académie nationale des sciences, à Washington, a en effet rejeté les demandes de quatre femmes prêtes à subir l'entraînement pour devenir astronautes.

Les noms de ces quatre femmes se trouvaient parmi une avalanche de 400 demandes reçues par l'Administration de l'Aéronautique et de l'Espace.

Présentement, 28 hommes suivent l'entraînement nécessaire à tout astronaute et sont prêts à participer à la réalisation progressive du programme spatial des Etats-Unis.

2 personnalités éminentes de la Saskatchewan s'opposent au bilinguisme scolaire dans l'Ouest

VANCOUVER — Un ancien lieutenant-gouverneur et un juge à sa retraite ont déclaré, devant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, que les Canadiens français ne sont pas en assez grand nombre dans l'Ouest pour s'attendre à obtenir des droits égaux à ceux de leurs compatriotes anglophones pour ce qui est de la question de la langue.

M. Franw L. Bastedo, 78 ans, ancien vice-roi de la Saskatchewan, et M. Percival H. Gordon, 81 ans, juge de la Cour d'appel de la Saskatchewan à sa retraite, ont soumis un mémoire conjoint à la commission d'enquête.

Les deux hommes, qui pratiquent maintenant leur profession d'avocat à Regina, ont critiqué la commission et ceux qu'ils ont appelé les "nationalistes français".

Les deux hommes, après avoir affirmé qu'ils comptent des Canadiens français parmi leurs meilleurs amis, ajoutent:

"Mais nous croyons, comme plusieurs autres, qu'un petit groupe de "nationalistes français" est maintenant allé beaucoup trop loin en réclamant pour la langue française un statut égal à celui de la langue anglaise dans les neuf provinces hors du Québec".

Ils se disent d'opinion que le Canada n'est pas un pays biculturel. Il est multiculturel. On y parle plusieurs langues, autres que l'anglais et le français, et le bilinguisme n'est pas limité à la connaissance de ces deux langues.

Assimilations

Leur mémoire dit que l'idée-force du mandat de la commission — "l'égalité entre les deux peuples qui ont fondé la Confédération canadienne" — repose sur une fausse hypothèse.

Selon les deux juristes, les Pères de la Confédération recherchaient la fondation d'une seule nouvelle nation.

S'élevant contre les demandes des Canadiens français qui veulent des écoles de langue française en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique les deux hommes formulent le commentaire suivant:

"L'insignifiance de la population de langue française dans ces provinces est telle, et leur dispersion est telle, qu'on ne peut considérer les Canadiens français suffisamment nombreux pour justifier des modifications à l'état actuel des choses en ce qui concerne la législation."

"Les gens de l'Ouest ne nourrissent aucune antipathie envers les Canadiens français comme tels", mais ils ne désirent aucune modification à la constitution, particulièrement à son article 133 qui limite l'usage officiel du français au Parlement, à la Législature québécoise et aux tribunaux fédéraux et du Québec.

Les Catholiques des deux langues cherchent à s'entendre en Colombie

VANCOUVER — Le mythe de "la langue gardienne de la foi" a été rejeté par les porte-parole des Canadiens français de la Colombie-Britannique qui ont toutefois dû reconnaître que la majorité de la population francophone ne serait pas prête à accepter des écoles françaises neutres.

Discutant leur mémoire devant la Commission royale d'enquête sur le bilingulisme et le biculturalisme, le secrétaire de la Fédération canadienne-française a déclaré que l'on ne devrait pas mettre en parallèle les deux problèmes de la langue et de la religion. Il a toutefois dit que c'est là son opinion personnelle et qu'il lui faut reconnaître que pour la majorité de la population canadienne-française, réclamer des écoles non confessionnelles consisterait "à défaire ce pourquoi ils ont combattu" jusqu'à maintenant.

M. Paquette a comparu devant la Commission accompagné du président de la Fédération, le Dr Gérald Moreau, de Victoria, M. Philippe Filliatrault et M. André Piolat, président de la Caisse populaire de la paroisse du Saint-Sacrement de Vancouver.

Les représentants de la Fédération s'étaient fait accompagner de M. John Busch, de Vancouver, membre du nouvel Institut social Pacem In Terris, qui a amorcé un rapprochement entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française dans l'archidiocèse de Vancouver.

Une apathie qui disparait

C'est ainsi que l'apathie de la part des catholiques de langue anglaise à l'endroit des écoles françaises catholiques mentionnées dans le mémoire à la Commission, est en voie de disparaître. Les Canadiens français ont participé à la préparation d'un référendum, qui doit décider si les écoles catholiques seront désormais confiées à la responsabilité de commissions scolaires laïques. Elles sont actuellement sous le contrôle du clergé.

M. Busch a été prié par les porte-parole canadiens-français d'expliquer la portée de ce référendum qui, s'il se prononce pour la laïcisation des commissions scolaires catholiques, pourrait constituer un premier pas vers la reconnaissance officielle des écoles privées par les autorités provinciales.

Défense de l'école confessionnelle

M. Busch a défendu l'école confessionnelle en disant qu'en vertu des principes de liberté, on ne conçoit pas que l'Etat contrôle l'entreprise privée. Pourquoi ne serait-ce pas la même chose pour l'éducation? Il estime que les catholiques, les anglicans et autres dénominations religieuses devraient pouvoir établir leurs écoles. Sans ces écoles on aurait un système totalitaire d'éducation.

La radio française

Les deux solitudes dans la Colombie devaient également se trouver confrontées lorsque chacun des deux groupes s'est retrouvé dérouté par la recommandation formulée par l'autre en ce qui concerne la part du français à la radio et la télévision d'Etat.

Regina

Conseil Langevin no 4280
Assemblée

La prochaine assemblée régulière mensuelle d'affaires du Conseil Langevin no 4280 aura lieu le vendredi soir 21 mai, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue, Regina.

Remerciements à nos frères chevaliers de la paroisse de Sedley pour la soirée qu'ils ont organisé à l'occasion de notre assemblée du 23 avril à Sedley.

Félicitations à nos nouveaux membres initiés au premier degré des 25 avril et 10 mai, plus cordiale bienvenue parmi nous.

Condoléances

Nous avons éprouvé une vive douleur en apprenant de la mort du frère Louis Bourassa, décédé à Cutbank et inhumé à Radville. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

P. K.

Le Père G. Fontaine est nommé à Rome

MONTREAL (CCC) — Un prêtre canadien vient d'être nommé par le Saint-Siège au Conseil pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie à Rome.

Le R. P. Gaston Fontaine, 44 ans, chanoine régulier de l'Immaculée Conception, directeur du Secrétariat national de pastorale liturgique et membre adjoint de la Commission nationale sur la liturgie, sera un des adjoints du R. P. A. Bugnini, secrétaire du Conseil pour l'application de la Constitution sur la liturgie, qui a comme président le cardinal Lercaro. Le Père Fontaine était depuis un an secrétaire d'une sous-commission de travail de ce Conseil.

Il quittera Montréal le 15 mai prochain et entrera en fonction à Rome le 17.



M. le Dr Demay, vice-président de CFNS, présente le prix d'un voyage dans la province de Québec offert par ce poste à Mlle Yvette Lepage, gagnante au concours oratoire pour la section des élèves des 11e et 12e années. Mlle Lepage, de Vonda, avait consacré son discours à la personnalité et l'oeuvre de M. Antonio de Margerie.

Finales du concours oratoire français

Au cours d'un splendide après-midi ensoleillé, le dimanche 2 mai dernier, quelque 200 personnes participaient aux finales du concours oratoire français organisé chaque année par l'AFCIS. Ce concours compte en effet deux finales, soit une pour les régions du nord de la Saskatchewan et l'autre pour celles du sud. Cette année, quinze concurrents participaient aux finales, soit cinq dans chaque section. Pour stimuler l'intérêt au concours, l'AFCIS attribuait des prix aux gagnants, soit la somme de $5.00 au gagnant de la section des élèves des 7e et 8e années, $10.00 au gagnant de la section des élèves des 9e et 10e années et le grand prix pour le gagnant des concurrents des 11e et 12e années, un voyage aller-retour dans la province de Québec.

Le concours commença vers 2 h. 30 p.m. Présenté par M. Wilfrid Denis, maître de cérémonies pour la circonstance, M. l'abbé Jean Papen, président de l'AFCIS, expliqua la marche du concours. Chaque élève se présenta selon l'ordre d'un numéro choisi au hasard par avance et n'avait qu'à dire le titre de son discours. Il ne s'identifiera qu'à la fin du concours, avant la publication des décisions des juges. En premier lieu, vinrent les élèves des 7e et 8e années. Daniel Gaudet, de Batoche, parla de son "Petit Chat". Urgel Bilodeau, de Debden, expliqua les misères de Brinborion. Jacques Pelletier, de Prince-Albert, raconta l'histoire d'un jeune écrivain. Cécilia Fédora, de Vonda, récita "Le Loup et l'Agneau" de Lafontaine. Le gagnant de cette section fut Paul Demay qui incarna avec tant d'âme et de conviction le célèbre Curé de Cucugnan, selon le conte de Daudet.

Pendant que les juges déterminaient le gagnant de cette section, deux charmantes petites jeunes filles de St-Denis, Marilyne et Micheline Bénard, ont égayé l'auditoire avec leur petite chanson "Les Trois Petits Chats" et de sa voix mélodieuse, Mlle Louise Ducharme, institutrice à l'école St-André de North Battleford, interpréta deux mélodies bien connues: "Le Vieux Moulin" et "Dominique".

Quatre jeunes demoiselles et un jeune homme montèrent ensuite sur la scène pour remporter la palme de la section des élèves des 9e et 10e années. Michelle Blais, de Delmas, expliqua les désirs et les ambitions des adolescents face au monde des adultes. Roseline Fréchette, de Léoville, parla des bienfaits du sourire. Simone Landry, de Saskatoon, présenta des idées personnelles sur le problème de la ségrégation raciale. Marcel Perrin, de Duck Lake, entretint ses auditeurs des avantages et désavantages de la télévision. Le prix de $10.00 fut attribué à Thérèse Lemire, de l'Institut Notre-Dame de Prince-Albert. Son discours, intitulé "Vivre", livra de profondes réflexions sur le sens et la beauté de la vie.

Après une brève intermission, le concours entra dans sa troisième partie consacrée aux élèves des 11e et 12e années. Là encore cinq concurrents se présentèrent avec un souci évident de perfection. Lilliane Weber, de Vawn, expliqua les exigences du succès. Jeanne Farewell, de Duck Lake, invita les jeunes filles à rester pleinement ce qu'elles sont. Philippe Marion, de Spiritwood, brossa un portrait vivant de l'ancien président des Etats-Unis, John F. Kennedy. Omer Gaudet, élève au Collège Notre-Dame, décrivit avec humour l'oeuvre de ce collège. La gagnante de cette section fut Mlle Yvette Lepage, de Vonda, qui réussit avec autant d'habileté que d'émotion à évoquer la personnalité de M. Antonio de Margerie.

Pendant que les juges prenaient les dernières décisions, on tira le prix d'entrée que remporta M. Urgel Bilodeau. Ce prix avait gracieusement été offert par la bijouterie Strohan-Gaudet, de Prince-Albert. Enfin, après quelques moments d'anxieuse attente, les juges, M. l'abbé Bernard de Margerie et M. Paul Côté, ecclésiastique, rendaient les décisions finales.

M. l'abbé Papen présenta les prix aux gagnants, tandis que M. le Dr Demay, vice-président de CFNS, offrit au nom de ce poste le prix du voyage dans la province de Québec. Ainsi le concours se termina dans la joie et l'enthousiasme des gagnants et dans l'espoir de la part des autres qui tâcheront de remporter la palme aux prochains concours oratoires. Le concours de cette année connut certes une bonne qualité dans la diction et même l'éloquence. On pourrait encore améliorer le choix et le rendement des sujets, mais le progrès constant manifesté depuis le début de ces concours laisse entrevoir l'épanouissement de talents oratoires réels.

Un quotidien catholique en Indonésie, le 1er mai

DJAKARTA (CCC) — Le 1er mai, un quotidien catholique commençait à paraître sous le titre de "Bintara Rakjat" (Le Héraut du Peuple).

Le rédacteur en chef est M. Jacob Oetomo, qui faisait partie de l'équipe de rédaction du mensuel "Inisari" (L'Essentiel) — journal non officiellement catholique, mais entièrement dirigé par des catholiques.

Rappelons que, sur près de 100 millions d'habitants, l'Indonésie comptait, au 30 juin 1963, 1,463,619 catholiques et 88,265 catéchumènes.

M. Amédée Hamel, d'Edam, est décédé à l'âge de 65 ans

EDAM — Le samedi 10 avril, M. Amédée Hamel rendait son âme à Dieu lorsqu'il fut frappé d'une crise cardiaque.

Né le 23 novembre 1899 à Fannystelle, Man., il vint, avec ses parents, demeurer en Saskatchewan en 1909. Le 26 mai 1919, il épousait Mlle Nalda Régnier et depuis habitait sur une ferme dans le district d'Edam. Pionnier de la paroisse, il était aussi un père exemplaire de quinze enfants dont trois en bas âge l'ont précédé dans la tombe.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Philippe, Laurent, Arthur, Paul et Raymond, d'Edam, Louis et Alec, de Saskatoon; cinq filles, Alice (Mme Léo Gratton), de Meadow Lake, Léona (Mme Philippe Gingras), de St-Augustin, comté de Portneuf, Qué., Yvonne (Mme Marcel Noël), d'Edmonton, Alta, Claire (Mme Joseph Dupuis), de Cut Knife, et Rosanne (Mme Maurielle Corbeil), de Jackfish; un frère, Alcide, de North Battleford, et 38 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mardi 13 avril, à 10 h. a.m., en l'église du Christ-Roi d'Edam. M. l'abbé J.-A. Desrosiers, curé, célébra la messe. Les porteurs étaient MM. Charles, Adrien, Lucien et David Hamel, Fred Régnier et Florent Pelchat.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Gravelbourg

Çà et là

Mme Simone Colpron est allée visiter ses fils et bru, M. et Mme Georges Colpron, à Edmonton.

Mlle Maria Bouvier, fille de M. et Mme Gérard Bouvier et étudiante à l'école supérieure de Gravelbourg, a été choisie par le personnel de l'école pour participer au voyage interprovincial d'étudiants. Elle passera dix jours, l'été prochain, dans la province de son choix.

Deux anciens de Gravelbourg, MM. Antonio Lizée, de Drummondville, et Joseph Levasseur, de Hull, Qué., sont décédés dernièrement.

M. et Mme Paul Deaust sont en visite chez leurs gendre et fille, M. et Mme René Blouin, ainsi que chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Charles Deaust, à Gravelbourg.

Saskatoon

Congrès de la L.F.C.

Le mercredi 5 mai eut lieu, à Kindersley, le congrès de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de Saskatoon. Mmes Cécile Georget et Solange Manègre y assistèrent comme représentantes de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Plus de 50 dames étaient présentes.

Les orateurs invités étaient Mgr J. Klein, D.D., le R. P. E. Lequien, O.M.I., directeur de la maison de retraites "Queen's House", et M. l'abbé J. Dormans, curé de Viscount.

Un goûter fut servi par les dames de Kindersley.

(Sts-Martyrs-Canadiens) Concert

Le dimanche 9 mai, un concert fut donné par les élèves du Jardin d'enfance à l'occasion de la collation de diplômes à quatorze enfants: Adèle Turcotte, Kelly Sonsteille, Gisèle Georget, Joanne Hader, Marie-Léa Larue, Loretta Godin, Elaine Gray, Suzanne Fahl, Marc Marcotte, Saska Boyd, Brenda Fournier, Anne Bourgault, Odette Chiasson et Simone Raymond.

MM. les abbés J. Papen et A. Ouellette, curé, ainsi que M. Raymond Marcotte, adressèrent la parole et félicitèrent la Rév. Mère Marie-Claire, qui enseigne aux enfants du Jardin avec tant d'amour et de patience.

Çà et là

M. et Mme Ernest Marcotte et leurs enfants, Roland et Lucille, ont fait un beau voyage dans le nord de la Colombie-Britannique.

Bienvenue à la famille Laurent Dorval, qui vient d'arriver dans la paroisse.

En fin de semaine, M. et Mme Gérald Flegel étaient de passage chez leur mère et belle-mère, Mme Solange Manègre.

M. et Mme Ernest Bourgault ont passé quelques jours à Winnipeg.

Le chapelet est radiodiffusé tous les soirs de la semaine, à 6 h. 45, durant le mois de mai, sauf les samedis et dimanches.

Prince-Albert

Boursière en musique

Mlle Sharyn Favreau, jeune musicienne et fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, obtint lors du Festival annuel de musique la bourse J. C. Williamson pour la meilleure performance en violon dans la classe de 13 ans et au-dessous.

L'adjudicateur pour l'occasion était M. Kaplan, professeur de musique à l'Université de la Saskatchewan. Mlle Favreau est en 5e année en violon et en 1ère année en piano, et sa mère fut son unique professeur de musique; Sharyn s'est aussi distinguée en piano en se classant première avec 87 pour cent dans la classe contemporaine.

Figuraient aussi au festival: ses deux petites soeurs, Laurel, âgée de 7 ans, qui obtint 86 pour cent dans la classe de 8 ans et au-dessous et 83 pour cent dans la classe récitale, et Joylyne, âgée de 5 ans, qui eut 84 pour cent dans la classe de 1ère année. Mentionnons aussi que Mlle Caudace Clark, élève de Mme Favreau également, recevait le trophée donné par Mme V. Mitchell, pour la meilleure performance en accordéon dans la classe de 11 ans et au-dessous.

Mlle Sharyn Favreau a déjà reçu deux bourses du Western Board of Music: l'une en 1961, ayant passé son examen en piano avec grande distinction, et l'autre en 1963, ayant obtenu la marque grande distinction en 3e année de violon. Félicitations les plus sincères à ces jeunes artistes!

1965

Ci-dessus l'on voit le groupe des finissants du Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask. Rangée du haut, de gauche à droite: Denis Billo, médecine vétérinaire; Louis Pinel, prêtre séculier; André Moquin, éducation avec spécialisation en mathématiques; Philippe Lafrance, éducation. Deuxième rangée: Roger Laberge, art dentaire; Alain Nogue, éducation. Troisième rangée: Réal Forest, éducation physique; Ronald Blouin, sciences sociales; Darius Delaronde, éducation; Ronald Loiselle, éducation. Quatrième rangée: Alfred Bérard, prêtre séculier; Roger Bauche, commerce; Claude Léost, éducation; Laurent Tourigny, psychologie.

Au collège de Gravelbourg

Adieu aux finissants

Distribution des prix

En la journée du 9 mai, le personnel du collège, les parents et les nombreux amis fêtaient les 14 finissants arrivés au terme de leur vie collégiale et assistaient à la distribution des prix.

La journée débuta avec une messe d'action de grâces que célébrait M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la paroisse, assisté des pères Denis Bédard et Albert Bouffard du collège. Le père Henri Légaré prononça l'homélie du jour à l'adresse des finissants.

Le réfectoire du collège recevait ensuite les 300 invités au banquet de réception. Au début du repas, chaque finissant remettait un bouquet de corsage à sa mère. M. P. Moquin, au nom des finissants, félicita les finissants pour leur succès et les encouragea à enrichir la société de leurs talents de chefs. Le père D. Comeau prit ensuite la parole, montrant la collaboration du collège à l'oeuvre d'éducation commencée par les parents; aussi il exprima la fierté et la confiance légitimes des éducateurs à l'endroit des finissants. Puis le président de la classe, M. Ronald Blouin, dit comment la fraternité et l'entraide caractéristiques de la vie au collège étaient la cause de leur attachement à l'Alma Mater. Le banquet se termina avec les mots de bienvenue que le R.P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du Collège, adressait aux visiteurs.

Sous la présidence de Son Exc. Mgr Aimé Décosse, suivait la distribution des prix et la prise des rubans par les finissants au gymnase. Le prix d'excellence, une médaille d'or, fut mérité par MM.: Alain Nogue, Gérard Vachon, Roderic Beaujot, Philippe Mondor, Marc Nogue, Léon Delanoy, Raoul Granger, Théodore Houle, Joseph Craig, Richard Demontigny, Barry Parkes, et Lucien Laplante. Une bourse spéciale défrayant une année d'études en France, fut décernée à M. Léo Banchette par l'entremise de M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg; M. Blanchette était un des finissants de l'an passé.

Tour à tour, les 14 finissants choisirent le ruban de leur profession respective. En leur affirmant la nécessité du dynamisme jeune et franc dont ils feraient bénéficier la société, M. Raymond Piché, président de l'Amicale du Collège, félicita les finissants. MM. Alain Nogue et Claude Léost, au nom de leurs confrères, exprimèrent la reconnaissance de la classe envers leurs parents et les Pères du collège ayant travaillé à l'oeuvre de leur éducation chrétienne.

Dans son mot d'adieu aux finissants, le R.P. Eugène Dubreuil rappela la joie et la fierté du Collège Mathieu dont le groupe d'Anciens comptait alors 14 membres de plus; il signalait que depuis le groupe de finissants de 1827, le Collège avait fourni à la société 113 vocations sacerdotales, 58 carrières libérales, 88 carrières culturelles, 20 en droit, 27 en génie et 9 en sciences, alors que bon nombre d'anciens se livraient au commerce, à l'industrie et à l'agriculture.

Son Exc. Mgr Aimé Décosse clôtura la cérémonie en exprimant sa sollicitude à l'oeuvre du collège et en souhaitant aux finissants bonheur et succès dans une vie fructueuse toujours tendue vers l'avenir, toujours inspirée par une insatiable ambition de servir.

Un nouveau poste à cause de l'expansion de la General Motors

OSHAWA — La nomination de M. Tyler H. Barrett au poste de contrôleur de la société General Motors du Canada a été annoncée par M. H. E. Pierson, vice-président, finance. M. Barrett occupe son nouveau poste depuis le 6 mai.

M. Barrett, qui est sous la direction immédiate de M. Pierson, assume toutes les fonctions se rapportant au contrôle financier. M. Pierson a déclaré que cette nomination résulte de l'expansion de la société à Oshawa, Windsor et Ste-Thérèse-ouest.

M. Barrett était auparavant contrôleur divisionnaire au bureau central de la division Buick-Pontiac-Oldsmobile à Detroit. Précédemment il a occupé le poste de contrôleur des usines à la division BOP et à celle de la Fonderie centrale.

40e Neuvaine Annuelle
ET
PÈLERINAGE
en l'honneur de
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

PROGRAMME:

Du 4 juin au 12 juin:

NEUVAINE PUBLIQUE ET SOLENNELLE

Tous les jours à 7 h. 30 p.m.: Prières de la neuvaine
Tous les jours à 8 h. p.m.: Messe chantée

Le samedi soir 12 juin:

9 h. p.m.: Prières de la neuvaine
9 h. 30 p.m.: Messe chantée
10 h. 30 p.m.: Procession aux flambeaux

Le dimanche 13 juin: JOUR DU PELERINAGE

5 h., 5 h. 30 et 6 h. a.m.: Messes basses
7 h. a.m.: Messe avec sermon en hongrois
8 h. a.m.: Messe avec sermon en polonais
8 h. 45 a.m.: Messe dans le rite ukrainien (dans l'église)
9 h. a.m.: Messe avec sermon en allemand (en plein air)
10 h. 30 a.m.: Grand-messe pontificale. Sermons en français et en anglais
2 h. p.m.: Procession du Très Saint Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique de sainte Thérèse.

RADIO: le dimanche 13 juin:

La messe pontificale et les sermons seront radiodiffusés de 10 h. 30 à 12 h. (midi) par les postes CKBI de Prince-Albert (900) et CFNS de Saskatoon(1170).

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Robert Dionne sont allés à Winnipeg, dernièrement, pour y visiter leur frère et beau-frère malade.

M. et Mme Gérald Fiset et leurs quatre enfants, de Fort St. John, C.-B., ont passé deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Antonio Fiset, et autres parents et amis.

M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, sont venus visiter des parents, le dimanche 2 mai.

M. et Mme André Carity, de la Colombie-Britannique, sont à visiter des amis pour quelque temps.

M. Martial Joyal, de Fort St. John, C.-B., est venu rendre visite à sa mère, Mme Marie Joyal, tout en voyant à l'ensemencement de la ferme.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., de Gravelbourg, a aidé M. l'abbé A. Chabot, curé, pour les confessions du premier vendredi du mois de mai, tout en rendant visite à sa soeur, Mme Alice Bonneau.

Mme Léo Roy est allée à la fête des finissants qui eut lieu à Gravelbourg le dimanche 2 mai; son fils, Gérard, y figurait.

Mlle Gisèle Mathieu, MM. Claude Mondor et Laurent Lespérance sont revenus de l'Université de Saskatoon après y avoir complété leurs études.

M. Robert Piché est patient à l'hôpital local, ayant subi une appendectomie le 13 mai.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, le mercredi 12 mai. Ils s'en retournèrent le lendemain, accompagnés de M. et Mme Paul Piché, Mme Wilfrid Benoit et sa fille, Marguerite, qui firent une courte visite à Gravelbourg pour affaires, revenant le lendemain soir, à l'exception de Mlle Benoit, qui fit un séjour à l'hôpital pour examens médicaux.

M. Georges Colpron, d'Edmonton, passa quelques jours chez ses beaux-parents, M. et Mme Albert Martin, où avaient séjourné son épouse et son garçonnet pendant que lui-même suivit un cours de deux semaines à Regina.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Gilbert Duperreault à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local.

Vawn

Chevaliers de Colomb

Trente-cinq membres du Conseil Jean XXIII des Chevaliers de Colomb d'Edam se sont réunis le 12 mai dans la salle de Vawn. Cinq membres étaient venus de North Battleford pour l'installation officielle des officiers du conseil local. Un grand merci à ces messieurs.

MM. André Painchaud, d'Edam, et Henri Pouliot, de Vawn, seront les délégués au congrès annuel du Conseil d'Etat de la Saskatchewan qui se tiendra à Yorkton les 22, 23 et 24 mai.

La prochaine assemblée aura lieu dans le sous-sol de l'église d'Edam le jeudi 10 juin.

Voyage en Europe

Mlle Gabrielle Blanchette, fille de M. et Mme Aimé Blanchette, quitta Saskatoon, le mercredi 12 mai, accompagnée de trois autres voyageuses pour un séjour de six mois en Europe. Elles prendront l'avion de Montréal pour se rendre en Irlande, et de là elles visiteront différents pays. Bon voyage à ces jeunes filles.

Collation des diplômes

Le dimanche 9 mai fut un grand jour pour les douze finissants de 12e année de l'école de Vawn. La cérémonie débuta par une grand-messe et, durant l'après-midi en l'auditorium du couvent, M. l'abbé G. Aumont, curé, présenta les diplômes à Arlene Marshall, Jeanne Beaudoin, Claudette Painchaud, Elsie Hoffman, Helen Nahirney, Marie Belland, Yvonne Germain, Marilyn Létourneau, Frank Duhaime, Henry Létourneau et Larry McGuire.

Le trophée de la Ligue des Femmes Catholiques fut remis par Mme A. Blanchette à Mlle Jeanne Beaudoin (religion) et celui du C. Club fut offert à Mlle Marilyn Létourneau (excellence) par Mme S. Weber.

Un délicieux lunch fut servi par les étudiantes des 10e et 11e années.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 22 mai, Paulin Tremblay, Victoire; le 24 mai, René Béchard, Regina, et Gilbert Mahin, Antler; le 25 mai, Eugène Baillargeon, Jackfish Lake; le 26 mai, Florent Peichat, Vawn; le 27 mai, Simone Marchadour, Butte-St-Pierre.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Emilien Moisan sont allés à Vonda et St-Denis, le samedi 1er mai, à l'occasion du mariage de leur soeur et belle-soeur, Mlle Yvonne Chamberland, à M. Pysch, de St-Denis.

M. et Mme D. Rocher, de St-Brieux, étaient de passage chez leurs parents, les familles Montes et Louis Bertoncini, le 9 mai.

Le dimanche soir 9 mai, jour de la fête des Mères, MM. et Mmes G. Lefebvre, d'Englefeld, A. Régie, de Watson, M. Moisan, de Rose Valley, A. Bourque, Paul et Emilien Moisan, de St-Front, se réunissaient pour fêter leur mère et belle-mère, Mme B. Moisan, et lui donner de nombreux cadeaux. Les bons vieux parents étaient comblés de joie.

Le jeune Alain Le Strat, fils de M. André Le Strat, a été transporté d'urgence à l'hôpital de Spalding, la semaine dernière, souffrant de paralysie aux jambes.

M. et Mme Henri Quessy sont revenus travailler sur leur ferme après avoir passé l'hiver à Saskatoon.

M. Louis Proulx, garagiste de Moose Jaw, est venu aider son père, M. Philippe Proulx, aux travaux de la ferme.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., a passé la semaine du 10 au 14 mai à la retraite annuelle du clergé du diocèse de Regina à Lumsden.

Baptême

Le 9 mai: Sylvia-Fernande-Marie, fille de Louis Bertoncini et de Thérèse Montes, née le 4 mai à l'hôpital de Rose Valley. Parrain et marraine, M. et Mme Ronald Reid, de Vancouver, remplacés par M. et Mme Dominique Rocher, de St-Brieux, oncle et tante de l'enfant.

Meyronne

Çà et là

Cinq enfants de la paroisse firent leur première communion, le 2 mai, à la messe de 9 h. a.m. M. l'abbé R. Larivière, curé, adressa la parole aux enfants, ainsi qu'à leurs parents, d'une manière spéciale et touchante. Les nouveaux communiants étaient Jeannette Smith, Renald Bouffard, Randolph Chase, Janine Brisebois et Charlotte Bouvier.

Après avoir passé les vacances de Pâques chez ses parents, Joanne Fournier retournait à l'Institution de Saskatoon pour le dernier trimestre de l'année scolaire.

Mme Adolphe Lalonde, accompagnée de sa fille, Mme Denise Le Gentil, ainsi que de Mlle Marie Bouvier, est de retour à Meyronne. M. Edouard Le Gentil, venu chez M. et Mme A. Lalonde, pour un court séjour, retournait à Langley, C.-B., accompagnée de son épouse.

M. et Mme Gérard Brisebois ont conduit leur fille, Janine, à l'hôpital Université de Saskatoon pour examen médical.

M. Léo Lareau, ainsi que M. Gérald Larochelle et sa famille, sont installés à Meyronne pour le temps des semailles.

Le lundi 10 mai, la Rév. Sr Marie-Joseph, directrice dévouée de l'école séparée, invitait, à l'occasion de la fête des Mères, toutes les mamans des élèves. Ceux-ci leur offrirent un joli programme qui se termina par un goûter. Parmi les mamans, on remarquait Mme P. Larose, du Manoir de Ponteix. M. le curé, qui était l'invité d'honneur, dit ensuite la messe aux intentions des mamans et de leurs enfants.

St-Hubert

Mariage Jordens-Pelletier

Le 24 avril, à 12 h. 30 p.m., en l'église de St-Hubert, M. l'abbé L. L'Heureux bénissait le mariage de Mlle Vivianne Pelletier, fille de M. et Mme Albert Pelletier, à M. William Jordens, fils de M. et Mme Paul Jordens. Le chant fut exécuté par Mmes A. Jordens, de Kennedy, et F. Dartige. Mme Jordens touchait l'orgue.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche et son voile court était retenu par un diadème de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Liliane Pelletier, cousine de la mariée, Diane Ross et Louise Jordens, étaient vêtues de toilettes jaunes et portaient des bouquets d'oeillets jaunes. La bouquetière était Debbie Jordens, nièce du marié.

Les garçons d'honneur étaient MM. Thomas Jordens, frère du marié, André Pelletier, frère de la mariée, et Larry Reichel, un ami. Le jeune frère de la mariée, Alain, était page.

Après la cérémonie, un goûter fut servi chez les parents de la mariée. Une réception eut lieu à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance. Au centre de la table d'honneur il y avait un magnifique gâteau à trois étages. Mlle Judy Poncelet s'occupait du registre et M. Gérard Jordens était maître de cérémonies.

Le toast fut proposé par M. le curé auquel le marié répondit par des paroles appropriées.

La soirée dansante se tint à la salle de la Légion de Whitewood où de nombreux parents et amis assistèrent.

Après un court voyage de noces aux Etats-Unis, M. et Mme W. Jordens résideront sur la ferme à St-Hubert.

Réception

Le 10 mai, à l'école de St-Hubert, avait lieu un shower en l'honneur de M. et Mme W. Jordens. Des fillettes présentèrent les nombreux cadeaux et M. E. Jeannot, au nom de tous, exprima des souhaits. Mme P. Jordens et L. Poncelet aidèrent au déballage des cadeaux.

Durant la veillée il y eut jeux et musique, et un succulent goûter fut servi aux nombreux parents et amis présents.

Baptême

Le 25 avril: Céleste-Anne, fille de M. et Mme Sylvain Dumonceaux. Parrain et marraine, Philippe et Annette Mansière, de Meskanaw, cousins de l'enfant, remplacés par M. Hubert Boutin et Mme M. Boutin.

Va-et-vient

Ont visité leurs parents, dernièrement: Mlle V. Decelles, de Kendal, MM. Roland et Albert Gatin, de Regina.

Mme M. Boutin, accompagnée de son fils, Hubert, et ses petits-fils, Allan, Laurent et Paul, est allée à Wolseley, dernièrement, visiter ses filles et gendres, MM. et Mmes Louis et Léo Dureault.

MM. et Mmes Ernest Gatin et B. Davies, de Regina, étaient de passage chez M. et Mme Emile Gatin, au retour d'un voyage dans l'Ontario.

M. Alfred Ecolan, de Regina, est en visite chez sa soeur, Mme E. Beaujot.

M. et Mme F. Couronné, Mmes G. Brûlé et J. Raiwet sont allés à St-Lazare, le 11 mai, assister aux funérailles d'un cousin, M. Aurèle Cadieux.

Je trouve ma joie dans les souffrances, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ, pour son Corps, qui est l'Eglise. (Col 1, 24)

L'A.C.F.C. invite

tous les Canadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

Service de Sécurité Familiale

Protection accordée:

$817,830.00 *

Réclamations payées: $7,125.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages, grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins.

* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés.

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à

**M. Cléas Duperreault, propagandiste,
1902, Broadway, Saskatoon
Tél.: 653-1441**





La fête de la Reine Victoria entraine des célébrations et pour nombre de familles, cela signifie des préparatifs en vue d'un grand feu d'artifices dans la cour arrière, à la nuit tombante. Voici la jolie Pat Campbell qui démontre la manière sûre de préparer cette manifestation. La pièce d'artifice doit être plantée solidement jusqu'à la moitié, dans un seau de sable ou de terre, et penchée légèrement à l'opposé des spectateurs. Il ne doit y avoir aucun encombrement au-dessus du lieu. Une cigarette incandescente servira à allumer le feu. Appliquez-la à la mèche à bout de bras en vous tenant éloigné.

Ce qui est permis et ce qui est interdit en s'amusant à faire un feu d'artifice

Avant de commencer votre spectacle, quelques précautions élémentaires s'imposent quant à l'observation des règles de sécurité relatives aux feux d'artifice.

1. Souvenez-vous que les jeunes enfants seront toujours fascinés par les feux d'artifices et qu'ils constituent un excellent auditoire, mais qu'ils ne doivent PAS participer à l'allumage des pièces.

2. Le spectacle doit être confié aux soins d'une seule personne.

3. A la seule exception des baguettes étincelantes, AUCUNE pièce d'artifice n'est conçue pour être tenue dans la main quand elle est allumée. Les enfants plus âgés doivent apprendre à y participer sous la surveillance d'adultes.

4. Lisez les directives sur chaque pièce et organisez vos séquences d'allumage. N'oubliez pas que l'allumage doit avoir lieu en un endroit bien dégagé et libre d'arbres et de fils électriques.

5. Rassemblez des seaux ou des boites de sable ou une brouette pleine de terre pour constituer votre base d'allumage.

6. Les items comme les chandelles romaines et autres pièces longues doivent être enterrées à mi-longueur au moins, dans le sable de votre base d'allumage, et placées à un angle de 10 degrés dans la direction opposée aux spectateurs.

7. Si vous ne disposez pas de récipient pour le sable, creusez des trous dans le sol, assez profonds pour y enterrer les pièces d'artifice à mi-distance de la mèche. Tassez fermement la terre autour de chaque pièce avant de l'allumer.

8. Préparez un grand récipient, comme une poubelle en métal, pour y déposer les pièces utilisées. Après le spectacle, arrosez-les avec un boyau d'arrosage.

9. Une cigarette ou un cigare incandescent peut très bien remplacer l'amadou comme allumeur. Tenez-le à bout de bras, allumez la mèche et éloignez-vous immédiatement.

Quand les parents fument les enfants font de même

OTTAWA — L'adolescent subit généralement l'influence de ses parents, de ses maîtres et de ses amis lorsque vient pour lui le temps de décider s'il fumera la cigarette. Si ces gens-là fument, il est probable qu'il prendra lui aussi l'habitude de la cigarette.

C'est là une conclusion à laquelle en sont venues depuis quelque temps déjà les autorités en recherches médicales sur le sujet. Elle a été confirmée par l'opinion candidement exprimée de 74 adolescents canadiens qui assistaient aux délibérations de la conférence de la jeunesse sur l'usage du tabac et la santé. Ces séances d'études ont été organisées par le ministère fédéral de la Santé.

Les étudiants d'écoles secondaires, réunis pour suggérer des réponses au problème toujours croissant de l'usage du tabac par les jeunes, ont également critiqué la réclame commerciale pour les cigarettes à la télévision. De plus, ils ont exprimé l'avis que les lois interdisant la vente de cigarettes aux moins de 16 ans devraient être plus rigoureusement mises en vigueur.

Campagne recommandée

Les jeunes délégués ont recommandé aux autorités que l'on fasse dans les écoles une campagne d'envergure contre l'usage du tabac.

Pendant ces séances d'études qui se sont poursuivies pendant trois jours, les fumeurs dans le groupe de délégués ont continué de griller leur cigarette après les repas et dans les périodes de repos.

"Je sais que c'est une habitude malsaine et je crois bien fondées les preuves attestant que la cigarette cause le cancer des poumons, mais je n'ai pas assez de volonté pour arrêter", a dit Wendy White, une jeune fille de 16 ans, d'Ottawa.

De dire un autre étudiant: "J'arrêterai peut-être de fumer pour de bon une fois que j'aurai bien étudié tous les aspects de l'usage de la cigarette, mais je crois qu'il serait insensé d'arrêter au beau milieu de la conférence tout simplement pour recommencer à fumer lundi".

En fait, seulement un mince pourcentage des 74 adolescents qui assistaient à la conférence sont des habitués de la cigarette. Cinquante-trois d'entre eux ne fument pas, six ont arrêté de fumer et 15 sont des fumeurs réguliers. Les autorités de la Santé disent que la proportion des fumeurs chez les jeunes est beaucoup plus élevée.

Encore les parents

Pendant presque toute la séance du jeudi, les jeunes ont eu le haut du pavé et ont exprimé librement leurs opinions pendant que les autorités du ministère fédéral de la Santé écoutaient. La plupart des adultes présents ont déclaré par la suite qu'ils avaient été vivement impressionnés par les idées et les suggestions des jeunes.

La question de l'influence des parents sur les habitudes des enfants en ce qui concerne l'usage du tabac est maintes fois revenue sur le tapis.

Comme disait Suzanne Bonneau, de Montréal: "Il est tout simplement naturel pour un garçonnet de 10 ans de vouloir imiter son père."

D'autres étudiants ont dit être d'avis que l'influence des parents est le premier facteur entrant en ligne de compte lorsque les jeunes prennent la décision de fumer. Un autre facteur important est l'influence des bandes ou des "gangs", comme on dit souvent chez les jeunes.

Quelques délégués ont exprimé l'avis que l'on devrait commencer à mettre les enfants en garde contre l'habitude de la cigarette dès l'âge de 8 ans, ou même à la maternelle.

Frances Galvon, une jeune demoiselle de 17 ans, de Calgary, a dit aux délégués qu'à moins de changements radicaux dans l'usage de la cigarette chez les adolescents, un million de jeunes gens de l'Amérique du Nord mourront de cancer des poumons avant d'avoir atteint l'âge de 70 ans.

Clergyman à l'indienne

(CCC) — En Inde, dans le diocèse de Bhopal, la tenue de clergyman "à l'indienne", c'est-à-dire avec un complet de couleur grise avec veston à col fermé, a été adoptée. Elle ressemble à l'uniforme de l'administration indienne. Une croix brodée ou de métal est fixée sur le revers gauche du veston ou, à défaut, de la chemise grise.

IL A HABITÉ PRÈS DE NOUS...

A l'occasion du concours oratoire de Prince-Albert, Mlle Yvette Lepage a gagné le premier prix. Son vibrant hommage à la mémoire du grand disparu, M. A. de Margerie, montre qu'il n'est pas nécessaire de chercher inspiration dans le lointain passé. Il y a des "héros" du devoir aujourd'hui. Voici le texte de ce discours:

* * *

Monseigneur,
Messieurs les abbés,
Révérendes Soeurs,
Honorables juges,
Chers parents et amis,

Nous avions dans notre paroisse, voisin de chez-nous, un homme savant, méthodique, charitable, instruit, sévère . . . et en même temps si humain, si bon, si sympathique, si gentil, si dévoué, si ardent. Cet homme, il a vécu près de nous au plein sens du mot . . . sa cour touchait la nôtre; il était français et catholique comme nous. Ce grand homme, vous l'avez connu sous le nom de secrétaire de l'A.C.F.C.: M. Antonio de Margerie.

Quand je ferme les yeux pour penser à toute ma longue vie, je vois M. de Margerie occupé de tout son coeur à faire grandir, à défendre, à faire aimer la cause française, ou bien occupé à très bien faire chacune des choses qui se trouvent à son programme, ou bien encore occupé à cultiver et à partager avec les siens, son amour du beau, du grand, de l'idéal.

Voilà bien les trois points que j'essaierai de faire revivre sous vos yeux, cet après-midi, comme un hommage de reconnaissance profonde des jeunes envers ce grand bienfaiteur.

Premièrement: Il est certain que le nom de M. Antonio de Margerie est devenu synonyme de "cause française". Pour toujours ces deux mots resteront inséparables. Chaque année, M. de Margerie nous demandait des nouvelles des examens de français. Il nous voulait fiers d'être Français. Il nous racontait de si belles histoires puisées dans nos gloires nationales. Il insistait surtout sur la foi, sur la conviction, sur la ténacité de nos ancêtres. Nous allions souvent jouer dans la cour voisine qui était celle de M. de Margerie, et dès qu'on y entrait, nous savions que là pas un mot d'anglais n'était admis. On avait l'impression que l'on jouait et que l'on riait même en français. M. de Margerie nous racontait ce qui se faisait dans ses grandes assemblées où l'on travaillait pour la Cause. On sentait alors chez lui ce grand désir de voir s'allumer dans nos jeunes coeurs cette ambition de lutter envers et contre tout pour sauvegarder nos convictions. Avec quelle patience soutenue il s'informait si nous avions écrit aux autorités pour demander la radio française dans l'Ouest. "J'ai pensé à la prêtrise", avouait M. de Margerie en 1962, alors que M. Clotaire Denis, père, lui présentait une bourse . . . "J'ai opté pour le monde, mais mon rêve de me donner, je l'ai réalisé au sein de l'ACFC. La grande valeur pour un laïc, c'est de servir Dieu, sa famille et les hommes". Oui, merci à M. de Margerie pour tout ce qu'il a fait pour nous tous en s'occupant si généreusement de la belle cause française en Saskatchewan.

Comme je le disais au début, la deuxième chose qui m'a particulièrement frappée chez M. de Margerie, c'est la perfection avec laquelle il faisait chacune des actions qui se présentaient à lui. J'ai l'honneur et le grand bonheur d'aller souvent tenir compagnie à Mme de Margerie. Nous avons l'autre soir regardé quelques-unes des nombreuses boîtes de timbres recueillis par lui. Je fus émerveillée de voir avec quel ordre parfait tout était classifié, tout était rangé. Imaginez-vous la somme de patience et de persévérance requise pour continuer ainsi durant des années à accumuler ces petites choses qu'on jette si souvent. Les caisses de livres sont aussi étiquetées et rangées dans un ordre parfait. Que dire du magasin de l'ACFC. M. de Margerie savait où trouver telle sorte de livre . . . pour telle année, et à peu près le prix de ce livre parce que chaque chose avait sa place. Le bureau, la chambre, les habits de M. de Margerie, tout témoigne encore une fois de son amour des choses bien faites, de l'ordre de ses pensées et du désir d'une âme si noble sans cesse désireuse de s'élever plus haut. Pour lui, tout ce qui valait la peine d'être fait, méritait d'être bien fait. Va bien encore un stimulant pour nous autres les jeunes de 1965 qui n'avons guère le temps de nous arrêter.

Troisièmement: Que dire de l'amour du travail et de l'ardeur à l'étude de M. de Margerie? Il en a toujours eu puisqu'à 18 ans il obtenait son baccalauréat ès arts. Puis c'est Mme de Margerie qui me disait: "Il était un professeur sévère et exigeant, mais il aimait ses élèves". Je n'en doute pas. Ses talents, il a su les développer. Que de moments précieux nous avons passés à écouter M. de Margerie au piano. Je me souviens lorsque j'avais 11 ans: M. de Margerie, alors directeur de chant dans notre paroisse, m'appela, me fit chanter avec lui et m'invita à me joindre au choeur de chant. Imaginez ma joie et ma fierté. Je savais que ce choeur de chant se devait d'être choisi et discipliné. Je me souviens être venue au festival ici à Prince-Albert. C'était M. de Margerie qui nous faisait chanter et nous savions que rien d'imparfait n'était admis. Oui, M. de Margerie a eu l'amour du travail jusqu'au bout . . . Quand il s'est agi de transporter les restes du magasin de livres de M. de Margerie, ce fut un coup pénible pour son coeur donné à une noble cause et amant du travail. Transporter ces livres semblait être pour lui l'annonce de la mort, et en effet, il venait de déclarer: "Tout est arrangé", quand Dieu l'a rappelé à lui. Le docteur Jean de Margerie avait bien raison de dire en 1952, à l'occasion du 3e congrès de la Vie française à Québec. Je cite: "Arrêtons-nous un moment pour remercier la divine Providence de nous avoir donné à nous, jeunes, de tels parents, parents qui nous ont légué un riche héritage de français et de catholicisme".

M. Antonio de Margerie, je l'ai connu, je l'ai aimé . . . j'ai vu en lui le type parfait du chrétien, du chef de file et du devoir vécu. Je ne puis encore penser à lui, ni évoquer son souvenir sans me sentir éprise d'admiration, de respect, de reconnaissance et de regret d'un départ si subit.

Je fais le voeu que parmi nos rangs à nous, les jeunes . . . d'autres patriotes ardents se lèvent pour tracer un semblable sillon et pour entrainer notre génération vers les hauteurs . . . vers les beautés. Puissions-nous ne jamais oublier ce héros de la cause française; cet amant de la perfection, cette âme ardente au travail qui a vécu près de nous.

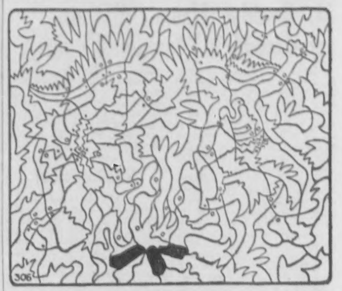
De nobles tâches, mes chers amis, il y en a encore aujourd'hui et de grands coeurs nous en sommes tous, n'est-ce pas?

Yvette LEPAGE.

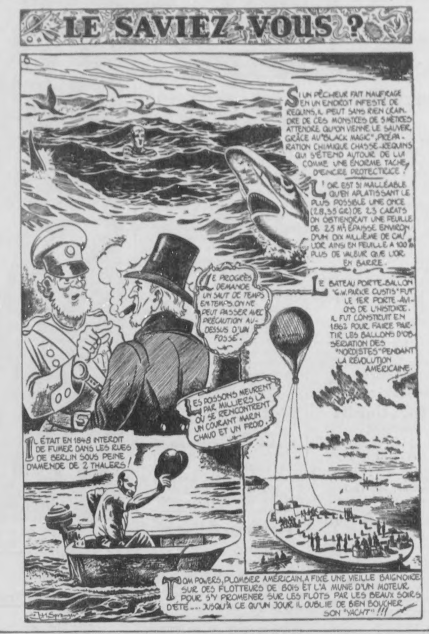
Distinction posthume à un prêtre à Paris

PARIS (CCC) — Le ministère français de la Santé publique et de la Population a annoncé que le gouvernement a décerné, à titre posthume, la médaille d'or pour acte de courage et de dévouement à M. l'abbé Lautram qui, le mercredi 21 avril, à Paris, en faisant le sacrifice de sa vie, a sauvé un jeune enfant qui se noyait.

M. Raymond Marcellin, ministre de la Santé publique et de la Population, a déposé lui-même cette médaille sur le cercueil du défunt, au cours des cérémonies d'inhumation qui ont eu lieu dans le Morbihan, à St-Philibert, village familial du défunt.



Prenez un crayon bleu et rouge. Il s'agit de bleuir les cases avec un point noir et de rougir celles avec un petit rond. N'est-ce pas une jolie image?



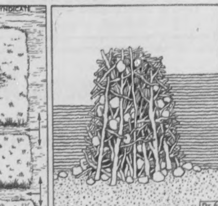


Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Les castors ne peuvent pas vivre sans eau. Ces bêtes nocturnes ont leurs terriers au bord des rivières, avec l'entrée sous l'eau. Ce sont des animaux "de société" si l'on peut dire, qui vivaient en colonies à l'époque où ils étaient encore assez nombreux. Ils construisaient de grandes huttes de terre dans les cours d'eau peu profonds ou sur leurs rives, mais n'y habitaient que quand l'eau montait trop dans leur terrier creusé au-dessous, les obligeant ainsi à déménager vers l'étage supérieur. On a trouvé des huttes hautes de 9 pieds représentant plusieurs charretées de bois. Les castors creusaient parfois des canaux comme voies d'accès à leurs fortifications. Quant aux fameuses digues — dont certaines atteignaient 600 pieds — elles n'étaient construites que quand le niveau de l'eau baissait trop à leur gré. Une telle digue est un ouvrage solide, aux troncs d'arbres servant de piles. Les troncs sont promptement rongés à la base et de façon telle qu'ils tombent du côté de l'eau. Nos castors enchevêtrent les branches entre les troncs et remplissent les trous de pierres et de boue. Ce sont en réalité les femelles qui travaillent à la construction, les mâles se chargeant du transport. Tant qu'il fait beau temps, nos rongeurs s'amusent plus qu'ils ne travaillent, mais, juste avant que commence le froid, c'est une activité sans pareille. Bien que le castor puisse être taxé de nuisible à cause des dégâts causés aux arbres qu'il ronge et des inondations provoquées par ses digues, on va aux Etats-Unis tirer parti de son mode de vie. On veut en effet les mettre à l'oeuvre dans les terres isolées, pour maintenir le niveau de petits ruisseaux et irriguer les régions sèches.

Comment conserver la beauté

Pour être belle — et je dis cela surtout à l'intention des jeunes filles portées à manger n'importe quoi et à se coucher tard — il faut mener une vie saine. Cela veut dire: jusqu'à 19-20 ans, il faut neuf heures de son sommeil chaque nuit. Il faut pour toutes de l'exercise et du grand air, et une bonne nourriture. Car le manque de sommeil et un mauvais régime donne à la plus belle un teint jaune, des yeux cernés, souvent des boutons et des rides précoces.

La beauté du teint ne pourra pas s'obtenir si par ailleurs on néglige son sommeil et on malmène sa digestion avec des boissons gazeuses, des sucreries, des hot-dogs, de l'alcool, etc. Ces choses ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, pourvu qu'on en fasse qu'un usage occasionnel et modéré. Les fruits, légumes, jus de fruits et jus de légumes donnent un beau teint, améliorent les teints défectueux de façon presque miraculeuse. Il faut boire de six à huit verres d'eau par jour, car l'eau aide le rein à éliminer les toxines, c'est-à-dire les poisons emmagasinés dans l'organisme, en les diluant et en les faisant écouler par la vessie.

Adolescentes, si vous dormez vos neuf heures par nuit et veillez à prendre de l'air chaque jour . . . non seulement vous améliorez encore votre teint, mais votre santé sera meilleure, votre résistance plus grande aux maladies et aux fatigues, et vous jouirez plus pleinement de la vie. Les médecins n'hésitent pas à dire que la nervosité des adolescentes est due en grande partie au mauvais régime de vie de ces dernières. Ce qui est vrai pour les adolescentes est vrai également pour les femmes, qui doivent autant que possible suivre ces règles de vie saine.

Un remède miracle

Etes-vous une amie de l'eau? Si oui . . . vous éviterez bien des fatigues, bien des ennuis, souvent des maladies, et vous serez plus jolie.

La base de la beauté, avec le régime sain et l'emploi de produits simples et naturels pour les soins de la peau et des cheveux, c'est une propreté rigoureuse.

Il faut se laver à fond tous les jours. Si on n'a pas de baignoire, se donner un bain d'éponge au moins. Pourquoi? Non seulement pour éliminer les odeurs, la poussière, mais pour aider la peau à respirer. En effet, nous respirons tout autant par nos milliers de pores que par nos poumons. Cela est si vrai que si on vous couvrait de peinture, bloquant ainsi les pores de la peau, vous mourriez étouffée en dedans de quelques heures. Et pourquoi la peau du visage est plus abîmée que le reste? Ordinairement parce qu'on abuse de divers produits bouchant les pores, et étouffant cette partie de la peau, et qu'on ne la nettoie jamais à fond. Tous les jours, notre peau fabrique de nouvelles cellules invisibles à l'oeil nu, cependant que des vieilles cellules mortes forment comme des pellicules sur la peau, en la bloquant. Vous en aurez la preuve en sortant du bain; même si vous le prenez tous les jours, vous voyez à la surface comme une petite poudre blanche qui colle autour de la baignoire. La sueur bloque également les pores de la peau, et en vieillissant elle devient de plus en plus nocive parce qu'elle est faite des toxines du sang qui sont éliminées en partie par le rein, en partie par la sueur.

Bien entendu, les sous-vêtements doivent être changés souvent, particulièrement la culotte tous les jours, et les bas ou chaussettes. Ceci vaut pour les hommes également, en ce qui concerne la propreté, le déodorant et le changement de sous-vêtements. Il y a souvent chez eux un laisser-aller sur ce point qu'aucune femme ne devrait tolérer.

Quant aux dents, elles doivent être brossées chaque fois que l'on mange. Une fois le matin, c'est nettement insuffisant. Des lavages fréquents et l'usage de rince-bouche préviennent les caries et conservent l'haleine fraîche.

Mais savez-vous que l'eau a un pouvoir thérapeutique (guérisseur)? Si vous êtes fatiguée, tendue, mal disposée, rien ne vaut un bon bain tiède, où vous vous laissez tremper vingt minutes, la tête appuyée, les yeux fermés, les muscles détendus. Un bain très chaud aidera à assouplir les muscles endoloris et les courbatures et pris avant de se coucher, il favorisera le sommeil aussi bien que n'importe quel somnifère. Tandis qu'une douche commencée chaude puis terminée presque froide vous réveillera, accélérera votre circulation sanguine, réparera en partie les méfaits d'une longue veille ou d'une mauvaise nuit.

Le bon air

Un mal de tête persistant, une digestion paresseuse, une tension excessive seront guéris si vous vous étendez devant une fenêtre ouverte, et respirez lentement par le nez, en conservant l'air quelques secondes, puis en le rejetant lentement par la bouche. La marche au grand air tonifie, détend, favorise la digestion et la bonne humeur.

Régime

Pour magrir, il faut manger moins, c'est-à-dire emmagasiner moins de calories. Non pas s'affamer . . . mais remplacer pâtes, sucres, gras, par des fruits, des jus, des légumes, du lait écrémé. Coupez à moitié ou aux trois quarts le pain, coupez complètement le sel, le sucre, les desserts riches, les sucreries, buvez beaucoup d'eau . . . et vous verrez votre poids descendre.

Eau courante à la cuisine en plein air

Depuis qu'il est de bon ton de dîner au jardin, cuisiniers, et cuisinières de plein air exigent l'eau courante au gril à "barbecue". Avec le tuyau de polythène, son installation n'est guère plus difficile que brancher un boyau d'arrosage.

On dépose le tuyau dans une tranchée peu profonde de la maison au four, le reliant à une prise d'eau de la maison et à un robinet près du four. On tasse le sol en place, on ouvre le robinet et, presto, de l'eau courante.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Les maux de dents commencent dès la tendre enfance. L'irrégularité des dents, qui défigure, se prépare de très bonne heure. Elle résulte souvent de la négligence, ou de mauvaises habitudes, en particulier chez les enfants qui sucent leur pouce ou qui se mordent les lèvres. Elle peut aussi provenir de la respiration par la bouche, chez les enfants atteints de végétations ou forme d'obstruction nasale et chez les enfants qui conservent leurs dents de lait trop longtemps. Le manque de soins et la perte des premières molaires entraînent aussi une mauvaise dentition.

Pour assurer une bonne dentition à vos enfants, conduisez-les deux fois par an chez le dentiste. Et commencez cette habitude de bonne heure.

✦ ✲ ✦

Madame a donné de l'argent à ce mendiant qui est toujours à ce coin de rue.

— J'espère que vous en ferez bon usage lui dit-elle.

— Je le boirai à votre santé, c'est promis Madame . . .

✦ ✲ ✦

Le boeuf haché se conserve plus longtemps dans un bocal hermétiquement fermé et placé dans le réfrigérateur.

✦ ✲ ✦

Des chaussures neuves, qui ne se polissent pas facilement, peuvent être frottées avec une moitié de citron; une fois séchées, polir comme à l'ordinaire.

✦ ✲ ✦

Pour laver cretonnes et cotonnades imprimées, faites bouillir une livre de riz dans deux gallons d'eau jusqu'à ce que le riz soit amolli. Coulez et versez les trois quarts de cette eau dans un grand bassin. Ajoutez un gallon d'eau tiède et lavez le vêtement. Videz le bassin, versez-y le reste de l'eau de riz, remplissez-le d'une nouvelle eau claire, tiède, et rincez.

✦ ✲ ✦

Terriblement distrait, ce savant revient un soir chez lui, très content:

— Tu sais, dit-il à sa femme, j'ai fait de grands progrès. Aujourd'hui, je n'ai pas perdu mon parapluie. Regarde, je le rapporte.

Sa femme pousse un soupir résigné.

— Malheureusement, mon pauvre ami, ce matin il faisait très beau, et tu n'as pas emporté ton parapluie!

✦ ✲ ✦

Pour poser un nouvel élastique dans un vêtement, on conseille d'attacher le neuf à l'ancien et couper celui-ci dès que l'autre est entré dans l'ourlet.

Si vous désirez empeser des collets et des poignets très raides, ajoutez à l'emplois 1 c. à t. de sel d'Epsom (sel à médecine), puis faites la préparation de l'empois comme à l'ordinaire.

✦ ✲ ✦

Pour empêcher les petits fours de brûler, placez les casseroles à cuisson sur une autre casserole retournée.

✦ ✲ ✦

— Elle m'a dit que tu lui avais dit le secret que je t'avais dit de ne pas lui dire.

— Oui, mais je lui ai dit de ne pas te dire que je lui avais dit.

— Eh bien, ne lui dis pas que je t'ai dit qu'elle me l'a dit.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Marchand de dôpe.

Ce qu'on doit dire: Trafiquant de drogues.

L'anneau de mariage remonte à la préhistoire

TORONTO — A cette époque de l'année nombre de jeunes filles s'affairent à des préparatifs en prévision de leur mariage en juin, mois de prédilection en Amérique pour les cérémonies nuptiales.

Sur le continent américain, on note que la plupart des nouveaux époux échangent l'anneau de mariage alors qu'avant la seconde guerre mondiale, dans la plupart des cas, seule la femme portait à l'annulaire de la main gauche le symbole de son mariage.

Mais des milliers d'hommes qui s'étaient mariés pendant la guerre avaient désiré porter un anneau comme souvenir tangible de leur épouse. C'est ce qui a donné naissance à la coutume américaine d'échanger ce symbole d'alliance.

A l'époque de l'homme des cavernes

L'origine exacte de l'anneau de mariage s'entoure de mystère. Mais on croit que l'idée première remonte à l'époque de l'homme des cavernes.

Il serait vraiment démodé en ce siècle de l'atome et des expéditions dans la stratosphère, si les maris songeaient aujourd'hui à enrouler des cordes autour de leurs femmes, au lieu de leur glisser l'anneau au doigt.

Mais l'homme des cavernes croyait bien faire en utilisant des tresses de jonc pour entourer la taille, les chevilles et poignets de sa femme. Il ne voulait pas que "l'esprit" de sa femme captive puisse échapper à son contrôle. Néanmoins, la femme préhistorique réussit avec le temps, à se libérer de ces liens symboliques, pour les remplacer par un anneau d'ivoire, de silex ou d'ambre.



Le georgette de Terylene lavable rehausse l'élégance de cette blouse créée par La Dear. Un large volant généreux borde l'encolure profonde et les étroites manches trois-quarts. Photographiée dans les serres de Westmount.

La Vierge, les arts et la poésie

Né avec l'Eglise, le culte de la Vierge s'est développé avec elle. Dès les premiers siècles, un grand nombre d'églises et de chapelles lui sont dédiées dans toute la chrétienté. Beaucoup de dévotions ont été établies en son honneur principalement le chapelet, le scapulaire, la célébration du mois de Marie et du mois du Rosaire. Enfin, Marie occupe une place considérable dans la liturgie, qui célèbre les principaux faits de sa vie.

Il n'y a pas de figure qui ait été plus fréquemment représentée que celle de la Vierge. On la rencontre déjà sur les fresques des Catacombes, aux cimetières de Priscille, de Domitile, et les Vierges byzantines, dites de St-Luc, sont fort nombreuses.

D'après une ancienne tradition, cet évangéliste était non seulement médecin mais peintre et il aurait exécuté un portrait de la sainte Vierge, qui, remis plus tard à l'impératrice Pulchérie, fut donné par elle à l'église de Rome. Plusieurs peintres ont choisi comme sujet de tableaux saint Luc peignant un portrait de la Vierge. Raphaël est de ce nombre et sa toile est conservée à l'Académie de St-Luc, à Rome.

On compte plus de quarante Madones peintes par Raphaël dont les plus célèbres sont la Madone de saint Sixte et la Vierge à la chaise. On ne saurait mentionner les noms de tous les peintres qui se sont inspirés du même sujet, rappelons cependant ceux de Fra Angelico, du Titien, de Botticelli, de Veronèse, d'Andrea del Sarto et de Murillo.

Le Moyen Age a produit de naïves images sulptées sur les façades des églises ogivales. Celles des cathédrales de Chartres, de Strasbourg, de Reims ont une grâce, une couleur, une beauté simple et forte qu'on ne saurait assez admirer. Au Canada, nous avons pu juger, depuis la publication, par la maison Beauchemin d'un fort beau volume illustré, avec commentaires en vers de Mlle Rina Lasnier, que la Mère de Dieu avait été ainsi une source d'inspiration pour nos artistes.

Car la Vierge, nul ne l'ignore, a aussi inspiré les écrivains et les poètes. Qu'on se rappelle la ballade que François Villon fit à la requête de sa mère, pour prier Notre-Dame, et, plus près de nous les vers si profondément religieux de Paul Verlaine dont un poème débute ainsi:

"Je ne veux plus aimer que ma mère Marie . . ."

N'oublions pas non plus "l'Annonce faite à Marie" et le "Soulier de satin" du grand dramaturge chrétien, Paul Claudel ni le "Rosaire au soleil" du poète Francis Jammes.

Mais l'écrivain qui nous touche davantage, qui vraiment nous va droit au coeur, c'est Charles Péguy implorant la Vierge de Chartres et lui confiant ses enfants:

"Prenez-les. Je vous les donne. Faites-en ce que vous voudrez. J'en ai assez."

Celle qui a été la mère de Jésus-Christ peut bien aussi être la mère de ces deux petits garçons et de cette petite fille, qui sont les frères de Jésus-Christ, et pour qui Jésus-Christ est venu au monde."

Et plus loin, il continue:

"Vous les voyez, je vous les donne. Et je m'en retourne et je me sauve pour que vous ne me les rendiez pas."

Billet du jeudi

Saint-Hyacinthe et les Polonais d'Ottawa

Si le diocèse de Saint-Hyacinthe est le seul au monde de ce nom, il n'y a pas en ses limites une paroisse qui le porte.

Il est bon qu'il en soit ainsi, car la ville de Saint-Hyacinthe existe, chef-lieu et coeur du comté de Saint-Hyacinthe, lequel se trouve dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

C'est là assez de risques de confusion, sans y ajouter.

Une paroisse nommée Saint-Hyacinthe, il en est une dans la ville d'Ottawa, qui est celle des citoyens polonais de la capitale canadienne, depuis 1957.

Car saint Hyacinthe, qui vécut il y a plus de sept cents ans, était Polonais et Dominicain, et un pur hasard veut que son nom ait été donné à une municipalité du Québec.

Cela remonte à 1753, et au fondateur de l'établissement seigneurial qui devait devenir village et ville avec le temps: Jacques-Hyacinthe-Simon Delorme, ou de Lorme, dit Lapointe, domicilié à Québec, entrepreneur pour les plates-formes et affûts d'artillerie pour le service du Roi de France.

Delorme n'arriva qu'en 1757 en son nouveau domaine, et il y concéda trois ans plus tard les premières terres de sa naissante seigneurie.

Il avait payé celle-ci 4,000 francs, et fut longtemps à se demander s'il n'avait fait un mauvais marché.

• • •

Les Polonais d'Ottawa sont au nombre de 3,500 et plus, distribués dans les milieux les plus divers.

Leur paroisse de Saint-Hyacinthe, fondée en 1955, se trouve à l'encoignure des rues Le Breton et Louisa, et elle est confiée aux soins apostoliques du Père Stanislas Prokop, O.M.I.

Tout y est polonais, dans la mesure du possible.

Si l'architecte de l'église s'appelle Roman J. Stankiewicz, les bas-relief du chemin de croix ont pour auteur le sculpteur connu Edward Koniusky, et le vitrail en couleurs de saint Hyacinthe fut exécuté d'après un dessin de Walclaw Czerwinski.

Des Canadiens français interviennent en deux circonstances: les entrepreneurs de la maison J.-P. Morin chargés des travaux de construction, et un nommé Michel Roger, de Montréal, qui réalise le maître vitrail de l'église.

Celle-ci fut achevée en 1957, et la première messe y fut célébrée le 4 août. Le curé du temps était le Père John Sajewicz, auquel succéda le Père Prokop, à l'automne de 1958.

Un autre Polonais, celui-là Paul Wyczynski, directeur du Centre de recherches de littérature canadienne-française à l'Université d'Ottawa, relata ce qui précède et davantage, dans un ouvrage rédigé en français et en anglais, aussi bien qu'en polonais.

Pour présenter le livre en ne froissant personne, il eut recours au latin et l'intitula **Sub signo Sancti Hyacinthi (Sous le Signe de saint Hyacinthe).**

• • •

En cours de route, l'auteur accorde une importance remarquable au diocèse et à la ville de Saint-Hyacinthe, dont il résume l'histoire, et il note que la région maskoutaine donna au Canada son premier député d'origine polonaise: Edouard - Alexandre Kierzkowski.

Ingénieur civil de son état, celui-ci avait quitté son pays après les événements de 1830.

Etabli au Canada français, il y avait épousé la fille d'un compatriote à lui, Pierre-Dominique Debartzch, qui mourut en 1846 à Saint-Marc-sur-Richelieu, et fut inhumé dans l'église de Saint-Charles.

Kierzkowski fut conseiller législatif de 1858 à 1861, député de Verchères au Parlement fédéral en 1861-1863, député de Saint-Hyacinthe, de 1867 à 1870, année de sa mort.

Il fut inhumé lui aussi à Saint-Charles, dans le vieux cimetière de l'endroit.

Si l'on sait que saint Hyacinthe mourut en 1257, on n'est pas sûr de l'année de sa naissance, encore que celle-ci soit fixée à 1183, ou à peu près, par ses biographes.

Il vit le jour à Kamien près d'Opole, dans le diocèse de Wroclaw, étudia à Cracovie, devint prêtre et n'entra chez les Dominicains qu'en 1220, après avoir rencontré à Rome Dominique Guzman, fondateur du nouvel Ordre des Frères Prêcheurs.

Pour le reste de la biographie du saint, qu'on se reporte au livre du docteur Wyczynski, qui est de qualité, imprimé sur papier teinté, orné de nombreuses illustrations, et qu'on se procure au prix spécial de $2.25. (1)

L'ILLETTRE

(1) S'adresser au Père Stanislas Prokop, O.M.I., 201, rue Le Breton, Ottawa 4, Ont.



Q. — Mon mari dit: "Faire son possible et laisser braire". Voici notre problème. Certains de nos voisins et voisines viennent à toute heure du jour et même très tard le soir se servir de notre téléphone. Or ils se sont aperçus que mon mari couche sur le divan et que j'occupe notre chambre seule. Cette situation a donné lieu à toute une série de racontars malveillants à mon sujet et au sien. Pourtant, nous sommes très heureux. Nous avons deux jeunes fils et je suis enceinte. Je dors mal et ai besoin de beaucoup d'air frais. Comme mon mari est frileux, il préfère coucher sur le divan. Quel mal peut-il y avoir à agir ainsi, puisque nous sommes d'accord? Quand ma famille apprendra cette "bonne nouvelle", je sais que tous les membres en seront scandalisés et je me fais des inquiétudes à ce sujet même si mon mari ne prête pas attention aux racontars. Je peux à peine envisager mes voisines à qui nous avons toujours rendu maints services. Voyez-vous du mal dans notre façon d'agir? Nous habitons la banlieue de Montréal, et j'espère que votre réponse aidera à d'autres lectrices. Un conseil, s'il vous plaît. — **Inquiète.**

R. — Il y a très longtemps, à votre place, que j'aurais fermé ma porte à ces voisins et voisines. On doit certainement se montrer obligeant pour les gens qui habitent près de nous, mais de là, à leur permettre de venir tard le soir déranger son sommeil, il y a une marge. Vous n'avez pas de compte à rendre à votre famille, ni par conséquent à vos voisins. Si vous avez des inquiétudes morales, allez demander conseil à votre confesseur. Continuez à vous montrer aimable envers vos voisins, ignorez leurs propos, mais ne vous laissez plus déranger. S'ils se présentent chez-vous à des heures qui ne vous conviennent pas, dites-leur tout simplement que vous regrettez, mais que pour le moment vous ne pouvez les obliger. Trop de personnes se permettent d'abuser des gens qui cherchent à les aider. Moi aussi, j'espère que ma réponse sera utile à un bon nombre de lecteurs et lectrices. Merci de la confiance que vous me témoignez.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais offrir un mot d'encouragement aux personnes qui sont mariées à un ou malheureusement à une alcoolique. Pendant de nombreuses années, j'ai mené une vie d'enfer et mes enfants ont été très malheureux dans leur bas âge. Voici cependant qu'un bon jour mon mari rencontra, dans un bar, un membre de la merveilleuse Association "Alcoholics Anonymous". Ce dernier le prit sous sa tutelle et, avec une patience incroyable, le suivit pas à pas sur la route de la guérison. Cette route fut assez longue, car mon mari retomba souvent, mais enfin le but fut atteint. Depuis douze ans, il n'a jamais pris une goutte de boisson et notre vie familiale est très heureuse. Nos enfants ont grandi et ont pour leur père le respect qu'ils lui doivent et qu'il mérite. Ayant recouvré sa fierté, il a amélioré sa situation et on l'estime beaucoup dans la société et le monde et des affaires. La seule condition exigée pour guérir est de vouloir s'aider. Puis-je suggérer à ceux ou celles qui sont affligés d'alcoolisme d'entrer en contact au plus tôt avec les membres de cette Association afin de se réhabiliter et d'épargner tant de chagrin et de honte à leurs familles? — **Femme heureuse.**

R. — Votre lettre, chère Madame, se passe de commentaire. J'appuie fortement votre suggestion et j'ajouterais qu'il y a des sections de cette organisation destinée à l'aide des personnes, époux, épouses et mêmes des adolescents, souffrant d'alcoolisme. Il est bon de savoir que toute la famille peut se mettre de la partie pour venir en aide à la victime.

☆ ☆ ☆

Q. — Voilà le mois de juin qui approche et je dois vous dire que je le vois venir avec effroi — les courses de chevaux! Mon mari s'y rend tous les jours et, comme leur saison dure 42 jours, vous jugez des résultats. N'y a-t-il rien qu'on puisse faire pour qu'au moins elle soit moins longue? — **Désespérée.**

R. — Je vous plains de tout coeur, chère Madame, d'être la femme d'un joueur. Que faire? Ma foi, je ne sais pas, si ce n'est d'essayer de faire pression auprès du gouvernement au moyen de pétitions. D'autres l'ont fait sans succès, mais si les signatures étaient assez nombreuses, qui sait?

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 7

Ils remontèrent vers le perron, bras dessus, bras dessous, en continuant à se parler dans un abandon affectueux.

La perspective de partir agréait à Valérie. Depuis le retour de sa promenade, elle était surtout préoccupée par le désir de ne plus rencontrer le senhor José Augusto. Désormais, les relations seraient coupées court, il n'y aurait pas à espacer les rencontres, puis à les éviter.

Curieusement, elle demeurait obsédée par le jeune Portugais, alors qu'elle aurait dû ne plus songer qu'à l'événement tragique de la nuit.

M. Lambercy la considérait à la dérobée avec étonnement.

— Tu es aussi peu émue que possible!

— Pourquoi le serais-je? Depuis trois semaines, nous attendions le signe que notre voyage n'était pas vain. Nous l'avons! De plus, l'homme qui vient d'être attaqué était sans nul doute un ennemi. Que nos ennemis se débrouillent entre eux! Qu'ils se suppriment les uns les autres, cela ne peut que nous convenir! N'est-ce pas ton avis?

Le vieillard acquiesça.

— Ta logique est imperturbable. Tu es vraiment une femme forte.

Elle sourit mystérieusement au souvenir des frissons qui la parcouraient dans le sous-bois nocturne, au côté de José Augusto, et reconnut comme pour elle-même:

— Il peut m'arriver de trembler par surprise, mais jamais devant le danger.

Puis, elle pensa qu'elle devrait avouer à Alban comment, par une nuit langoureuse de Sintra, elle avait subi, comme un flot de musique douce, une longue déclaration . . . d'amour, sans doute, à laquelle elle n'avait rien compris.

Par contre, elle devrait cacher à son fiancé le récit et l'explication de l'épisode sinistre de cette même nuit. Il était nécessaire que le secret en fût encore gardé, même pour Alban, jusqu'à une date indéterminée. Il valait mieux, pour l'instant, qu'Alban pensât que Val et son père étaient tout simplement en train de prendre les plus quiètes vacances.

Valérie finit par s'endormir.

A l'aube, M. Lambercy redescendit seul dans le parc. Il lui fut aisé de découvrir la clairière où l'attentat avait eu lieu. La rosée redresserait vite les herbes meurtries. Il y ramassa même le singulier porte-mine que l'homme au chandail vert avait perdu.

Il examina l'objet avec précaution.

— En réalité, murmura-t-il, il s'agit là d'une seringue camouflée, une seringue qui a dû contenir du poison. Cette pièce est révélatrice.

M. Lambercy s'en fut ensuite interroger Joao. Il connaissait assez de portugais pour mener cette première enquête.

Le vieux jardinier commençait à ratisser le sable du rond-point. Son maître et lui se saluèrent, puis M. Lambercy demanda:

— Vous avez bien fermé cette porte, hier soir?

— Oh! oui, monsieur, après le retour de Mademoiselle.

— Avec quelle clef?

— Celle qui est dans la serrure.

M. Lambercy lui présenta alors la clef qu'il tira d'une poche.

— Quelle est celle-ci?

— La seconde, monsieur, celle que j'accroche sous l'escalier du pavillon, où Monsieur l'a sans doute prise.

M. Lambercy ne répondit pas et poursuivit:

— Dites-moi, hier, n'avez-vous introduit personne dans le pavillon?

Le vieux Joao hésita quelques secondes et puis raconta comment il avait vendu un corbillon de framboises à un touriste étranger.

M. Lambercy demeurait silencieux. Il ne doutait plus que ce touriste avait emprunté la clef et que c'était lui qui, par la suite, avait eu des démêlés avec un rival dans le parc.

Joao, rendu perplexe par ce mutisme, demanda enfin:

— Dois-je enlever l'écriteau? Dois-je désormais renoncer à vendre des framboises? Peut-être ai-je eu tort de ne pas vous demander l'autorisation avant?

— Aucune importance, Joao! Vous pourrez continuer à vendre tous les fruits que la comtesse ne se réserve point. Nous quitterons le château probablement ce soir.

A ce moment, M. Lambercy prêta l'oreille. Des appels résonnaient sur la route, des voitures s'arrêtaient. Il sortit, suivi du gardien.

En contrebas, avant le virage, devant la fontaine, s'était formé un attroupement: quelques ouvriers, le camion d'une laiterie, une auto.

Un bûcheron, qui s'en allait travailler à la Pena, avait voulu réveiller le pauvre clergyman et s'était aperçu qu'il avait cessé de vivre.

Les exclamations allaient leur train.

— Surtout n'y touchez plus.

— Que lui est-il arrivé?

— Une crise cardiaque, sans doute . . . Dieu ait son âme!

— Il faut prévenir la police.

M. Lambercy s'approcha à son tour et se pencha sur le corps.

— Je me charge, moi, de lui téléphoner.

Joao demeura à bavarder avec les passants et M. Lambercy rentra seul au château. Il y rejoignit Valérie en train, déjà, de faire les valises.

— Qu'as-tu découvert?

Il lui montra le stylo et lui dit comment le corps avait été retrouvé.

— Je téléphone immédiatement à la police de Sintra et laisse l'enquête se développer. Mais comme ce que nous savons, nous, doit rester secret, j'irai cet après-midi à la Sûreté de Lisbonne donner l'exacte version des faits.

• • •

José Augusto s'était réveillé très tôt et levé sans plus tarder.

Le matin l'appelait dehors. Comment rester enfermé dans une chambre, avec le coeur gonflé de doutes, alors que les jardins brillent de fleurs endiamantées, que les sous-bois ouvrent leurs sentes bleues de brumes légères, que les oiseaux, à pleins gosiers, chantent la joie.

Il lui fallait marcher, respirer, se revigorer au contact de cette nature heureuse et frémissante sous l'étreinte d'un jeune soleil.

Fi donc des considérations pessimistes!

Eh bien! oui, la nuit dernière, il avait révélé trop tôt des sentiments excessifs. Mlle Valérie Lambercy, créature toute de retenue et de raison, était une belle Minerve. Lui, être d'instinct, de lyrisme, avait flambé trop vite. Il avait surpris, inquiété, cette déesse de la Sagesse.

Quant à ajouter foi à des fiançailles anoncées en réplique à des propos jugés trop vifs, il s'en garderait bien.

Le palais de Seteais se livrait à de bons génies domestiques qui, sans bruit, lui redonnaient, avant l'heure des petits déjeuners, l'éclat impollué d'une demeure féerique.

José Augusto s'esquiva par les terrasses. Les râteaux geignaient doucement par longs à-coups dans les allées et l'odeur des buis était amère.

Il préféra fuir par le mail pour gagner la forêt où devait sommeiller encore la Minerve de ses pensées.

Ainsi, il approchait de la fontaine où gisait le clergyman. Insouciant, perdu dans ses rêves, il monologuait:

"A peu près à cet endroit, hier, j'avouais à Valérie, en portugais bien sûr, que ses yeux étaient les plus beaux . . ."

Le flot montant de ses souvenirs fut endigué par le spectacle offert. Sous la voûte de feuilles aux transparences d'émeraude, la route s'encombrait de véhicules. Un autocar cornait et réclamait le passage. Une dizaine de curieux étaient refoulés par les policiers. José Augusto hâta le pas et se haussa pour découvrir, par-dessus l'épaule de Joao, le corps étendu dans la position d'un homme assoiffé. Il s'exclama:

— Je le reconnais, c'est l'individu que j'ai aperçu vers minuit dans ces parages.

Un policier l'interpella aussitôt:

— Que dites-vous?

— Mon témoignage sera bref. J'étais assis sur une borne, un peu plus haut, à révasser, quand je vis ce grand escogriffe marcher vers moi en sifflant. Sifflotis bizarre. L'homme avait l'air d'aspirer de plus en plus fort en retenant sa salive. Je me levai, en lui demandant ce qu'il me voulait; alors, il s'éloigna et me précisa, en anglais, qu'il ne me comprenait pas. C'est tout!

— C'est très important. Il respirait mal, il suffoquait déjà. L'attaque qui devait l'emporter était proche.

Le vieux Joao enchaina:

— Le senhor dit qu'il était à peu près minuit quand il l'a rencontré; moi, environ une heure plus tard, un cri m'a réveillé. J'ai tendu l'oreille . . . plus rien. Je me suis rendormi. L'homme a poussé ce cri en tombant, j'en suis sûr. Il paraît que la douleur est terrible, dans ces maladies, à croire qu'un vautour vous arrache les chairs autour du coeur.

Ainsi l'opinion publique admettait d'emblée les causes naturelles de la mort.

Après quelques secondes de silence, José Augusto frappa sur l'épaule de Joao.

— Où habitez-vous donc pour avoir si distinctement entendu ce cri?

— Tout près, à la conciergerie du château.

— Du château loué par M. Lambercy?

— Oui.

José Augusto éprouva soudain le désir de parler de Valérie et de son père.

— Je les connais très bien, je les rencontre chaque jour à Seteais, où ils se rendent à l'heure du thé.

Rogue, le vieux Joao le toisa.

— Vous ne les rencontrerez plus. Ils quittent le château ce soir.

José Augusto, interloqué d'abord, se ressaisit pourtant.

— Vous faites allusion au rendez-vous que M. Lambercy a, à Lisbonne, cet après-midi.

— Vous n'êtes tout de même pas mieux renseigné que moi! Je vous dis que le senhor Lambercy m'a annoncé, tout à trac, qu'ils s'en allaient définitivement. J'en étais bouleversé et, maitenant, voilà qu'on trouve un mort près de notre fontaine. C'en est trop pour une matinée qui vient à peine de commencer.

— Je vous souhaite de mieux finir la journée!

Et, en aparté, José Augusto ajouta:

"A moi aussi, je le souhaite."

Brusquement, le pantin disloqué qui gisait là ne souleva en lui aucun intérêt. Il quitta l'attroupement et monta, la tête basse, les pentes de la serra.

Alors qu'il déambulait, il fit le point de la situation.

Ne plus jamais revoir Valérie? Perspective impossible à admettre.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 8

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4009 après 5 h. 5-525-T.F.

ON DEMANDE — Bonne machine à bingo usagée, pour Club de Bingo de St-Pierre. Appelez St-Pierre: 75 ou 32-3, ou écrivez à M. Jean-R. Banville, St-Pierre, Man. 7-593-8C.

DAME TRANQUILLE travaillant dans un bureau désire grande chambre non meublée, avec petite cuisine et salle de bain. Centre St-Boniface. Signaler: 233-5542. 7-586-T.F.

ON DEMANDE — Commençant 1er juin. Dame pour prendre soin de 3 enfants, deux d'âge scolaire, et faire travail domestique. 5 jours par semaine. Logée. Références désirées. Ecrire à boîte 623, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 8-623-8C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

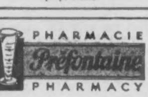
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre

Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service



PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A ST-BONIFACE — Désire garder chez-moi des enfants pendant que la mère travaille ou va en vacances. Signaler: 247-7440. 7-596-8C.

ON DEMANDE — Ménagère pour 2 adultes. Pas de lessive. Près d'église. Chambre, pension et salaire. S'adresser à 472, chemin Ste-Marie, ou appeler CE 3-3153. 8-629-T.F.

SI VOUS DESIREZ FAIRE COUPER EMONDER DES ARBRES, appeler 247-9052. 7-592-10C.

A LOUER — 100, avenue Chandos. Chambre avec pension. Pour demoiselle de préférence. Libre immédiatement. Signaler: 453-8146. 6-557-T.F.

A LOUER

Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.

General Commercial Agency
Téléphones: WH 2-0588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958
3-493-11C.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher $60 et $42.50 Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — Logis: 3 pièces dans "Bloc Cusson". Près basilique et parc Provencher. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Stationnement disponible. Autobus à la porte. Adultes de préférence. $70. Signaler: CH 7-3084. 6-573-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Chambre meublée. $20 par mois. Signaler: CE 3-6067. 6-565-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 2 chambres à coucher. Stationnement. $60 par mois. Signaler: 233-1783. 6-564-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er juin. Signaler: CH 7-3759. 7-602-8C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Chambre pour demoiselle. Signaler: CE 3-2108. 8-626-9C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités pour faire la cuisine. Signaler: CE 3-4017. 7-595-8C.

A LOUER — Rue Ritchot. Appartement: 4 pièces. Nouvellement décoré. Complètement privé. Place de stationnement. Adultes de préférence. Libre. Signaler: 247-9080. 7-582-8C.

A LOUER — Près église du Sacré-Coeur et Hôpital général. Logis: 4 pièces. Au 1er étage. Signaler: SP 4-5123. 7-587-8P.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 5-547-10C.

CORSETS SPENCER

Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par la secrétaire, le ou avant le 30 juin 1965, pour la vente d'une école contenant une classe, située à 1 mille à l'est et 3 milles au sud du village de Dufrost. Un chèque certifié équivalant à 10% du montant de la soumission doit accompagner la soumission, et l'enveloppe doit être marquée "Soumission". Le District Scolaire se réserve le droit de rejeter n'importe qu'elle ou toutes les soumissions et la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée. L'emplacement doit être libre pour le 1er août 1965. Mlle Céline Catellier, secrétaire, Dufrost, Manitoba. 7-590-10P.

A VENDRE

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le 25 mai 1965, pour la vente d'une bâtisse de 2 étages approximativement 30' x 47', près du couvent de St-Pierre. Les soumissions mentionneront la date que cette bâtisse sera déménagée ou démolie. La plus basse ou toutes autres soumissions ne seront pas nécessairement acceptées. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétaire-trésorier, District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man., ou appeler 217-2. 7-601-8C.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces pour une ou 2 jeunes filles. Dans immeuble-appartements moderne. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Libre: 1er juillet. Signaler: 233-5826. 8-631-T.F.

A LOUER — Rue Bertrand. Logis non meublé: 3 pièces. 1er étage. Signaler: 256-5435 ou CH 7-4073. 8-617-10C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. $40 par mois. Possession: 1er juin. Signaler: CH 7-3705. 8-616-T.F.

A LOUER — St-Vital, avenue Sadler. Près école et église. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Grands lot et jardin. Signaler: WH 2-3924 ou CH 7-3566. 8-619-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, draperies et place de stationnement. $75. Libre: 1er juin. Adultes de préférence. Signaler: 233-1538. 8-620-9C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis: 4 pièces. Complètement privé. 1er étage. Libre: 1er juin. Signaler: 247-7134 avant 10 h. 30 a.m. ou après 7 h. 30 p.m. 8-621-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9805 47-363-T.F.

A VENDRE — Poteaux de clôture au wagon de marchandises ou au camion. Pour renseignements: P. Csuzdi, 925, Kildonan Drive, Winnipeg 15, Man. ED 8-8925. 8-624-11C.

A VENDRE — Equipement complet pour salon de barbier. Le tout en bon état. Signaler: WH 2-6057. 7-588-8C.

A VENDRE — St-Norbert, 103, rue St-Pierre. Boîte 226. Bungalow: 3 chambres à coucher, grand salon, belle cuisine. Situé sur lot de coin: 60' x 140'. Une demi-rue de l'église; une rue d'écoles élémentaire et secondaire. Signaler: 452-0623. 8-618-9C.

A VENDRE — Cause de santé. Plage Albert. Chalet entièrement meublé. 4 chambres à coucher. Signaler: CH 7-2548. 5-545-T.F..

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desautels, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Grand salon, salle à manger, cuisine. Très bonne condition. Appeler après 5 h.: CH 7-5474. 8-630-8C.

A VENDRE — Lorette, Man. Maison: 3 chambres à coucher. 2 ans. Salle de bain moderne, fausse secptique, puits, eac douce. Chauffage: huile. Lot paysagé: 90' x 200'. Appeler: AL 3-4091 ou Lorette 386, après 6 h. 30 ou en fin de semaine. 8-628-10C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Ritchot. Près école Provencher. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6246. 8-627-8C.

A VENDRE — Village d'Haywood. Maison neuve: 5 pièces, garage attenant. Toutes commodités. Eau chaude, salle de bain complète, chauffage: huile, grand jardin. Appelez Emile Robidoux, Haywood, 311-21. 8-625-9C.

A VENDRE — St-Vital. Bungalow en stuc: 4 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Près école paroissiale. Signaler: CH 7-4958. 8-615-10C.

A VENDRE — St-Vital, paroisse Ste-Marie. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Hypothèque portée par propriétaire. Signaler: 233-3734. 6-560-9C.

A VENDRE — Magasin d'épiceries avec logis attenant. Sur 4 acres de terre. Chauffage automatique: huile. S'adresser à: M. J. Lavallée, Boîte 46, St-Laurent, Man. 6-554-8P.

A VENDRE — Sur route 59 à 2½ milles au sud du chemin Périmètre. Maison: 3 chambres à coucher. Garage attenant. Chauffage: huile. Signaler: AL 6-0697. 7-607-8C.

A VENDRE — Lorette, Man. Grande maison sur lot: 100' x 180'. Eau courante. 4 chambres à coucher pas finies. Prix: $5,500. Pour autres détails, appeler Lorette: 502. 7-608-8C.

A VENDRE — St-Adolphe, centre du village. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre supplémentaire. Chauffage: huile. S'adresser à: Henri Lapointe, St-Adolphe. Tél.: 314-23. 7-591-T.F.

A VENDRE — Transcona, 540, avenue Ravelston West. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en forme de L. $13,800. Hypothèque: 5½%. Signaler: WH 2-7127 ou HD 9-9710. 7-580-8C.

A VENDRE

437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine, armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouverts de tapis "broadloom". 2e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile humidifacateur "Atom Jet". Près églises, écoles et collège. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6126. 5-542-9C.

ALBERTINE'S — Retouches - Reprises invisibles - Nettoyage à sec. Robes $1.19; complets $1.19; pantalons, 64c; chemises, 3 pour 84c. Livres de poches 20c; autres livres; magazines 15c, bandes illustrées 5c; paquet de cigarettes de 25, 50c, au 199, rue Marion (vis-à-vis l'hôtel Norwood); au 535, avenue Ellice (au coin de la rue Langside).

KWIK WASH

581, chemin Ste-Marie, angle du chemin Ste-Anne
Pour tous vos besoins en fait de lavage et séchage
Ouvert de 8 h. a.m. à 11 h. p.m.
Nous vendons aussi des bijoux de fantaisie, montres, porte-feuilles
Grand terrain de stationnement à l'arrière
8-612-12C.

Opportunité extraordinaire

Hautes commissions – avec une compagnie progressive, établie depuis 61 ans dans la vente des fameux produits de maintien Goodyear.

Rodrigo Tormo s'est gagné plus de $24,000 l'année dernière (pas typique, mais cela indique les possibilités.) M. W. Frank s'est gagné $13,000 — l'âge n'est pas une barrière.

Ligne de produits diversifiés pour toutes les saisons de l'année. Pas d'investissement nécessaire de votre part. Nous absorbons toutes les dépenses — d'expédition — de recouvrements. Commencez à base de temps partiel si vous voulez.

Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada Ltd., P.O. Box 39-Rosemont, Montréal, Québec.

A VENDRE

St-Pierre, Man. — Près village. 103 acres de terrain prêt pour semences. Bâtisses. Approuvé par V.L.A. Prix: $10,500.

Norwood — Bonne maison: 3 chambres à coucher, plus cuisine, salle à manger, salon. Gaz. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500. Balance sur hypothèque. 2 bonnes maisons en bonne condition. Près hôpital Miséricorde de Winnipeg. Bonne condition.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
6-570-8C.

A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
6-558-8C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

RUE BERRY

Triplex. Revenu mensuel: $185. Grand lot: 50'. Gaz. Près hôpital. Comptant requis: $3,000.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Nouveau duplex: 7 ans seulement. 4 et 3. Très moderne. Garage. Complètement loué. Comptant requis: $3,500.

RUE JEANNE D'ARC

Belle maison pour famille. 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Très bon état. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis raisonnable.

RUE LANGEVIN

Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.

RUE RITCHOT

Maison: 5 pièces. Soubassement complet. Très bonne condition. Près écoles. Garage. Prix réduit. Comptant requis: $1,500.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
6-567-8C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.

NORWOOD

Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher, 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900.

NORWOOD

Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.

PRES LORETTE, MAN.

Lot de rivière. 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.

STE-ANNE, MAN.

Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.

WINNIPEG près Sacré-Coeur

Duplex: 3 et 3. 2 plomberies Garage Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.

ST-VITAL

Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140' Prix: $3,900 à termes.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

LA BROQUERIE, MAN.

Ferme d'une demi-section. Maison neuve, style ranch, complètement moderne. 4 chambres à coucher. Etable: 100' x 32'. 60 bêtes à cornes. Machinerie complète. Prix: $33,500 à termes.

Appelez
M. LANDRY: CE 3-3766
ou
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
6-576-8C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Semi-duplex: 7 pièces. 2 plomberies. Revenu: $50. 4 pièces pour propriétaire. $1,000 comptant. Balance: $70 par mois portée par propriétaire.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Bungalow: 4 pièces. Grande cuisine, sous-sol complet. Chauffage: gaz. Bel emplacement clôturé. Garage. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface centre — Duplex: 5 et 5, 3 chambres à coucher. Titre clair. 2 ans. Revenu mensuel: $80. 7 pièces pour propriétaires. Beau site pour famille ou revenu. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Rue Des Meurons. 4 chambres à coucher avec salle de bain au premier. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant substantiel.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces avec logis au sous-sol. 10 ans. Revenu mensuel: $75. Titre clair. Bon paiement requis.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
6-568-8C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

ST-NORBERT

Maisons toutes neuves
Considérerait échanges

Magnifiques maisons construites sur commande: 2 étages, 4 grandes chambres à coucher. Tapis mur à mur partout. Four encastré, pulvérisateur à déchets. Garage attenant: 2 voitures. Cheminée naturelle dans grand salon. Façade: pierre ou brique. Nombreuses commodités supplémentaires. Complètement décoré. Situé sur terrain élevé face à la rivière. Veuillez appeler M. Bucko.

SUPERBE QUADRIPLEX

St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Plein prix: $39,000.

ST-BONIFACE — RESTAURANT

$3,500 comptant. Grande maison: 6 pièces attenante. 3 ou 4 chambres à coucher. Restaurant contient 5 tables et 10 tabourets. Chiffre d'affaire quotidien: $50. Pourrait être augmenté. $17,500 seulement, à termes faciles.

NORWOOD, 145, MONCK
$5,000 comptant

Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.

NORWOOD — DUPLEX

$3,500 comptant. Stuc. 4 et 5. Près Précieux-Sang. 2 plomberies. Sous-sol complet. Loyer du haut: $85. Lot: 68' x 95'. Taxe basse. Termes faciles.

GRANDE MAISON — $5,000

St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

KITSON — Possession immédiate

Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomebries. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement. $1,500 comptant.

RUE CARRIERE
2,500 comptant

Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
6-563-8C.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

Rue Bertrand — Maison très bien entretenue: 7 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chauffage: gaz. Garage: 36' x 12'. Plein Prix: $13,600.

Rue Berry — Grande maison de famille: 7 pièces, ou duplex, 3 et 4 pièces. Sous-sol complet. Plein Prix: $12,000. $1,000 comptant.

Rue Goulet — Maison de revenu: 9 pièces, 6 chambres à coucher. Lot: 45' x 120'. Chauffage: gaz. Zone commerciale. Sous-sol complet. Plein prix: $13,900.

Lorette, Man. — En bordure de rivière. Maison moderne: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouvellement décorée. Prix: $7,500. $1,000 à $1,500 comptant. Balance: $65 par mois, taxe incluse.

Norwood — Maison: 3 chambres à coucher. 14 ans. Soubassement complet. Salle de récréation: 20' x 14'. Comptoir en pin noueux. Ventilateur aspirant. Buanderie. Brochée pour lessiveuse et sécheuse. Fournaise au gaz: 3 ans. Plein prix: $14,500. $3,000 comptant. Balance à 7%.

Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,300. $800 comptant.

St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900. $1,500 comptant.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Avons acheteurs désirant propriétés à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
6-574-8C.

Au Sacré-Coeur

La chronique du Sacré-Coeur parait cette semaine en page 7.

Chevaliers de Colomb

La chronique des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher parait cette semaine en page 7.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JULES BIBEAU, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Labourer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 28th day of June, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of May, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the executors.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

1500, Polo Park, Winnipeg

Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport ou pour grande famille. Très belle condition. Seulement $14,000.

St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.

St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.

St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
6-569-8C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Côté. Maison. Parfaite condition: 5 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Stuc. Sous-sol complet. $2,000 ou plus comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher, plus 1 au sous-sol, salle de récréation. Tapis mur à mur et draperies dans salon. Garage double. $5,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Rue Braemar. Maison: 7 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2 au 2e. Chauffage: gaz. Propriétaire transféré. $3,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — $6,500. Bungalow: 6 pièces. Taxe: $102. Sous-sol partiel. Termes.

St-Boniface — $9,850. Bungalow, très bon état. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz, eau chaude. $1,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près hôpital. $7,850. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe seulement: $150. Termes. Possession: 1er juillet.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
6-575-8C.

Central Electric

Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

Syndicat Ste-Anne, Ste-Anne, Man.

Lots à vendre

Prix alléchants!
Pour plus amples informations, adressez-vous à:
Tobie Perrin, GA 2-5373
Louis Champagne, GA 2-5307

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

ON DEMANDE

Le District scolaire de St-Norbert no 2364 demande les services d'un concierge avec aptitude vis-à-vis mécanisme pour entretien de l'école élémentaire de St-Norbert, équivalent à vingt classes. Expérience préférée. Salaire désiré.

Les demandes seront reçues jusqu'au 31 mai. S'adresser à Gabriel Cloutier, Boîte 310, St-Norbert.

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Lots de plage à vendre

A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désirée. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.

Agence CAMPUS Agencies

Voici une chance sur mille
Propriétaire transféré

Si vous désirez posséder une belle maison ayant 3 chambres à coucher, belle cuisine, grand salon, allée pavée, près église et écoles. Termes faciles, adressez-vous à 1-442-7C.

Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant

49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

NIAKWA MOTOR HOTEL

RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant de 9 h. à minuit
TRIO MARGARET HUGHES
mettant en vedette: Bernie Gaye
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

A LOUER . . .

DISPONIBLE 1er OCTOBRE
SUR L'AVENUE PROVENCHER
Bureaux au 2e étage
(avec salle de réunion)
STATIONNEMENT A L'ARRIERE
Pour plus amples détails, s'adresser au
Gérant,
I.E.U. HOLDINGS LTD.,
184, avenue Provencher
Téléphone: 247-4813

WHitehall 2-3989 — WHitehall 2-2922

METROPOLITAN CREDIT BUREAU

sous permis et cautionnement
5e étage — 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Man.

"Nous sollicitons votre clientèle"

- Facilités complètes pour percevoir vos comptes en suspens.
- Evitez-vous, sans frais, la peine de retracer les comptes en souffrance.
- Nous pouvons vous servir partout au Canada.
- Comptes remis, si promesse de paiement ou paiement n'est pas obtenu en moins de 90 jours.
- Nous acceptons les comptes que d'autres compagnies et des études légales n'ont pu régler.
- Nous entreprenons des enquêtes générales pour la profession légale, les compagnies d'assurances et de finance.

Soyez heureux — Déposez en banque nos résultats

Appareils à air climatisé

Westinghouse et Edison

pour maisons d'affaires ou maisons privées, vendus au prix du gros et installés par des spécialistes.

$189.00 ET PLUS

Ecrivez à
Factory Products
56 rue Robinson - Winnipeg

Immeuble-appartements à vendre

COMPTANT REQUIS $5,900.00

Une chance unique! Edifice tout neuf en acier et béton armé. Six appartements, un de trois pièces, cinq de quatre. Tous loués excepté un seul réservé au nouveau propriétaire. Notez ces caractéristiques: Air climatisé. Chauffage électrique privé. Planchers de bois dur. Tapis dans les salons. Châssis d'aluminium. Eventails d'échappement. Draperies à toutes les fenêtres. Terrain de stationnement avec prises. Environnement pittoresque. Comme investissement, on ne peut mieux trouver. Situé à St-Vital, voisin d'un grand centre d'achats.

Accepterons des échanges

Apartment Exchange Ltd.

406 MALL CENTRE BUILDING
Tél.: 775-2591 Le soir GL 2-8778